

Rapport de recherche

**COMMENT VONT LES PARENTS
DE JEUNES ENFANTS – 0 À 3 ANS – ?**

Décembre 2015

AGENDA

▶ La présentation de Solidaris	1.
▶ Le Thermomètre Solidaris	4.
▶ Comment vont les parents des jeunes enfants – 0 à 3 ans – ?	
▪ La famille, le couple et l'enfant dans une société en mutation : brouillage des rôles et autonomie croissante	7.
▪ L'envers de l'indifférenciation croissante des rôles : de fortes inégalités entre pères et mères de jeunes enfants persistent	29.
• au sein de la famille	36.
• au sein du monde du travail	51.
• au sein de la société en général	71.
▪ En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants de 0 à 3 ans sur dix vivent dans des familles pauvres, ils sont « prisonniers » d'un véritable écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités	100.
▪ La confiance dans divers acteurs	132.
▪ La synthèse	136.
▶ Les prises de position politiques de Solidaris	148.
▶ Les pistes de recommandations de Solidaris	150
▶ L'analyse et les pistes de propositions de notre experte	156.
▶ La biographie de notre experte	177.
▶ La fiche technique de cette étude	179.
▶ Contacts	181.

- Solidaris Mutualité représente 3.100.000 affiliés en Belgique.

Leader en Belgique francophone avec 1.650.000 affiliés et près de 40% de parts de marché, elle est présente dans 65% des communes avec plus de 250 bureaux.

La Solidarité, que nous défendons et incarnons depuis près de 150 ans, est notre valeur-phare.

Elle est partagée par nos 10.000 collaborateurs et constitue le socle de notre action.

- Solidaris Mutualité est active dans 3 domaines :

- la gestion de l'assurance-maladie invalidité obligatoire (remboursement des soins de santé et paiement des indemnités)
- l'octroi d'avantages à nos affiliés dans le cadre de l'assurance complémentaire : avantage naissance, contraception, vaccination, lunetterie...
- la défense de nos affiliés et l'engagement à leur fournir des informations et services en matière de santé et de droits sociaux

- Solidaris Mutualité rassemble une grande diversité de services spécifiques (aide et soins à domicile, centre de service social, planning familial, ...) et dispose d'un vaste réseau associatif qui se compose d'une organisation de jeunesse (Latitude Jeunes), d'un mouvement de femmes (les FPS), de l'Association Socialiste de la Personne Handicapée (ASPH) et d'une association de seniors (Espace Seniors).

- Face aux défis à venir dans le secteur des soins de santé, à savoir le contexte socio-économique, la disparition des attestations de soins, l'évolution des technologies, le vieillissement de la population, ..., Solidaris Mutualité a lancé en janvier 2010 un vaste exercice d'introspection autour d'une question fondamentale :

Que veut être Solidaris Mutualité en 2015-2020 ?

- **HORIZON**, notre projet d'entreprise, est la réponse à cette question.

Il s'articule autour de 3 objectifs fédérateurs :

- **être un gestionnaire incontournable de l'Assurance Maladie-Invalidité,**
 - **être un prestataire full service et**
 - **être acteur social & citoyen.**
- Parce que nous sommes une organisation qui représente 3.100.000 de personnes, nous avons le devoir de nous exprimer, de prendre position par rapport aux réalités qui rythment notre actualité, de faire entendre notre voix et celle de nos affiliés sur des débats de société, de formuler des revendications et des propositions de changement.
- Ce Projet d'Entreprise est une formidable opportunité pour prendre à bras le corps les défis actuels et continuer à faire ce que nous faisons depuis toujours : **garantir à tous un accès à des soins de santé de qualité.**

AGENDA

▶ La présentation de Solidaris	1.
▶ Le Thermomètre Solidaris	4.
▶ Comment vont les parents des jeunes enfants – 0 à 3 ans – ?	
▪ La famille, le couple et l'enfant dans une société en mutation : brouillage des rôles et autonomie croissante	7.
▪ L'envers de l'indifférenciation croissante des rôles : de fortes inégalités entre pères et mères de jeunes enfants persistent	29.
• au sein de la famille	36.
• au sein du monde du travail	51.
• au sein de la société en général	71.
▪ En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants de 0 à 3 ans sur dix vivent dans des familles pauvres, ils sont « prisonniers » d'un véritable écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités	100.
▪ La confiance dans divers acteurs	132.
▪ La synthèse	136.
▶ Les prises de position politiques de Solidaris	148.
▶ Les pistes de recommandations de Solidaris	150.
▶ L'analyse et les pistes de propositions de notre experte	156.
▶ La biographie de notre experte	177.
▶ La fiche technique de cette étude	179.
▶ Contacts	181.

- ▶ En 2012, dans le cadre de son projet d'entreprise HORIZON, Solidaris Mutualité lance son programme d'enquêtes sociales et citoyennes : le Thermomètre Solidaris. Avec le Thermomètre Solidaris, Solidaris Mutualité veut aborder en profondeur et sans tabou, les problématiques sociales et citoyennes qui constituent aujourd'hui des enjeux majeurs en termes de perspectives pour l'avenir, parce que ces questions déterminent profondément le bien-être global des individus.
- ▶ Ainsi, nous allons périodiquement investiguer un sujet de société qui fait débat. D'une part en interrogeant, via un programme de sondages, la voix de celles et ceux qui sont acteurs de la thématique traitée, avec fondamentalement, deux perspectives, celle de la demande et celle de l'offre.
D'autre part, au sein d'un groupe d'experts, nous analysons les résultats de ces enquêtes, dressons les constats, prenons position et formulons des pistes de propositions concrètes.
- ▶ Notre démarche repose sur 3 grands principes :
 - La collaboration avec des experts indépendants, spécialistes du domaine traité,
 - Le professionnalisme et la rigueur scientifique dans la production des enquêtes, par le recours à des instituts reconnus,
 - L'implication et la transparence vis-à-vis des partenaires (experts, médias, collaborateurs) tout au long du processus.
- ▶ Afin d'assurer le meilleur écho à ces dossiers, Solidaris Mutualité a choisi de s'associer à deux médias d'envergure et de qualité que sont Le Soir et RTL-INFO.

Le huitième sujet que le Thermomètre Solidaris aborde est :

"Comment vont les parents de jeunes enfants – 0 à 3 ans – ?".

► Les précédents sujets traités ont été les suivants :

- **Juin 2012** : le bien-être psychologique de la population belge francophone - *Comment allons-nous ?*
- **Décembre 2012** : le stress au travail de la population belge francophone, salariée et indépendante - *Et si on attaquait le mal à la racine ?*
- **Juin 2013** : la construction des adolescents belges francophones dans notre société - *Comment vont les adolescents ?*
- **Décembre 2013** : la question du rapport à l'alimentation - *Comment percevons-nous l'offre de produits alimentaires ?*
- **Avril 2014** : la question du rapport aux médicaments - *Comment vivons-nous avec les médicaments ?*
- **Novembre 2014** : *Que vivent les 18 – 30 ans ?*
- **Mai 2015** : *Que vivent les "Retraité(e)s récent(e)s ?"*

AGENDA

► La présentation de Solidaris	1.
► Le Thermomètre Solidaris	4.
► Comment vont les parents des jeunes enfants – 0 à 3 ans – ?	
▪ La famille, le couple et l'enfant dans une société en mutation : brouillage des rôles et autonomie croissante	7.
▪ L'envers de l'indifférenciation croissante des rôles : de fortes inégalités entre pères et mères de jeunes enfants persistent	29.
• au sein de la famille	36.
• au sein du monde du travail	51.
• au sein de la société en général	71.
▪ En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants de 0 à 3 ans sur dix vivent dans des familles pauvres, ils sont « prisonniers » d'un véritable écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités	100.
▪ La confiance dans divers acteurs	132.
▪ La synthèse	136.
► Les prises de position politiques de Solidaris	148.
► Les pistes de recommandations de Solidaris	150
► L'analyse et les pistes de propositions de notre experte	156.
► La biographie de notre experte	177.
► La fiche technique de cette étude	179.
► Contacts	181.

- ▶ Pour comprendre ce que nous allons observer dans les données de notre étude il est indispensable de contextualiser et d'historiciser.
- ▶ La sociologue Marie-Agnès Barrère-Maurisson, chercheuse au CNRS, distingue trois phases dans l'évolution récente de la famille, du couple et de l'enfant durant les 40 dernières années. La connaissance de cette évolution va permettre de saisir les enjeux actuels.
 - **Les années 1960-70** : on passe du modèle de la famille patriarcale où seul l'homme, le "chef de famille", travaillait, à une famille où les deux membres du couple sont actifs, même si la femme occupe souvent un emploi "d'appoint" en complément du salaire du chef de famille. On assiste donc à une intégration massive des femmes sur le marché du travail. Les femmes sont sorties de la famille pour entrer sur le marché du travail.
IMPACTS : les femmes conquièrent un début d'indépendance économique et donc leur indépendance identitaire. Durant ces années, le droit de la famille va se mettre en conformité avec le nouveau rôle des femmes : la refonte de la réglementation du droit au divorce mais aussi droit à l'avortement, la contraception, etc.
 - **Les années 1980** : la progression du travail des femmes se poursuit même si le marché du travail commence à se dégrader, et le travail à temps partiel ou en CDD se développe et concerne surtout les femmes.
En 1970, 60% des femmes mariées étaient professionnellement inactives, à la fin des années 80, elles ne sont plus que 30% dans cette situation.
IMPACTS : les structures familiales continuent à se transformer : les couples "à deux actifs" deviennent majoritaires et se développe une nouvelle forme : la monoparentalité.

* Marie-Agnès Barrère-Maurisson, L'évolution des rôles masculin et féminin au sein de la famille.
Cahier français N° 371, "Comment va la famille ?" La Documentation Française, 2012

- **Les années 1990 à 2000** : encore davantage de femmes sont sur le marché du travail ($\pm 85\%$ d'entre elles). Mais surtout on assiste à une fragmentation des temps : avant, tant le couple que la vie de travail étaient envisagés sur des temps longs, durables, un couple et une carrière unique pour la vie. Jusque là, travail et famille se déroulaient à travers des temps longs et les trajectoires évoluaient de façon parallèle.

Durant les années 90, avec l'allongement de la durée de la vie et les nouvelles conditions socio-économiques (flexibilité), les parcours de vie deviennent segmentés. On occupe successivement plusieurs emplois et on forme souvent plusieurs couples au cours d'une même vie.

Forte augmentation du nombre de divorces et de séparations.

Forte croissance des emplois à temps partiel et des carrières hachées.

IMPACTS : on parle d'emploi et de couple « à durée déterminée ».

Le nombre de divorces / séparations continue à augmenter. La structure familiale est devenue instable et donc le droit de la famille va se focaliser sur les droits de l'enfant, qui devient le ciment de la famille et dont il convient de garantir l'avenir et ses droits en dépit des aléas de la vie de ses parents. On peut même dire que si avant c'était le couple qui faisait la famille, c'est désormais l'enfant.

Et la famille devient plurielle : davantage de familles recomposées qui mêlent souvent des enfants issus de plusieurs unions, de familles monoparentales, de familles homoparentales.

Donc dissociation du lien parental et du lien conjugal.

Egalement forte croissance du nombre d'enfants qui naissent hors mariage.

- **Ce bref rappel de la désinstitutionalisation progressive de la famille est clairement acquise dans les représentations sociales actuelles.**

En effet, les parents de jeunes enfants – *de 0 à 3 ans* – que nous avons interrogés actent majoritairement cette forte croissance de l'autonomie des individus au sein du couple et de la famille et donc une augmentation de l'indifférenciation des rôles et des relations entre générations.

Si avant, les intérêts personnels étaient considérés comme secondaires au sein de la famille (celle-ci primait sur l'individu, la famille c'était l'autorité du père à laquelle tous étaient soumis), actuellement, ce qui compte est que chacun est en quête de son épanouissement.

La construction de l'identité personnelle s'effectue à travers la relation au quotidien avec les autres composantes de la famille.

Examinons d'abord les représentations sociales des rôles féminins et masculins :

- **une majorité pense vraiment que ce qui a tout changé est l'autonomie des femmes.** Celles-ci sont encore plus nombreuses à le penser que les hommes, et cela quel que soit le milieu social. Et une large majorité d'hommes et de femmes approuve cette évolution.
- logiquement, il en découle un constat : **les rôles sont perçus comme davantage indifférenciés au sein du couple, mais les hommes ont plus ce sentiment que les femmes.** Nous verrons pourquoi plus loin.
- Mais un homme ou une femme sur cinq affirme que dans ce contexte, il est vraiment plus difficile de réussir sa vie de couple. Davantage dans les milieux fragilisés (chômeur(se) de longue durée, difficultés financières régulières, etc.).

La conjugaison des rôles de plus en plus indifférenciés et la fragilité socio-économique conduisent aussi à une insécurité affective.

LA FAMILLE, LE COUPLE ET L'ENFANT DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION : BROUILLAGE DES RÔLES ET AUTONOMIE CROISSANTE

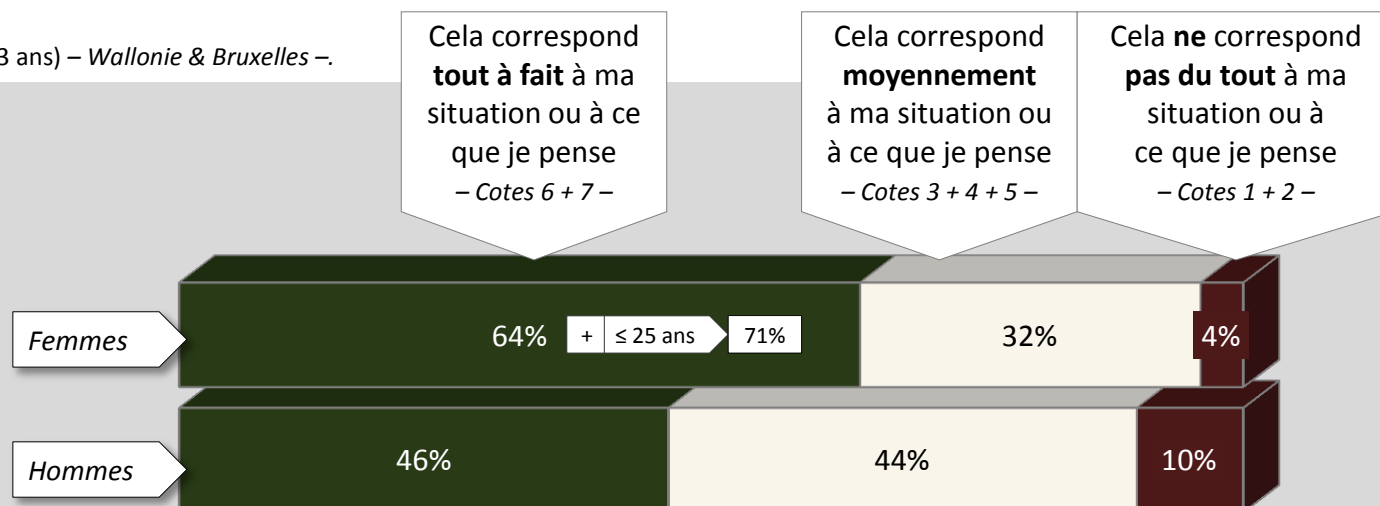
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

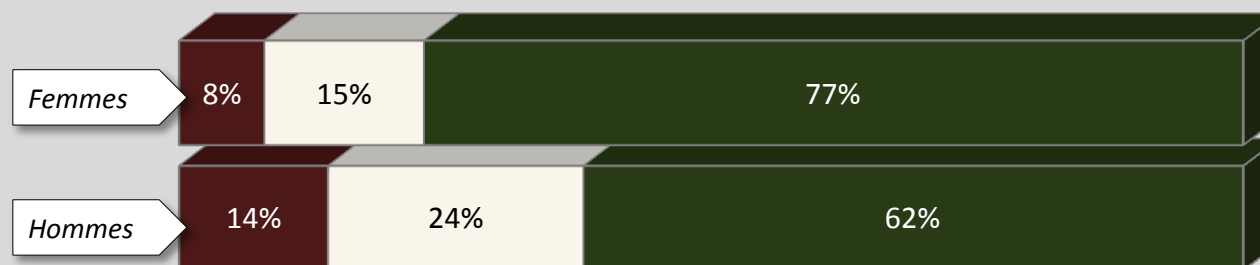
Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

- **Ce qui a tout changé est que les femmes sont beaucoup plus autonomes (contraception, financièrement, etc.)**



- **Je déplore qu'actuellement la femme soit beaucoup plus autonome qu'avant au sein du couple et de la famille**

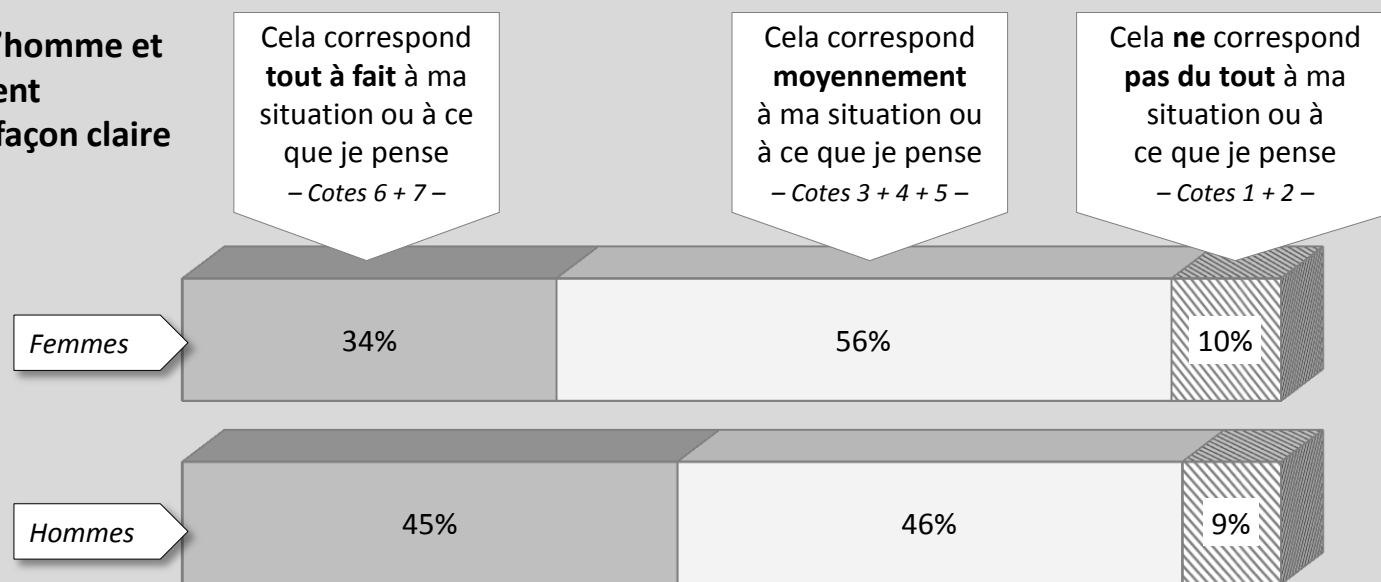


LA FAMILLE, LE COUPLE ET L'ENFANT DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION : BROUILLAGE DES RÔLES ET AUTONOMIE CROISSANTE

- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :
- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
 - 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".
- Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

- **Dans le couple, les rôles de l'homme et de la femme sont actuellement nettement moins définis de façon claire**



LA FAMILLE, LE COUPLE ET L'ENFANT DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION : BROUILLAGE DES RÔLES ET AUTONOMIE CROISSANTE

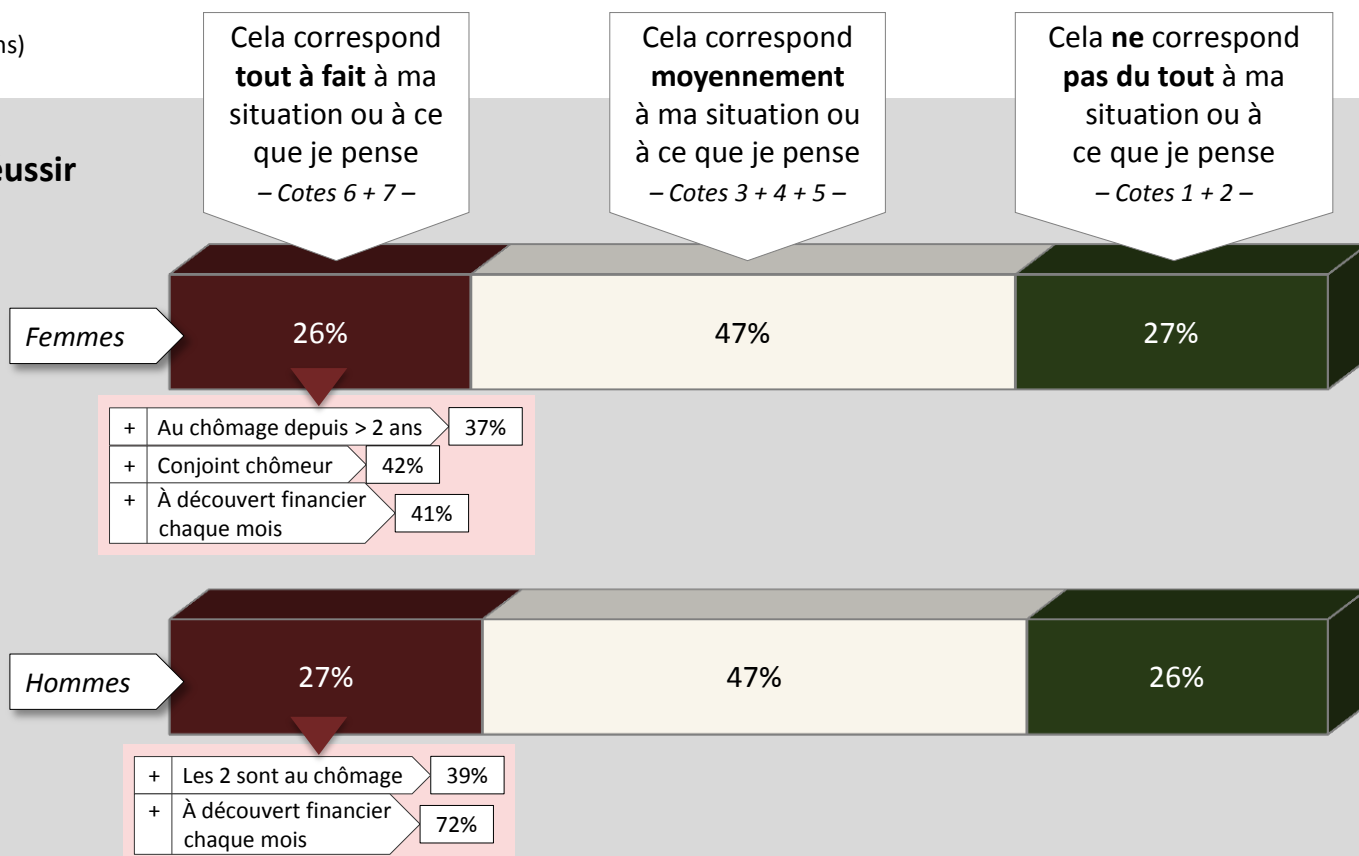
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

- **Il est vraiment plus difficile de réussir aujourd'hui sa vie de couple**



- ▶ **Ce constat de la désinstitutionalisation de la famille se perçoit aussi concernant les représentations sociales de l'enfant :**
 - une majorité de femmes et d'hommes pensent que **la façon dont on voit l'enfant a vraiment changé,**
 - et consensus pour considérer que le sens de ce changement perçu est que **l'enfant est actuellement considéré comme un sujet à part entière.**
C'est-à-dire :
 - **que ce qui compte le plus pour réussir l'éducation d'un enfant est qu'on l'aide à découvrir sa personnalité plutôt que lui apprendre à obéir,**
 - **et que l'on tient beaucoup plus compte de l'avis de l'enfant dans les décisions qui le concernent,**
 - il en découle qu'une majorité affirme qu'il n'y a plus UN seul modèle pour « bien » élever ses enfants,
 - ce constat d'absence de normes déstabilise un parent sur cinq qui avoue qu'il est plus difficile d'exercer aujourd'hui son rôle de parent. Plus le capital culturel de la mère est faible – *le niveau d'étude* –, plus cette difficulté est exprimée, mais cela demeure une minorité.
On observe aussi que plus le nombre d'enfants est élevé, plus cette difficulté s'accroît.

LA FAMILLE, LE COUPLE ET L'ENFANT DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION : BROUILLAGE DES RÔLES ET AUTONOMIE CROISSANTE

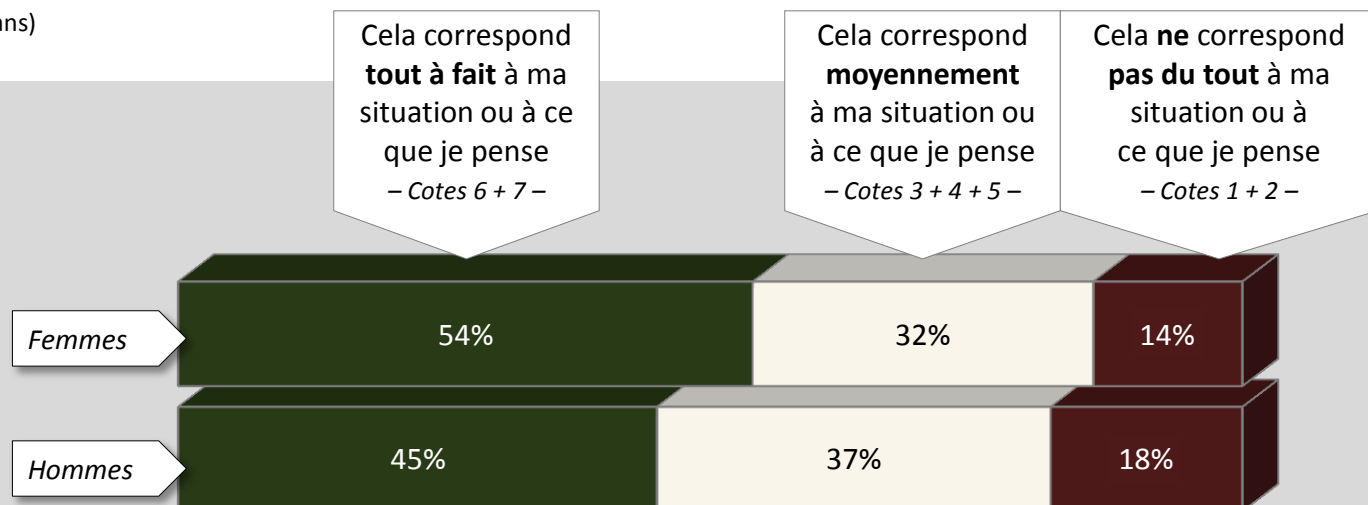
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

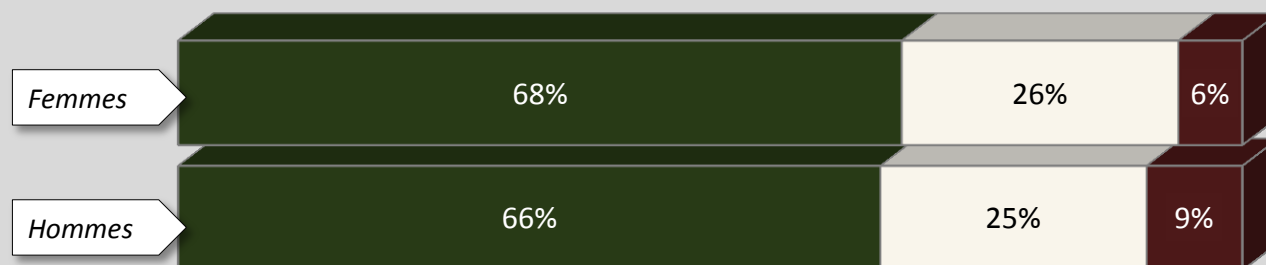
Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

- **La façon dont on voit l'enfant a vraiment changé**



- **Actuellement, l'enfant est vraiment considéré comme un sujet à part entière**



LA FAMILLE, LE COUPLE ET L'ENFANT DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION : BROUILLAGE DES RÔLES ET AUTONOMIE CROISSANTE

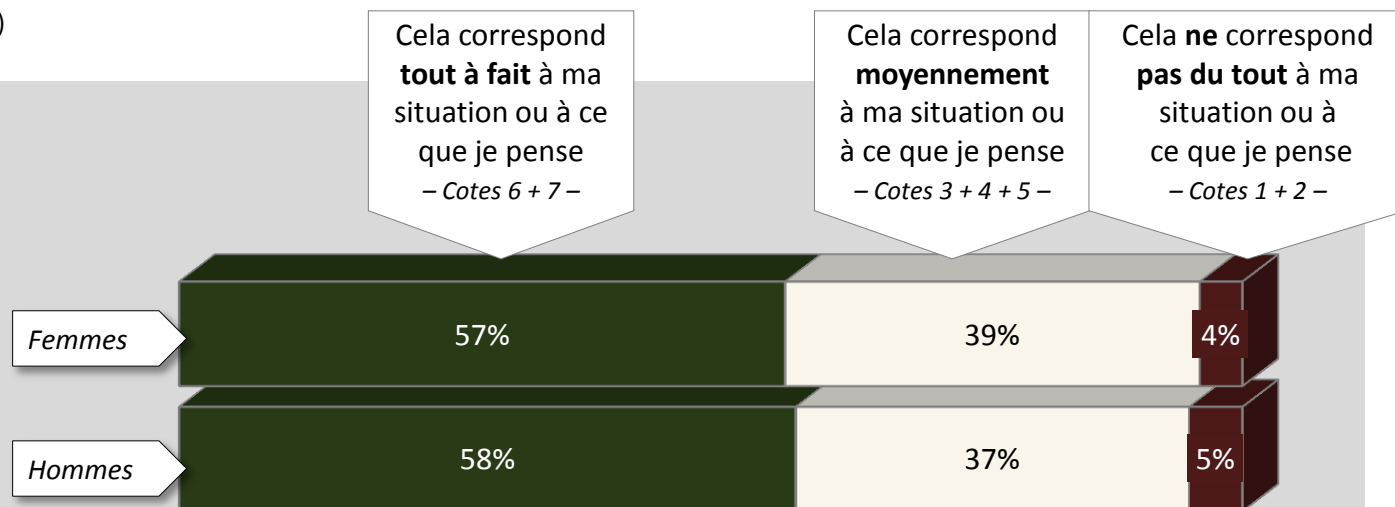
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

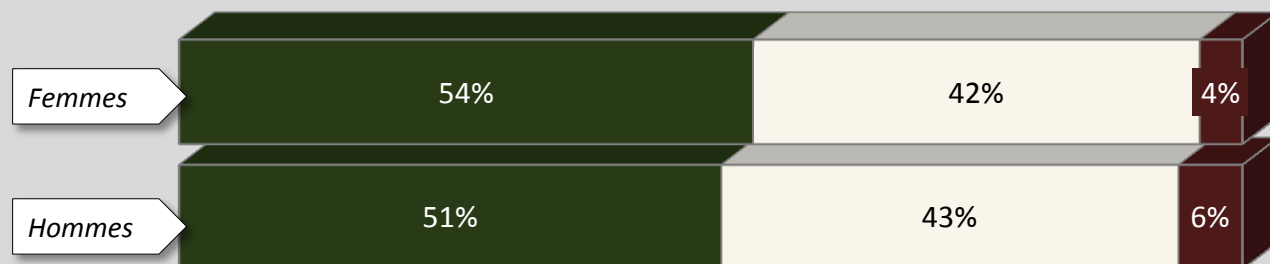
Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

- **J'approuve vraiment qu'aujourd'hui ce qui compte le plus pour réussir l'éducation d'un enfant est qu'on l'aide à découvrir sa personnalité plutôt qu'uniquement lui apprendre à obéir**



- **Actuellement, on tient beaucoup plus compte de l'avis des enfants dans les décisions qui les concernent**



LA FAMILLE, LE COUPLE ET L'ENFANT DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION : BROUILLAGE DES RÔLES ET AUTONOMIE CROISSANTE

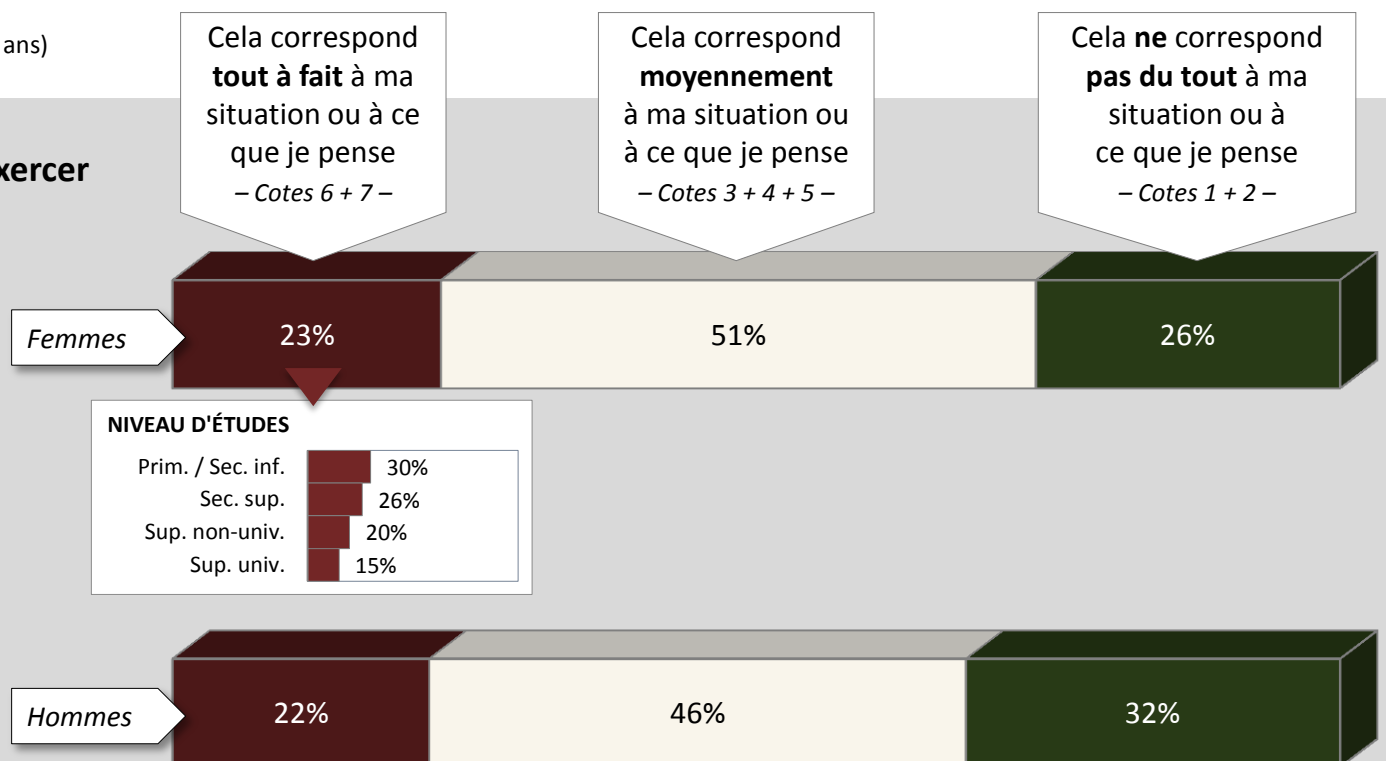
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

- **Il est vraiment plus difficile d'exercer aujourd'hui le rôle de parent**

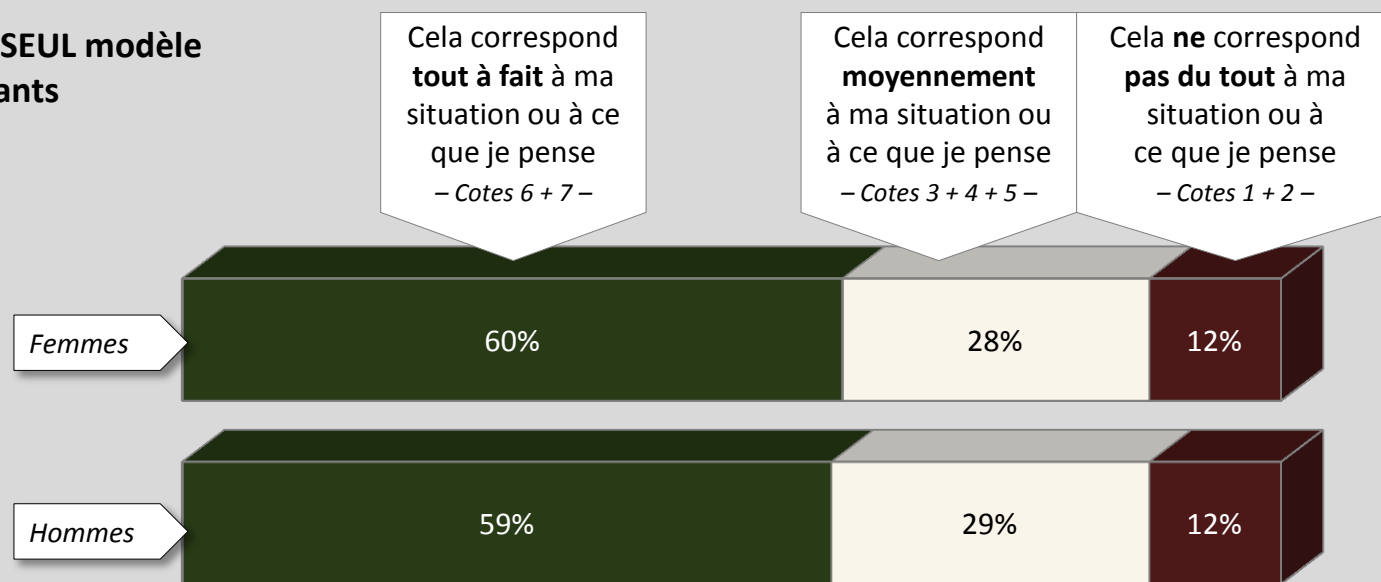


LA FAMILLE, LE COUPLE ET L'ENFANT DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION : BROUILLAGE DES RÔLES ET AUTONOMIE CROISSANTE

- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :
- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
 - 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".
- Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

- **Aujourd'hui, il n'y a plus UN SEUL modèle pour « bien » élever ses enfants**



LA FAMILLE, LE COUPLE ET L'ENFANT DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION : BROUILLAGE DES RÔLES ET AUTONOMIE CROISSANTE

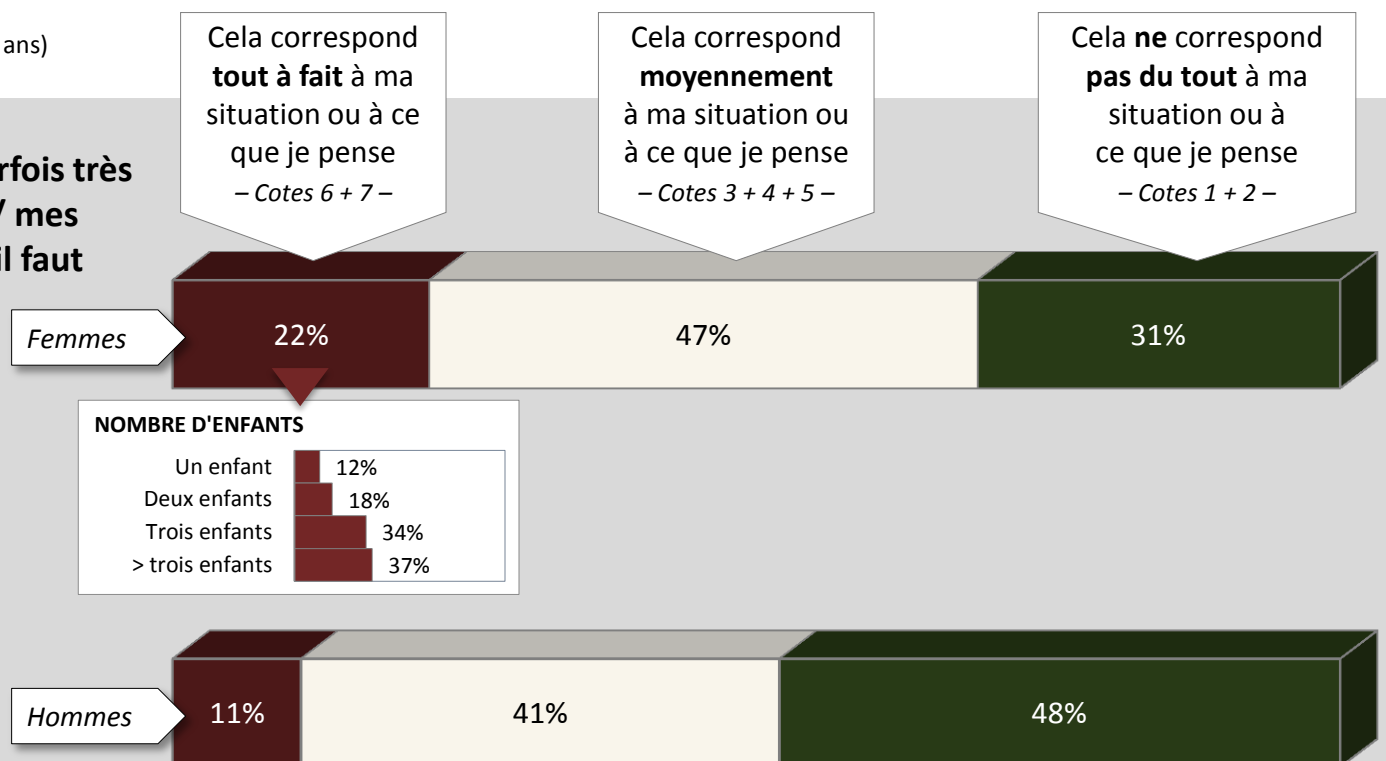
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

- **Je reconnais que je me sens parfois très démuni(e) pour éduquer mon / mes enfant(s), je ne sais plus ce qu'il faut faire**



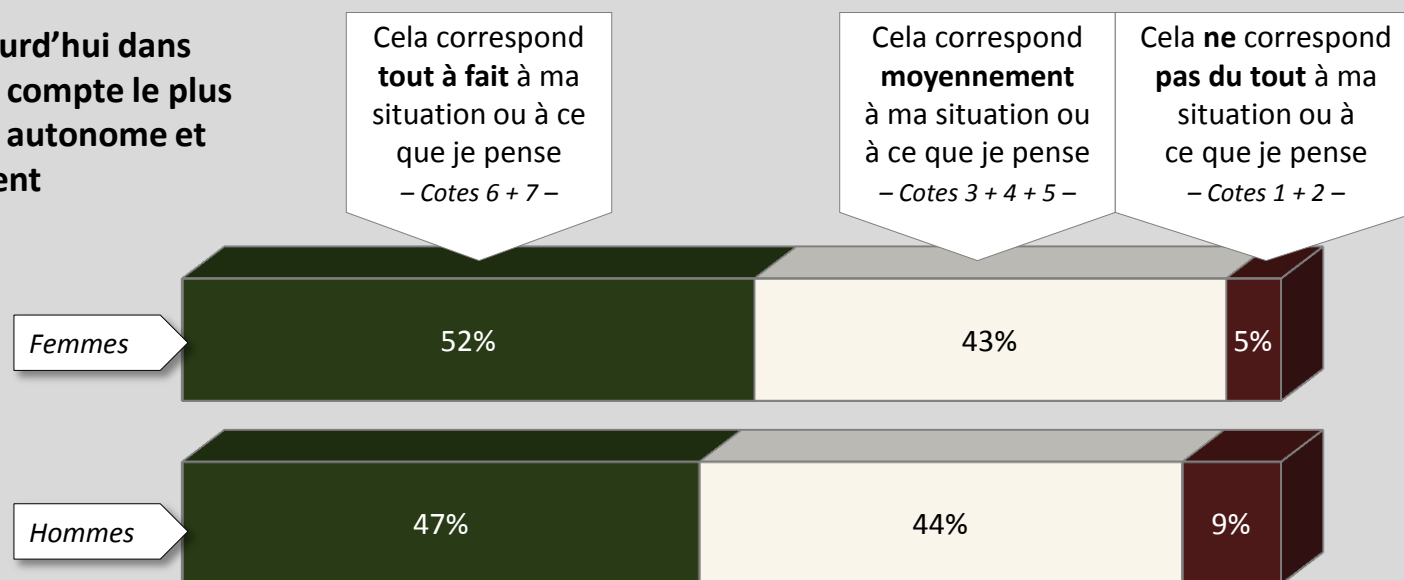
- ▶ Cette autonomie croissante de chaque membre au sein des familles est largement approuvée, même si, nous l'avons vu, une minorité exprime des difficultés en passant d'un modèle normé (la famille c'était l'autorité du père à laquelle tous étaient soumis, la famille était la reproduction des normes et des valeurs, des identités), à un modèle où il faut inventer au quotidien son identité à travers un relationnel qu'il s'agit aussi d'inventer dans un environnement où plus rien ne va de soi, plus rien n'est obligatoire.

LA FAMILLE, LE COUPLE ET L'ENFANT DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION : BROUILLAGE DES RÔLES ET AUTONOMIE CROISSANTE

- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :
- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
 - 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".
- Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

- **J'approuve vraiment qu'aujourd'hui dans beaucoup de familles, ce qui compte le plus est que chaque membre soit autonome et recherche son épanouissement**



- ▶ La désinstitutionalisation signifie aussi que **la famille devient plurielle**.
 - Cette grande diversité de famille est approuvée par des majorités. Encore davantage par les femmes.
C'est parmi les hommes du milieu populaire (ouvrier, agriculteur) qu'il y a quelques réticences.
 - Lorsque l'on évoque précisément diverses formes de familles – *recomposée, monoparentale et homosexuelle* – on observe tendanciellement que :
 - les familles recomposées sont vraiment considérées « comme de vraies familles » par des majorités de femmes et d'hommes, et on estime que l'on pourrait parfaitement s'occuper comme un vrai parent d'un enfant dont on ne serait pas la mère / le père biologique.
 - une majorité de femmes estiment que les familles monoparentales et homosexuelles sont vraiment « de vraies familles », les hommes sont moins nombreux à le penser et parmi eux, plus on descend dans l'échelle sociale moins on est nombreux à le penser.

LA FAMILLE, LE COUPLE ET L'ENFANT DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION : BROUILLAGE DES RÔLES ET AUTONOMIE CROISSANTE

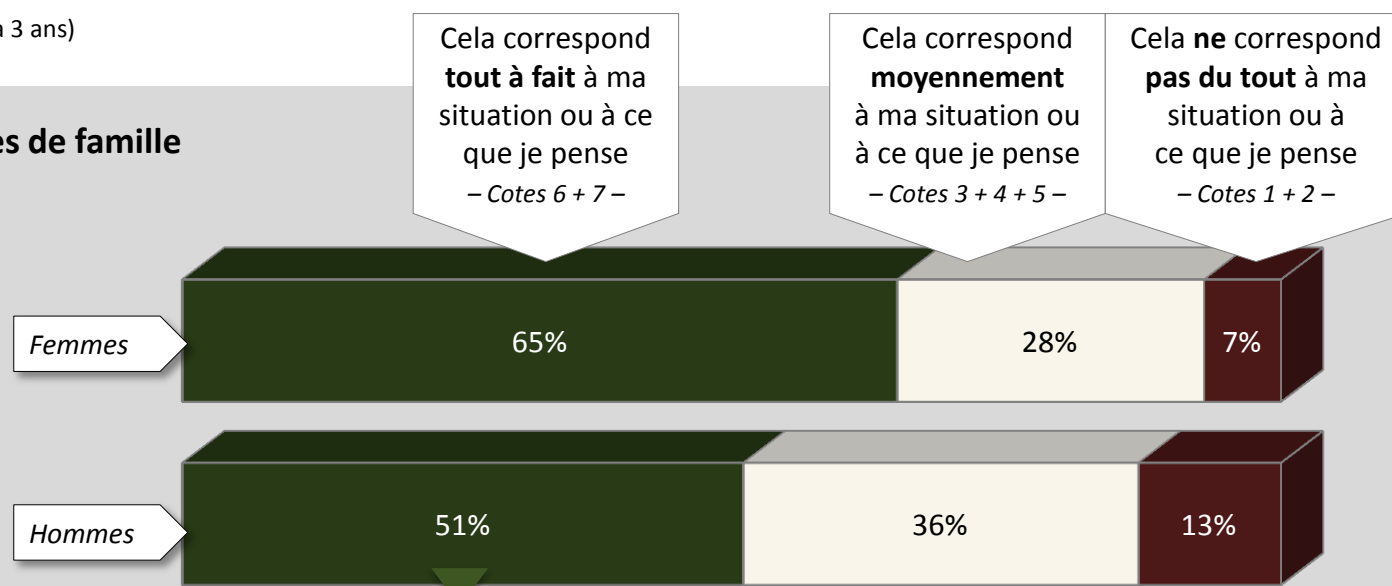
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

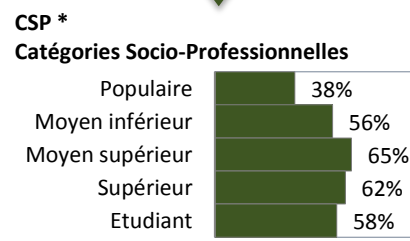
Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

- **La grande diversité des formes de famille ne me dérange pas du tout**



* Les Catégories Socio-Professionnelles (CSP) :

- "Populaire" = ouvrier + agriculteur,
- "Moyen inférieur" = employé administratif + petit commerçant,
- "Moyen supérieur" = cadre moyen + indépendant + gros commerçant,
- "Supérieur" = cadre supérieur + profession libérale.
- "Étudiant"



LA FAMILLE, LE COUPLE ET L'ENFANT DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION : BROUILLAGE DES RÔLES ET AUTONOMIE CROISSANTE

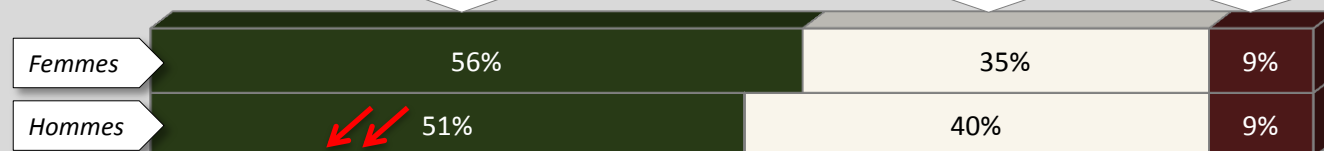
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

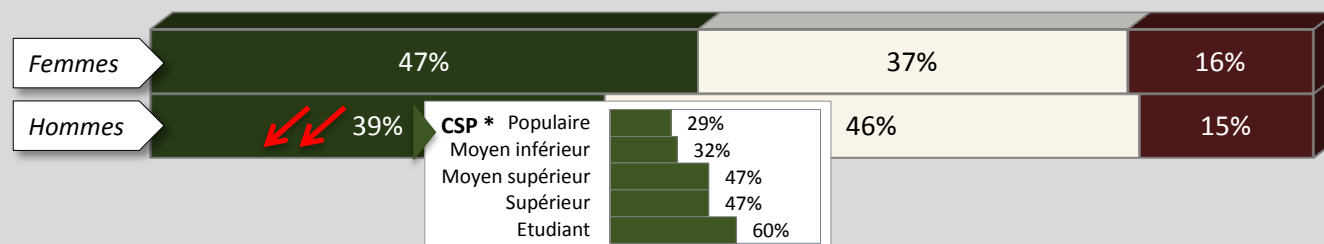
Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

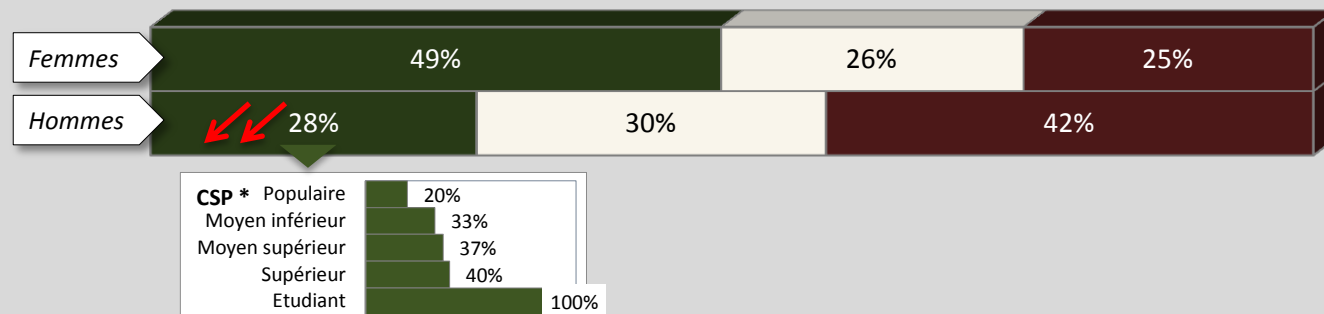
- Une famille recomposée, c'est une vraie famille



- Un parent qui élève seul son enfant, c'est une vraie famille



- Un couple d'homosexuel(le)s avec un enfant, c'est une vraie famille

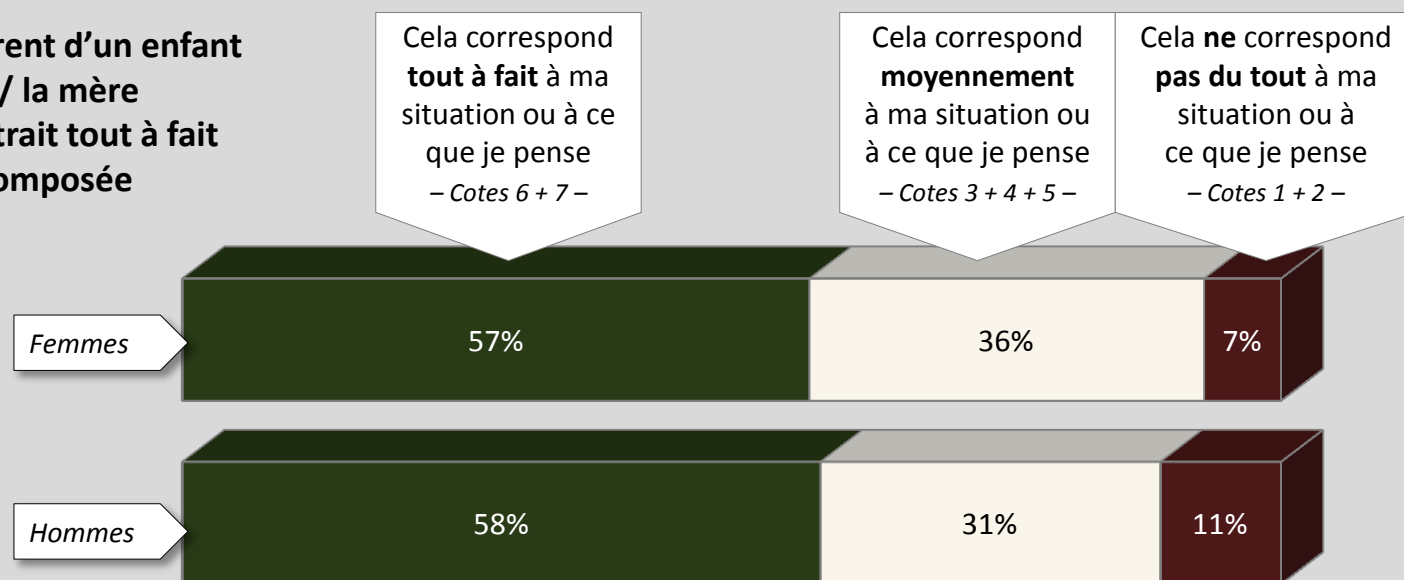


LA FAMILLE, LE COUPLE ET L'ENFANT DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION : BROUILLAGE DES RÔLES ET AUTONOMIE CROISSANTE

- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :
- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
 - 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".
- Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

- **S'occuper comme un vrai parent d'un enfant dont je ne serais pas le père / la mère biologique me paraît / paraîtrait tout à fait normal dans une famille recomposée**



- ▶ **Autres aspects de la désinstitutionalisation de la famille :**
 - ▶ **une large majorité estime que le mariage n'est vraiment pas indispensable pour avoir des enfants. Les réticences minoritaires sont observées parmi les hommes ayant un faible niveau d'études.**
 - ▶ **dans une société qui fonctionne avec des normes largement admises, on estimait qu'une des conditions de l'épanouissement était d'avoir un enfant. On constate aujourd'hui que seule une minorité le pense encore vraiment.**

Et, de façon assez inattendue, ce sont les femmes qui sont les moins nombreuses – *seules deux mères de jeunes enfants sur dix* – à considérer vraiment que l'épanouissement d'une femme passe par le fait d'être mère. Et plus le capital culturel des femmes est élevé, moins on le pense.

Les hommes sont un peu plus nombreux à associer l'épanouissement de la femme à la maternité – *trois sur dix d'entre eux* – mais aussi plus le capital culturel des hommes est élevé, moins on le pense.

Et, si trois hommes sur dix estiment que l'épanouissement d'un homme passe vraiment par le fait d'être père, les femmes sont nettement moins nombreuses à le penser.

Et ici aussi, plus le capital culturel est élevé, moins on le pense.

Ce constat peut être l'indicateur d'un rôle des hommes qui évolue mais que les femmes n'ont pas encore perçu.

LA FAMILLE, LE COUPLE ET L'ENFANT DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION : BROUILLAGE DES RÔLES ET AUTONOMIE CROISSANTE

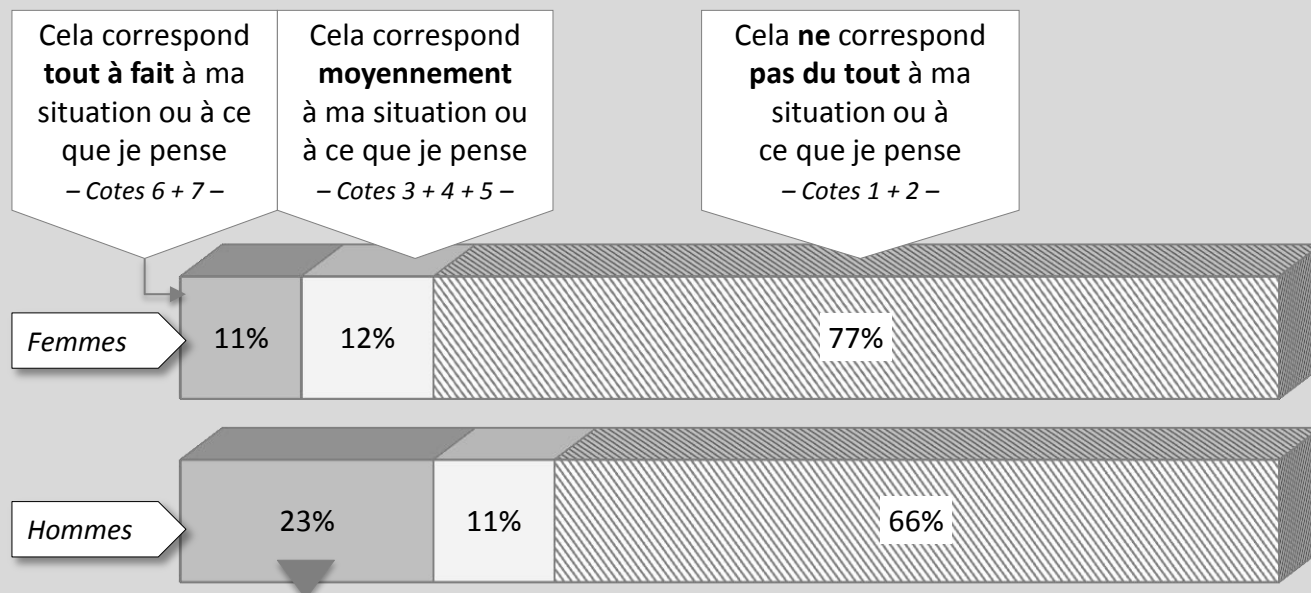
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

- **Pour moi, le mariage est indispensable pour avoir des enfants**



NIVEAU D'ÉTUDES

Prim. / Sec. inf.	29%
Sec. sup.	22%
Sup. non-univ.	23%
Sup. univ.	15%

+ Belge issu de l'immigration 59%

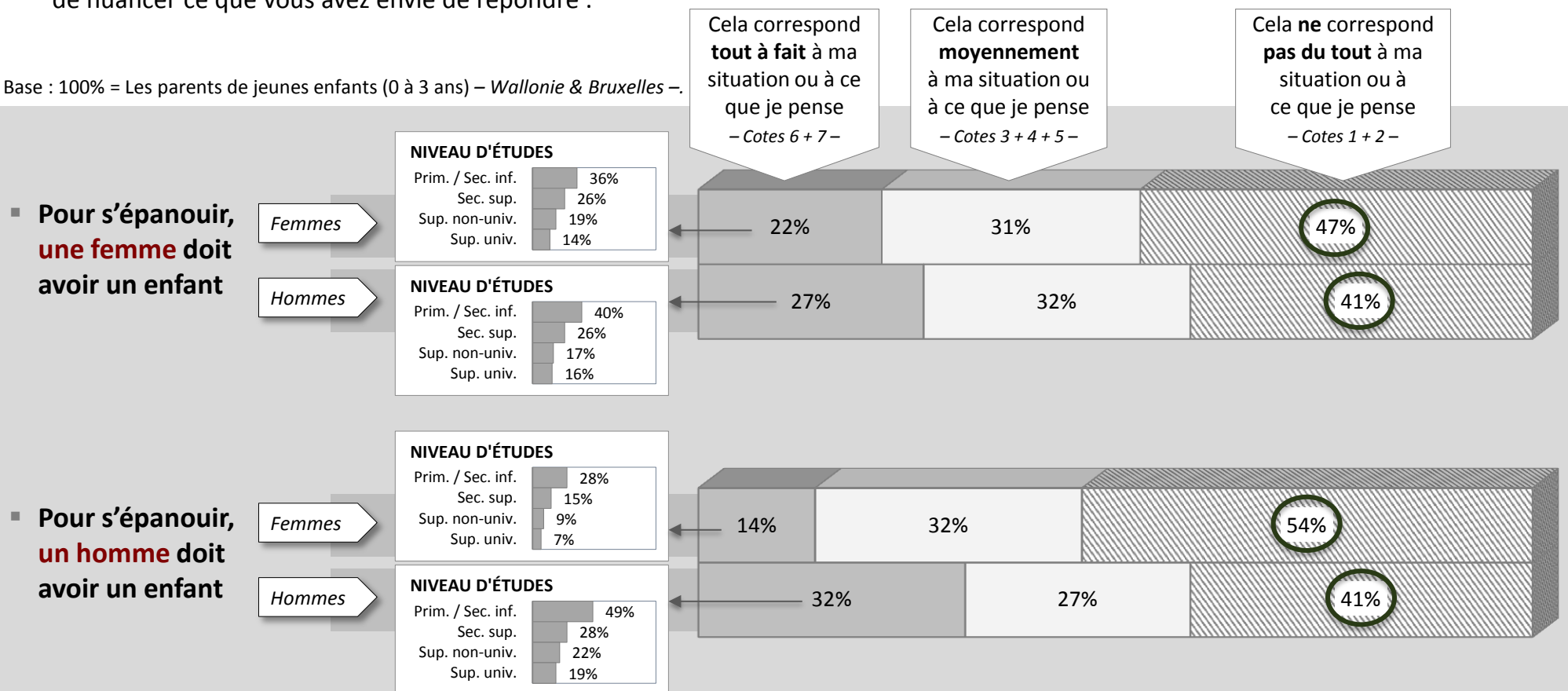
LA FAMILLE, LE COUPLE ET L'ENFANT DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION : BROUILLAGE DES RÔLES ET AUTONOMIE CROISSANTE

- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.



AGENDA

▶ La présentation de Solidaris	1.
▶ Le Thermomètre Solidaris	4.
▶ Comment vont les parents des jeunes enfants – 0 à 3 ans – ?	
▪ La famille, le couple et l'enfant dans une société en mutation : brouillage des rôles et autonomie croissante	7.
▪ L'envers de l'indifférenciation croissante des rôles : de fortes inégalités entre pères et mères de jeunes enfants persistent	29.
• au sein de la famille	36.
• au sein du monde du travail	51.
• au sein de la société en général	71.
▪ En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants de 0 à 3 ans sur dix vivent dans des familles pauvres, ils sont « prisonniers » d'un véritable écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités	100.
▪ La confiance dans divers acteurs	132.
▪ La synthèse	136.
▶ Les prises de position politiques de Solidaris	148.
▶ Les pistes de recommandations de Solidaris	150
▶ L'analyse et les pistes de propositions de notre experte	156.
▶ La biographie de notre experte	177.
▶ La fiche technique de cette étude	179.
▶ Contacts	181.

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT

- ▶ Une question fondamentale émerge : à travers cette mutation et cette désinstitutionalisation de la famille et du couple, quelle est l'évolution de la répartition concrète des tâches entre la femme et l'homme ?
- ▶ Le point de vue que nous adoptons est d'englober le travail rémunéré / salarié mais aussi celui qui est effectué dans le cadre de la famille (la production familiale), c'est-à-dire les tâches domestiques et le travail parental.
Nous considérons cet ensemble comme un « système ».
- ▶ Cette approche systémique se fonde sur l'idée que l'égalité professionnelle ne peut se faire sans l'égalité au sein de la famille et réciproquement. C'est un système.
- ▶ Avec la quasi généralisation de la présence des mères de jeunes enfants sur le marché du travail salarié, c'est donc l'ensemble de ce travail – *salarié et domestique* – qui est maintenant « partagé » dans la famille au sein du couple.
Mais dans quelle proportion ?
Et les évolutions au niveau des représentations sociales se traduisent-elles vraiment dans les comportements ?

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT

- ▶ **Un premier constat brutal : malgré diverses avancées, de fortes inégalités entre hommes et femmes persistent :**
 - ▶ **SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI**, près de neuf mères d'au moins un enfant de 0 à 3 ans sur dix ont une occupation professionnelle mais **un tiers d'entre elles travaillent à temps partiel** – *plus le nombre d'enfants est élevé, plus elles sont nombreuses à travailler à temps partiel* – alors que ce n'est le cas que de 5% des hommes qui sont les pères d'au moins un enfant de 0 à 3 ans.
Au niveau des diplômes, ces femmes ont pourtant au moins les mêmes qualifications que les hommes.
 - ▶ **DANS LA FAMILLE, concernant les tâches domestiques et parentales, le partage semble ne pas évoluer vraiment : selon les mères de jeunes enfants elles-mêmes, elles assument 72% de ces tâches, c'est-à-dire que selon elles, les mères en font 2,5 fois plus que les pères !**
Ironie : les pères, bien qu'ils constatent que leur compagne en fait davantage, ils estiment qu'elles font 58% de ces tâches (versus 72% selon les femmes) et qu'eux-mêmes en effectuent 42% (versus 28% aux yeux de leur compagne !).
Cette inégalité du partage de ces tâches est la plus élevée dans les « familles pauvres »* et la moins élevée dans les « familles très aisées ».

* Voir la définition de cette catégorie au bas de la page 35.

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT

- ▶ Tout semble se passer comme si le temps « libéré » par le travail salarié (car 1/3 des femmes travaillent à temps partiel) était reporté sur le travail domestique.
- ▶ L'égalité du partage du travail global est très loin d'être la réalité.
- ▶ Cela nous conduira à la question : **la société et notamment le monde du travail est-il adapté aux aspirations actuelles des individus en matière de vie avec leurs enfants et de carrière professionnelle ?**
- ▶ Mais d'abord approfondissons la question du partage des tâches au sein de la famille.

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT

FEMMES

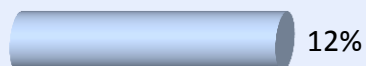
- Mères de jeune(s)
enfant(s) -

- Si l'on ne tient pas compte de votre éventuel congé de maternité / paternité / parental ou de votre éventuelle situation actuelle de demandeur / se d'emploi, quel est votre métier ou votre occupation principale ?

Etes-vous :

Base : 100% = Les femmes de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

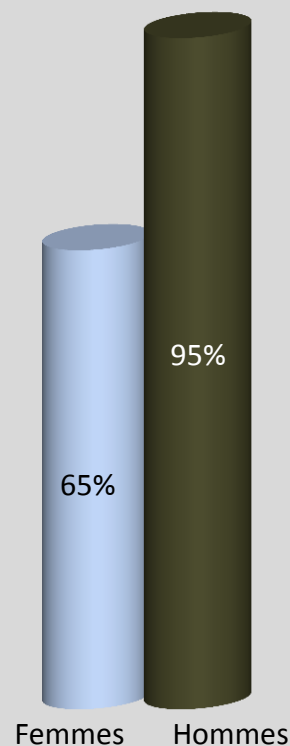
■ Je ne travaille pas



► Travaillez-vous :

Base : 100% = Ceux / Celles qui ont une occupation professionnelle – Wallonie & Bruxelles –.

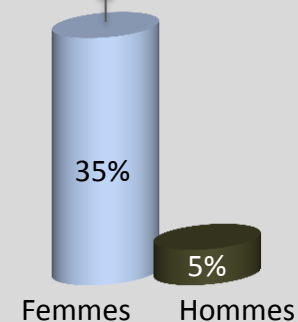
à temps plein



à temps partiel

NOMBRE D'ENFANTS

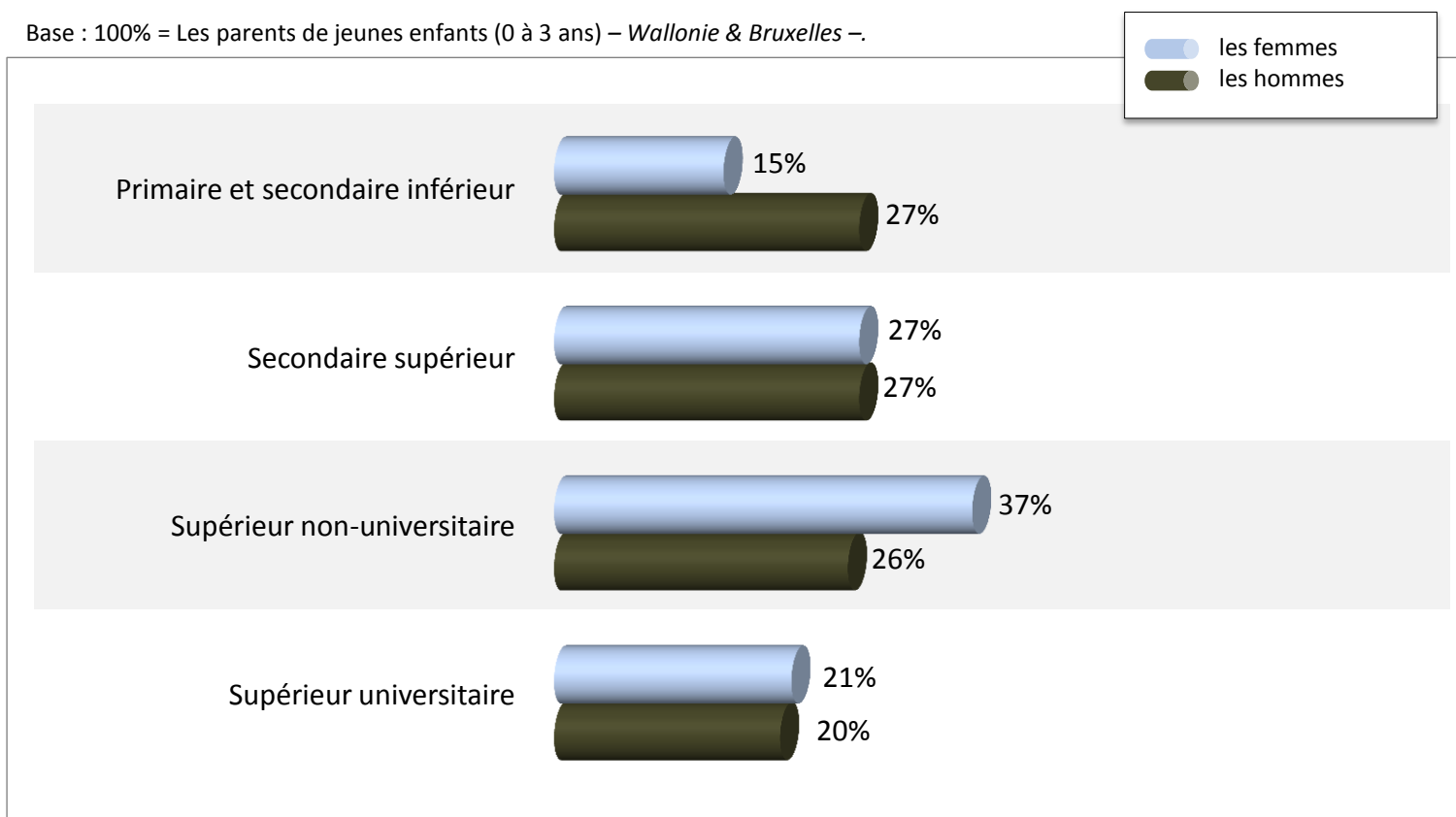
un enfant	28%
deux enfants	37%
≥ trois enfants	53%



L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT

- Quel est le diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu ?

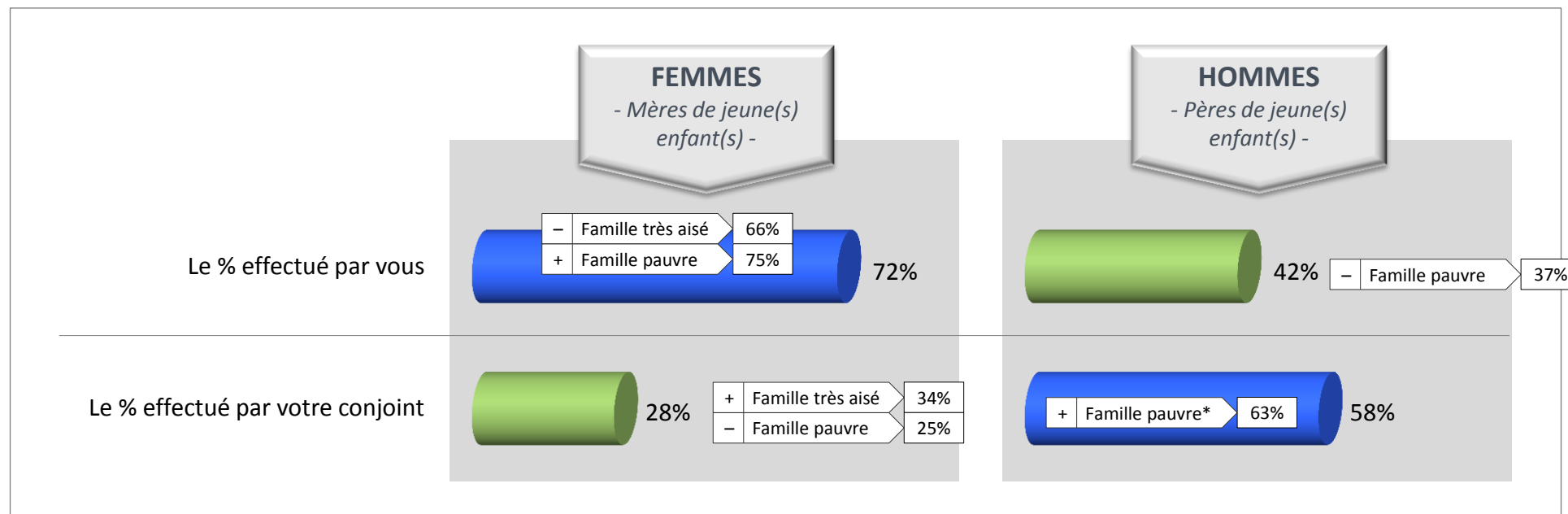
Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.



L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT

- Si 100% est le total du temps que des parents consacrent à s'occuper des enfants et des tâches ménagères, quel est ...

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.



Nous avons établi cinq catégories de « pauvreté objective » selon le revenu net mensuel déclaré.

Selon Anne-Catherine Guio, Gilles Feyaerts, Frank Vandenbroucke et Julie Vinck dans une note de travail pour le Colloque de la Fondation Roi Baudouin « *Agir sur les causes structurelles de la pauvreté des enfants* », le seuil de pauvreté en Belgique en 2014 est de 2.100 € nets/mois pour un couple avec 2 enfants et de 1.600 € nets/mois pour une famille monoparentale avec 2 enfants.

Nous avons donc établi une première borne en nous fondant sur ces montants. Les individus en dessous de cette borne sont considérés comme « *famille pauvre* ». Puis en ajoutant chaque fois des tranches de 1.000 € nets/mois, nous avons quatre catégories supplémentaires : « *milieu populaire* », « *classe moyenne modeste* », « *classe moyenne aisée* », « *classe très aisée* ».

AGENDA

► La présentation de Solidaris	1.
► Le Thermomètre Solidaris	4.
► Comment vont les parents des jeunes enfants – 0 à 3 ans – ?	
▪ La famille, le couple et l'enfant dans une société en mutation : brouillage des rôles et autonomie croissante	7.
▪ L'envers de l'indifférenciation croissante des rôles : de fortes inégalités entre pères et mères de jeunes enfants persistent	29.
• au sein de la famille	36.
• au sein du monde du travail	51.
• au sein de la société en général	71.
▪ En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants de 0 à 3 ans sur dix vivent dans des familles pauvres, ils sont « prisonniers » d'un véritable écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités	100.
▪ La confiance dans divers acteurs	132.
▪ La synthèse	136.
► Les prises de position politiques de Solidaris	148.
► Les pistes de recommandations de Solidaris	150
► L'analyse et les pistes de propositions de notre experte	156.
► La biographie de notre experte	177.
► La fiche technique de cette étude	179.
► Contacts	181.

- ▶ Lorsque surviennent diverses situations (s'occuper de son enfant malade, aller chercher son enfant malade à la crèche, emmener son enfant chez le médecin, etc.) deux constats très clairs :
 - **dans toutes ces situations, ce sont les femmes qui, très majoritairement, s'en chargent.**
 - leur conjoint en ont une perception assez différente : bien qu'ils reconnaissent nettement que leur compagne en font davantage qu'eux, ils s'attribuent néanmoins un rôle que leur compagne ne voit pas en affirmant que ces tâches sont effectuées « autant par l'un et l'autre » plutôt qu'exclusivement par leur compagne.

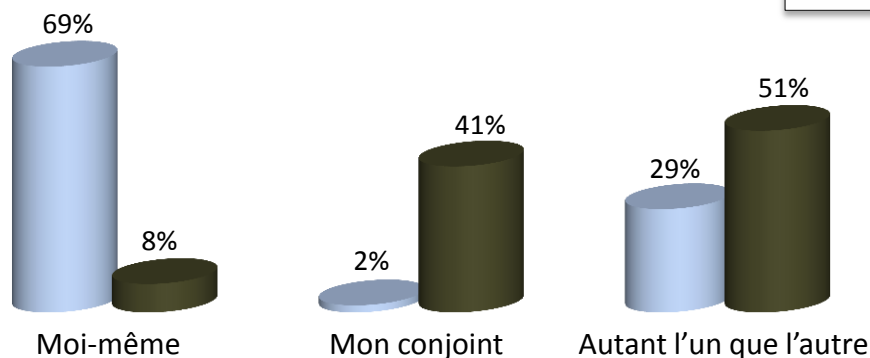
- ▶ Lorsque surviennent des situations inattendues, une majorité de mères de jeunes enfants – *six sur dix* – disent ne pas pouvoir compter sur leur conjoint.
Seules quatre mères sur dix affirment qu'elles peuvent compter sur leur conjoint dans ces situations inattendues.
Les pères de jeunes enfants sont deux fois plus nombreux – *huit sur dix d'entre eux* – à affirmer qu'ils peuvent vraiment compter sur leur conjoint en pareil cas !

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA FAMILLE**

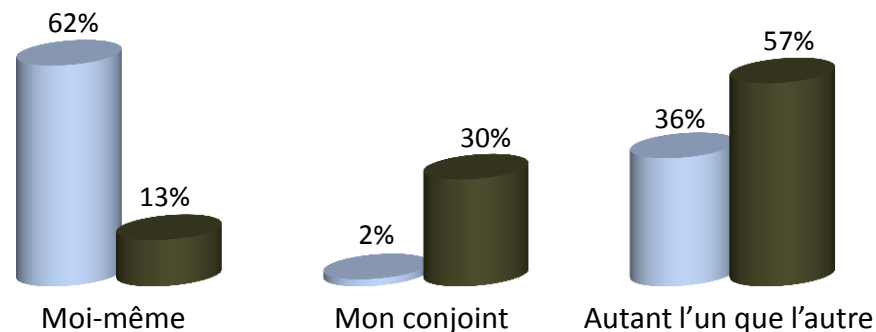
- Lorsque vous devez travailler et que surviennent les situations suivantes, qui s'occupe de trouver une solution ?
Nous évoquons ici votre enfant qui a entre 0 et 3 ans.

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

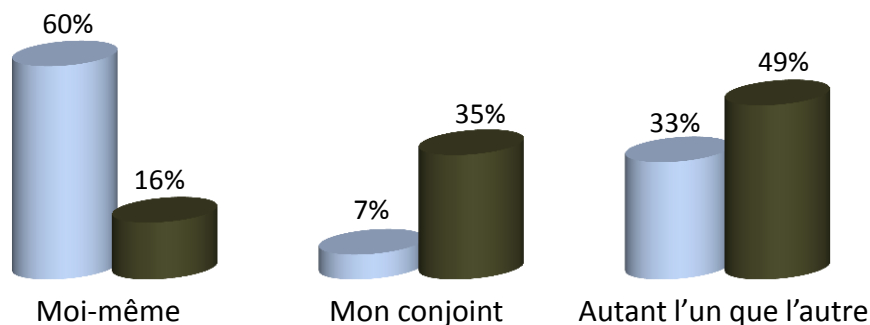
S'OCCUPER DE VOTRE ENFANT MALADE



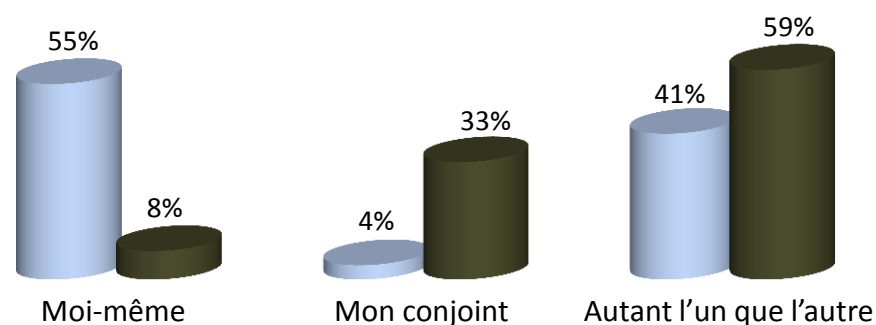
EMMENER VOTRE ENFANT CHEZ UN MÉDECIN



ALLER CHERCHER VOTRE ENFANT MALADE À LA CRÈCHE



S'OCCUPER DE VOTRE ENFANT DURANT LES VACANCES SCOLAIRES



L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA FAMILLE**

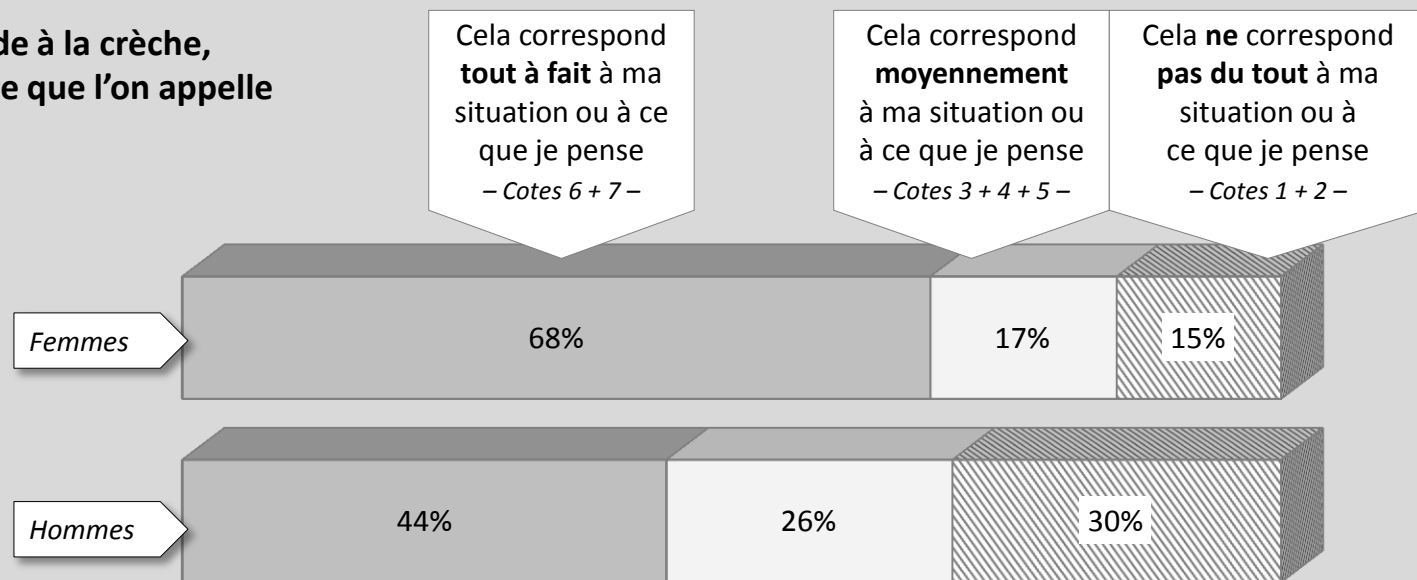
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

- **Quand mon enfant est malade à la crèche, c'est toujours d'abord la mère que l'on appelle**



L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA FAMILLE**

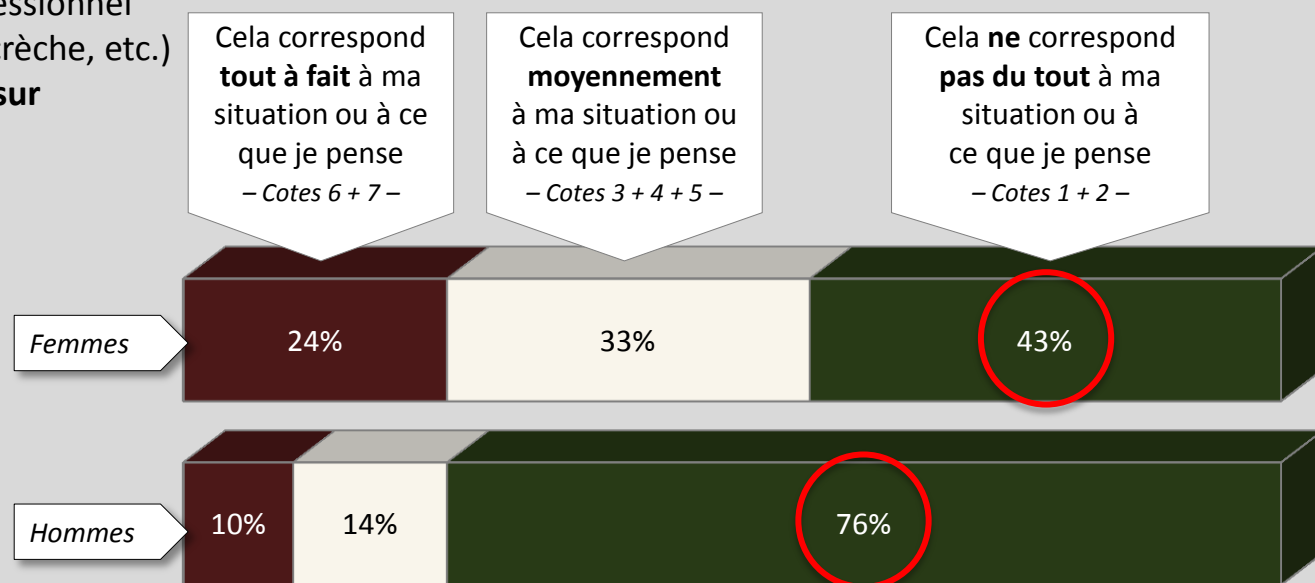
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

- **Tout compte fait, dans la plupart des cas, pour trouver des solutions lorsque survient un problème imprévisible dans l'organisation de la vie quotidienne avec mon / mes enfant(s) (par exemple pour trouver qui va garder un enfant malade, ou un empêchement professionnel pour aller chercher un enfant à la crèche, etc.) je ne peux PAS vraiment compter sur mon conjoint(e)**



- ▶ **Les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à considérer que ce sont vraiment elles « qui portent le plus souvent la charge mentale de l'organisation quotidienne de la famille avec les enfants, c'est-à-dire que ce sont elles qui pensent à tout et qui organisent tout ».**

Elles sont plus de sept sur dix à le penser vraiment, alors que les hommes ne sont qu'un peu plus de trois sur dix à le penser.

- ▶ **Il y a donc 2 constats :**

- **une inégalité de fait dans le partage,**
- **une inégalité qui n'est tendanciellement pas reconnue par les hommes.**

Ces distorsions de perception conduisent évidemment à un manque de reconnaissance !

C'est une sorte de « double peine » pour les femmes.

- ▶ **Confirmation que la charge mentale de l'organisation est essentiellement assumée par les femmes : majoritairement, elles pensent que « les hommes ne font que ce que les femmes leur demande à propos des enfants ».**
Une fois encore, la perception des hommes est très différente !
- ▶ **Et ce n'est pas une question de compétence et de savoir-faire avec de petits enfants car une majorité de femmes – *près de six sur dix d'entre elles* – reconnaissent que leur conjoint « sait vraiment s'occuper de petits enfants » !**
Même si les hommes sont plus nombreux – *plus de huit sur dix d'entre eux* – à s'estimer vraiment capables !
- ▶ **Qu'il s'agisse de la charge mentale de toute l'organisation ou des pratiques, une majorité de femmes pense vraiment que ce sont elles qui s'occupent concrètement de tout. Donc penser ET faire !**
Les hommes ne reconnaissent pas ces pratiques de leur compagne ! Ils sur-déclarent leur implication.

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA FAMILLE**

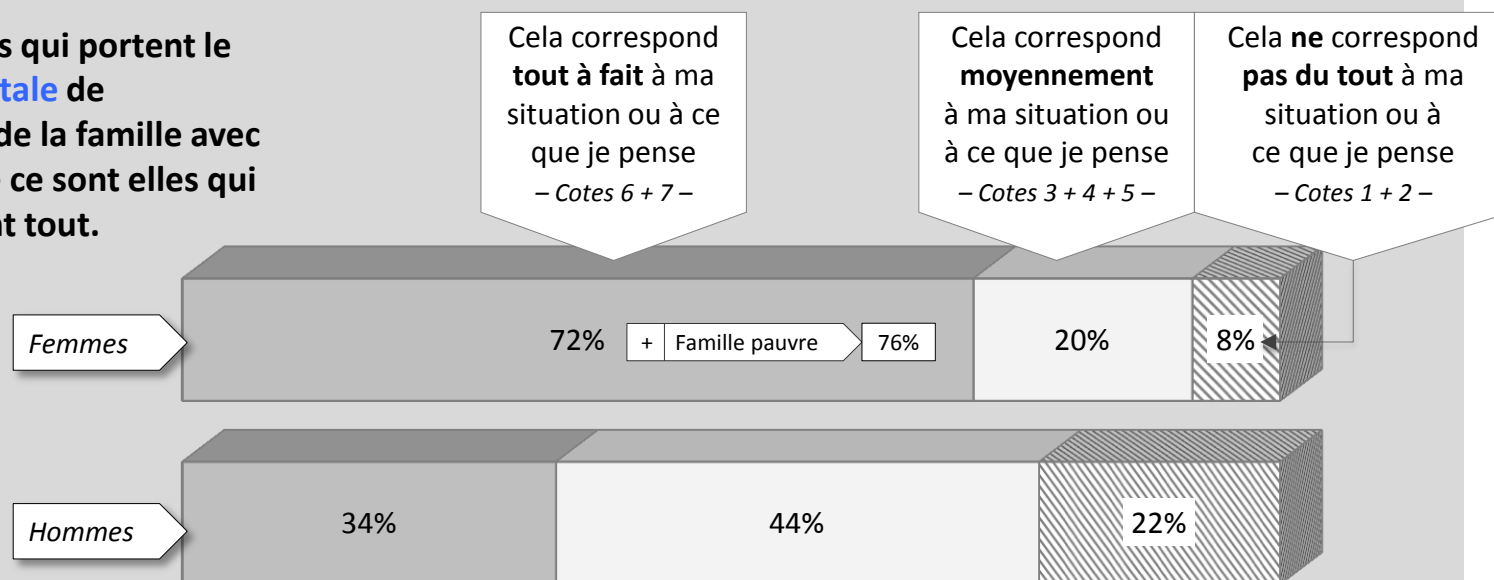
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT** à ma situation ou à ce que je pense",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT** à ma situation ou à ce que je pense".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

- **Au fond, ce sont les femmes qui portent le plus souvent la charge mentale de l'organisation quotidienne de la famille avec les enfants, c'est-à-dire que ce sont elles qui pensent à tout et organisent tout.**



L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA FAMILLE**

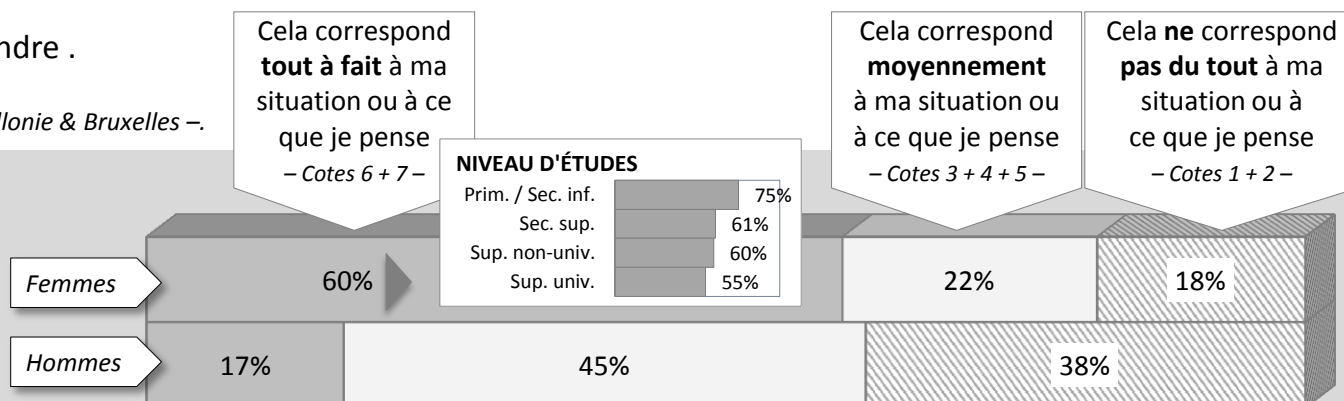
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que **"cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense"**,
- 7 signifie que **"cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense"**.

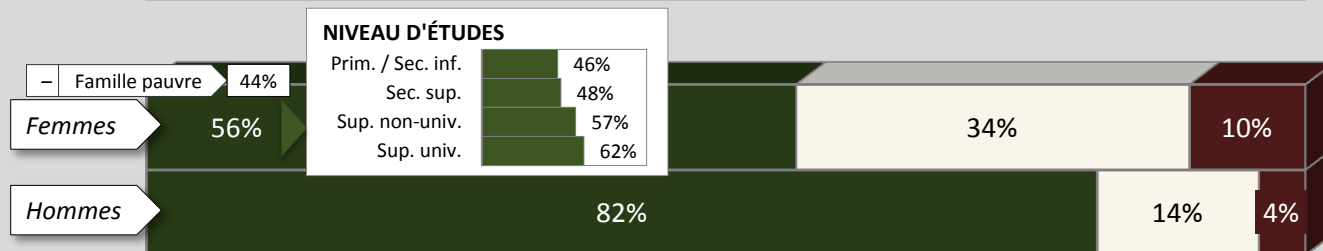
Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

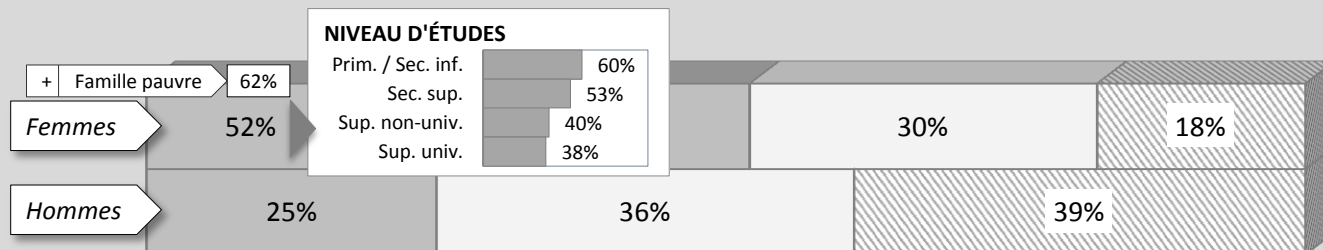
- **Je trouve qu'en général, les hommes ne font essentiellement que ce que les femmes leur demandent à propos des enfants**



- **Mon conjoint sait vraiment s'occuper de petits enfants, il sait comment faire**



- **Il m'arrive de penser que ce sont vraiment les femmes qui s'occupent de quasi tout avec les enfants (se lever la nuit, le médecin, etc.)**



- ▶ **Ces situations de partage non égalitaire des tâches (tant ménagères qu'avec les enfants) sont vécues comme injustes et anormales par une majorité de femmes.**

Seules parmi les femmes ayant un très faible capital culturel (niveau d'études primaires ou secondaires inférieures) une forte minorité – *quatre sur dix d'entre elles* – trouvent cette situation normale.

- ▶ **Et très majoritairement, tant les femmes que les hommes – *six sur dix* – considèrent que le rôle de la femme n'est vraiment pas de rester à la maison pour s'occuper des enfants.**

Ici aussi, parmi celles et ceux qui ont un très faible capital culturel (niveau d'études primaires ou secondaires inférieures) une forte minorité – *quatre sur dix d'entre eux/elles* – trouvent que c'est vraiment le rôle de la femme de rester à la maison pour s'occuper des enfants.

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA FAMILLE**

- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)

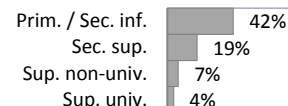
– Wallonie & Bruxelles –.

- Au fond, c'est normal que je fasse davantage de **tâches ménagères** que mon conjoint

Femmes

+ Famille pauvre 36%

NIVEAU D'ÉTUDES



Cela correspond **tout à fait** à ma situation ou à ce que je pense
– Cotes 6 + 7 –

14%

Cela correspond **moyennement** à ma situation ou à ce que je pense
– Cotes 3 + 4 + 5 –

22%

Cela **ne** correspond **pas du tout** à ma situation ou à ce que je pense
– Cotes 1 + 2 –

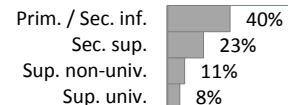
64%

- Au fond, c'est normal que je fasse davantage **pour mes enfants** que mon conjoint

Femmes

+ Famille pauvre 30%

NIVEAU D'ÉTUDES



17%

32%

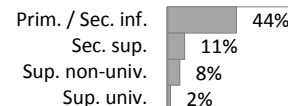
51%

- Le rôle de la femme est plutôt de rester à la maison pour s'occuper des enfants

Femmes

+ Famille pauvre 27%

NIVEAU D'ÉTUDES



12%

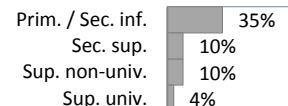
25%

63%

Hommes

+ Famille pauvre 31%

NIVEAU D'ÉTUDES



17%

26%

57%

- ▶ Conséquence de ce partage inégalitaire des tâches concernant les enfants : **les mères de jeunes enfants – 0 à 3 ans – sont beaucoup plus nombreuses que les pères de jeunes enfants – 0 à 3 ans – à affirmer que leur vie « est vraiment une course permanente ».**
- ▶ Et logiquement, **ces mères sont aussi plus nombreuses que ces pères à estimer que la gestion du quotidien avec leur / leurs enfant(s) augmente vraiment leur niveau de stress !**

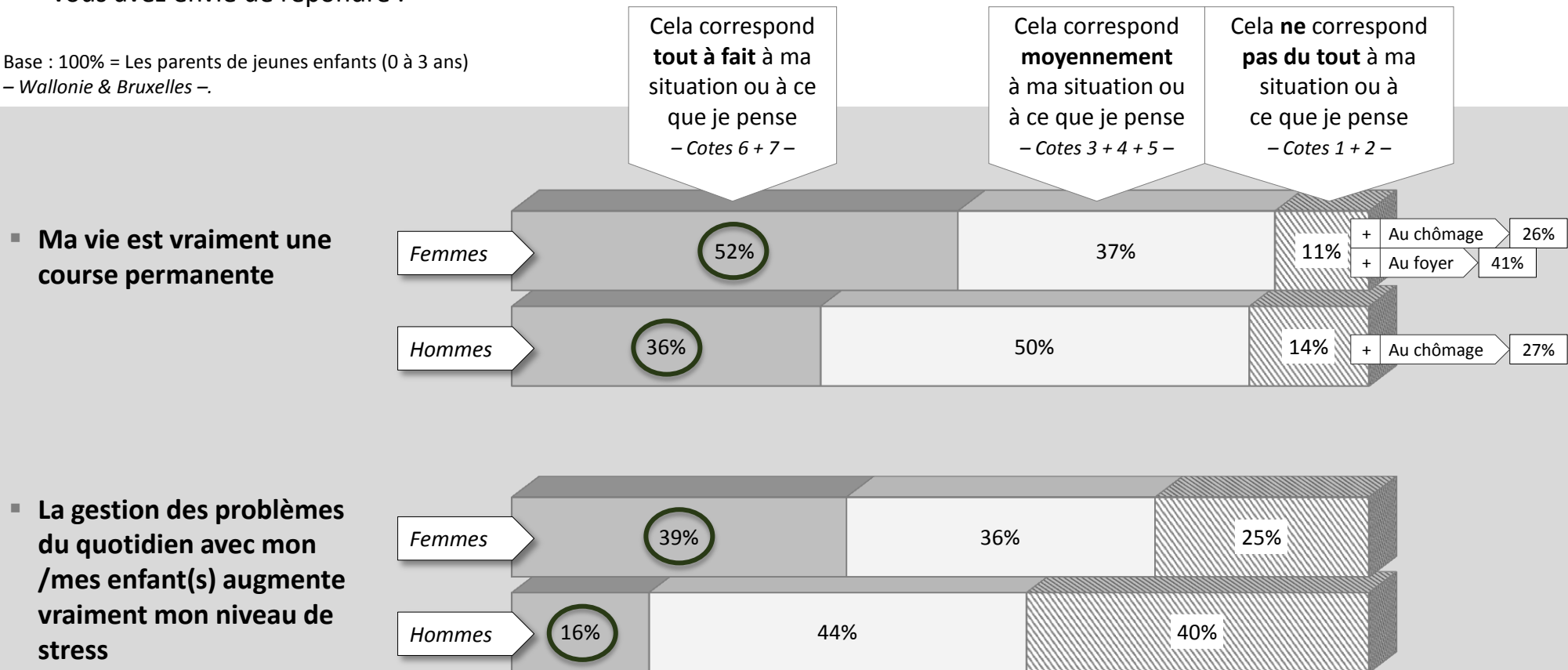
L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA FAMILLE**

- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer
vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.



- **Logiquement, ces situations de « double peine » (partage inégalitaire des tâches ET non reconnaissance de ce surcroît de prise en charge) conduit à des tensions au sein des couples.**

Alors que seules cinq femmes sur dix estiment que leur couple n'est vraiment pas fragilisé par ce partage inégal et les problèmes d'organisation, les hommes sont plus nombreux à penser qu'il n'y a aucun problème – *sept à huit sur dix d'entre eux* –.

Et même quasi deux femmes sur dix estiment que ces situations fragilisent vraiment leur couple !

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA FAMILLE**

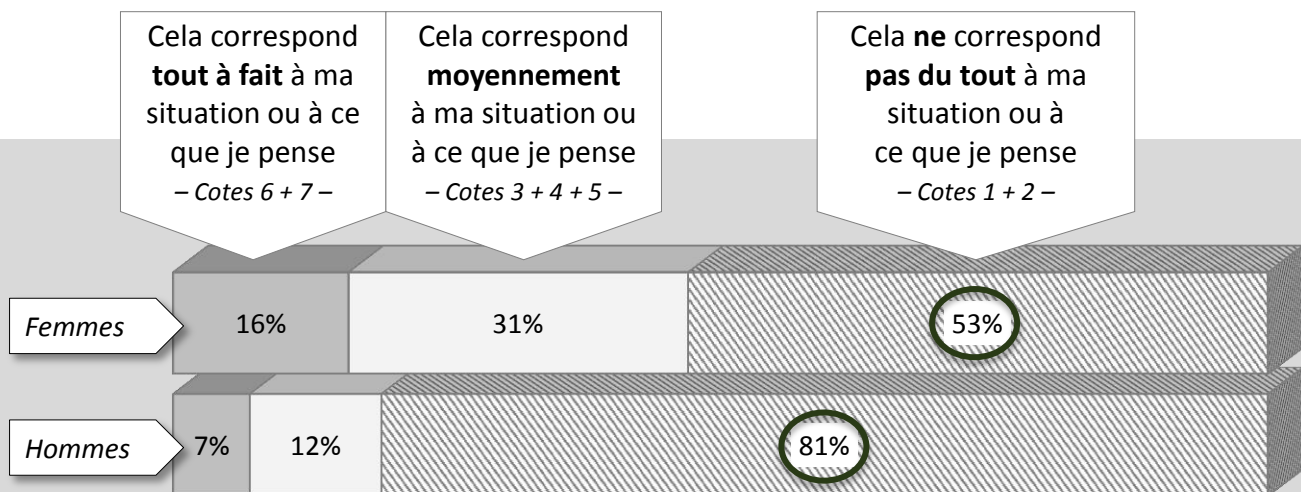
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

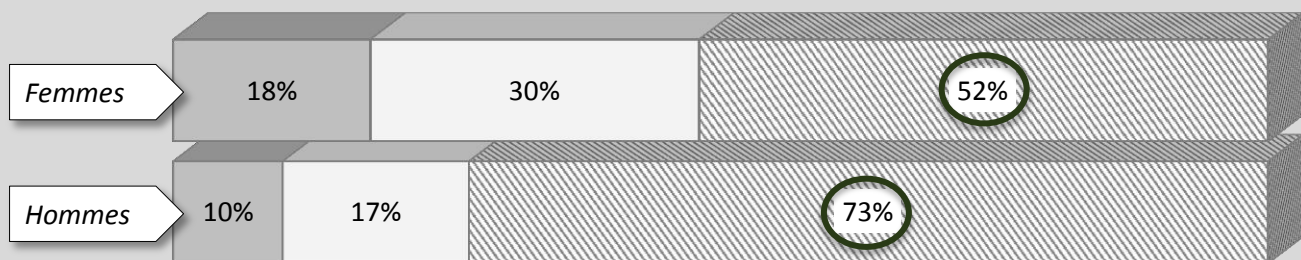
Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer
vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

- **Mon couple est très fragilisé actuellement car la prise en charge des diverses choses liées aux enfants n'est pas vraiment partagée**



- **Il y a beaucoup de tensions actuellement dans mon couple car nous ne parvenons pas à nous organiser**



AGENDA

► La présentation de Solidaris	1.
► Le Thermomètre Solidaris	4.
► Comment vont les parents des jeunes enfants – 0 à 3 ans – ?	
▪ La famille, le couple et l'enfant dans une société en mutation : brouillage des rôles et autonomie croissante	7.
▪ L'envers de l'indifférenciation croissante des rôles : de fortes inégalités entre pères et mères de jeunes enfants persistent	29.
• au sein de la famille	36.
• au sein du monde du travail	51.
• au sein de la société en général	71.
▪ En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants de 0 à 3 ans sur dix vivent dans des familles pauvres, ils sont « prisonniers » d'un véritable écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités	100.
▪ La confiance dans divers acteurs	132.
▪ La synthèse	136.
► Les prises de position politiques de Solidaris	148.
► Les pistes de recommandations de Solidaris	150
► L'analyse et les pistes de propositions de notre experte	156.
► La biographie de notre experte	177.
► La fiche technique de cette étude	179.
► Contacts	181.

- ▶ **Selon les mères de jeunes enfants, le monde du travail est encore vraiment marqué par du machisme, donc par des inégalités entre femmes et hommes.**

Néanmoins, tendanciuellement les pères de jeunes enfants expriment aussi, bien que moins que les mères, la présence de ces inégalités.

- ▶ **Mais constats intéressants :**

- parmi les femmes, plus on monte dans l'échelle des professions, plus elles attestent la présence de ces préjugés et de ces inégalités,
- alors que parmi les hommes, c'est tendanciuellement le constat inverse : plus on monte dans l'échelle des professions, moins ils attestent de ces situations inégalitaires.
Autrement dit, c'est dans les catégories socio-professionnelles élevées que la concurrence est la plus dure, que les bastions d'hommes sont encore plutôt fermés : les femmes s'y sentent fort sur la sellette alors que les hommes ont bonne conscience de leur ouverture !

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DU MONDE DU TRAVAIL**

- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

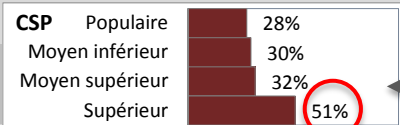
- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

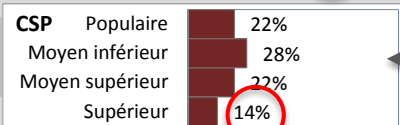
Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

- **J'ai vraiment le sentiment que dans les milieux du travail, il y a toujours l'idée qu'une femme n'est pas aussi libre de corps et d'esprit qu'un homme pour s'investir dans son travail**

Femmes



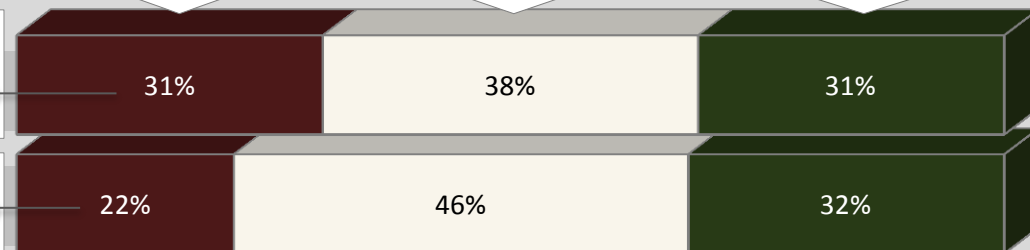
Hommes



Cela correspond **tout à fait** à ma situation ou à ce que je pense
– Cotes 6 + 7 –

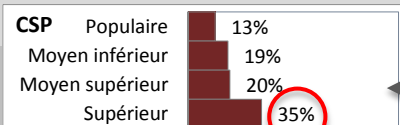
Cela correspond **moyennement** à ma situation ou à ce que je pense
– Cotes 3 + 4 + 5 –

Cela **ne** correspond **pas du tout** à ma situation ou à ce que je pense
– Cotes 1 + 2 –

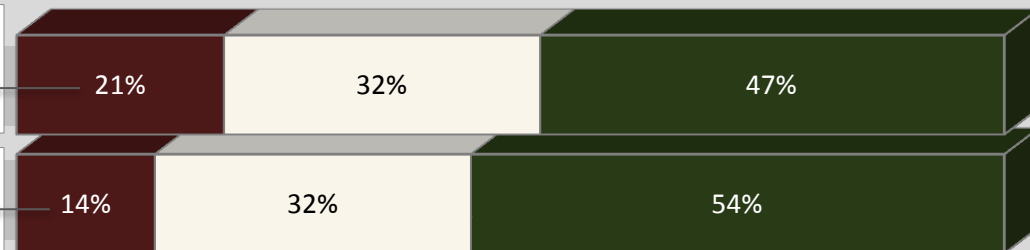
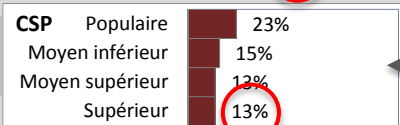


- **L'inégalité femme-homme dans mon entreprise / administration / organisation est encore trop importante (salaire, carrière, etc.)**

Femmes



Hommes



- ▶ Par rapport à la récente naissance (on évoque un enfant qui a entre 0 et 3 ans) :
 - Dans trois cas sur quatre, tant selon les mères que les pères, l'employeur a bien réagi au moment de l'annonce de l'attente d'un enfant et au moment du départ en congé de maternité / paternité.
Il demeure que dans un cas sur dix, l'employeur a vraiment réagi négativement, c'est davantage dans les postes occupés de façon irrégulière (horaire variable, intérim) et touche des publics fragilisés ou très jeunes.
 - Et lorsque la mère ou le père doit gérer des problèmes de garde d'enfants, dans sept cas sur dix l'employeur est compréhensif.
Il demeure que dans trois cas sur dix il est « agacé », c'est davantage aussi dans les postes occupés de façon irrégulière (horaire variable, intérim, travail le samedi, le dimanche, en soirée, etc.) et touche des publics fragilisés ou très jeunes.
- ▶ Donc, aux yeux des mères et des pères, la majorité des employeurs ne réagit pas mal et ne paraît pas agacée.
Cela signifie tout de même que dans les autres cas – *de un à trois sur dix* – l'employeur réagit mal.

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DU MONDE DU TRAVAIL**

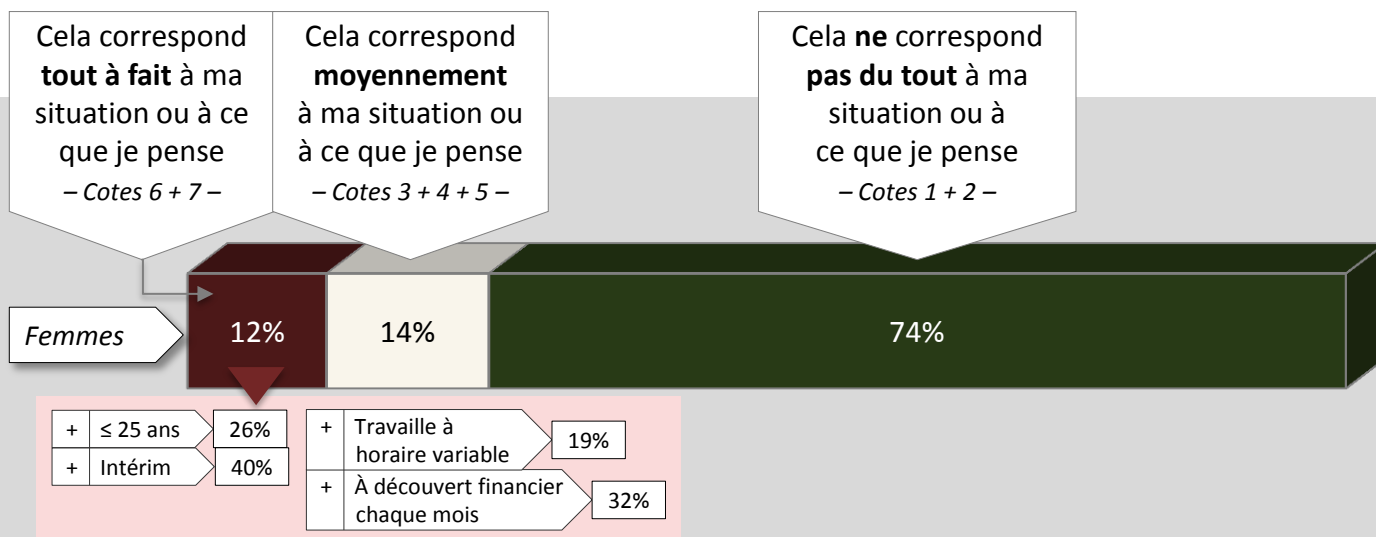
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

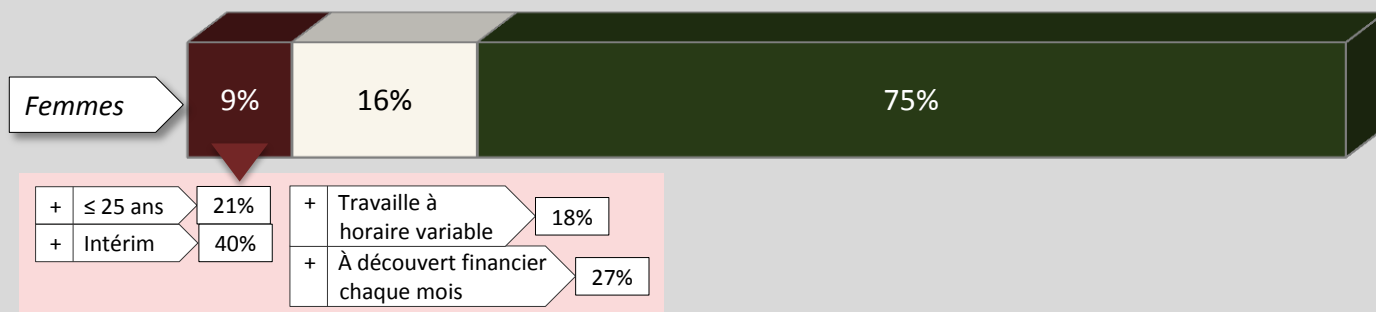
Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les mères de jeunes enfants (0 à 3 ans) ayant un emploi – Wallonie & Bruxelles –.

- **Lorsque j'ai annoncé à mon employeur que j'attendais un enfant, il a réagi négativement**



- **Lorsque je suis parti(e) en congé de maternité / paternité, mon employeur a réagi négativement**

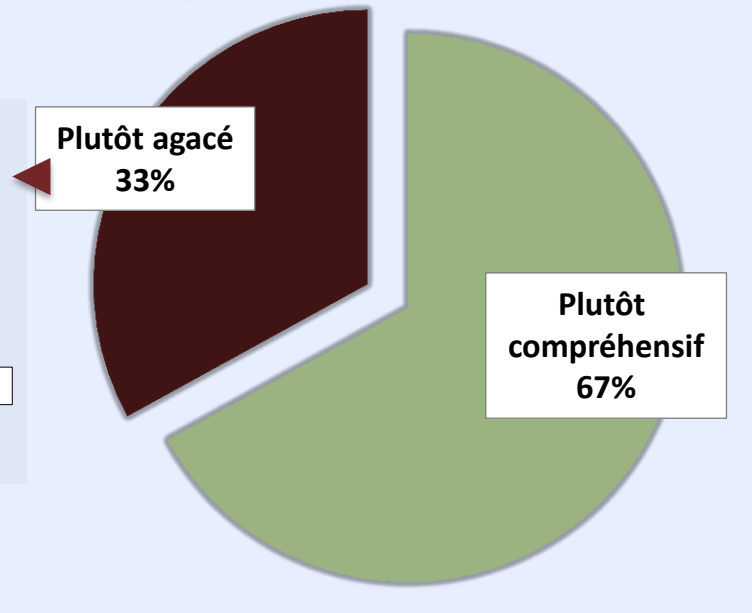


L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DU MONDE DU TRAVAIL**

- Lorsque vous devez gérer des problèmes de garde d'enfant, votre employeur est :

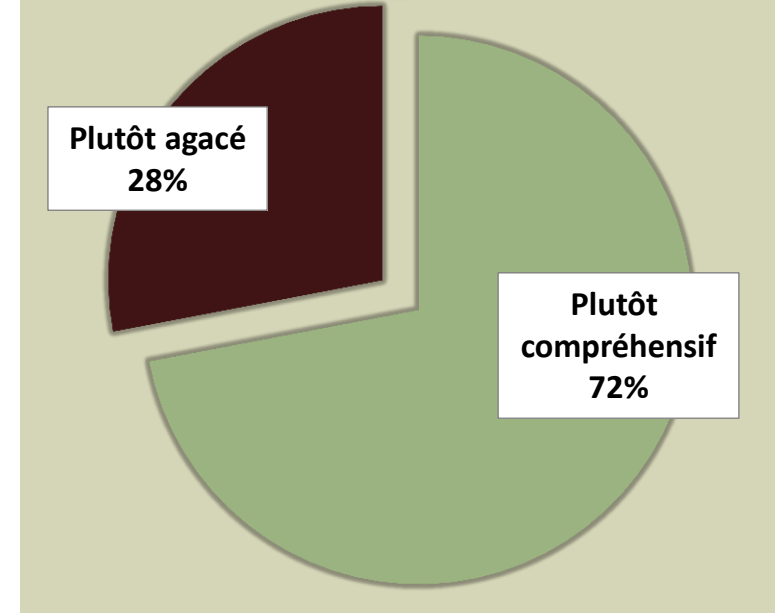
Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

FEMMES - Mères de jeune(s) enfant(s) -



+	≤ 25 ans	53%
+	Intérim	51%
-	Fonctionnaire	25%
+	Dans le privé	34%
+	Travaille à horaire variable	38%
+	Travaille samedi / dimanche / soirée	44%
+	Famille pauvre	43%

HOMMES - Pères de jeune(s) enfant(s) -



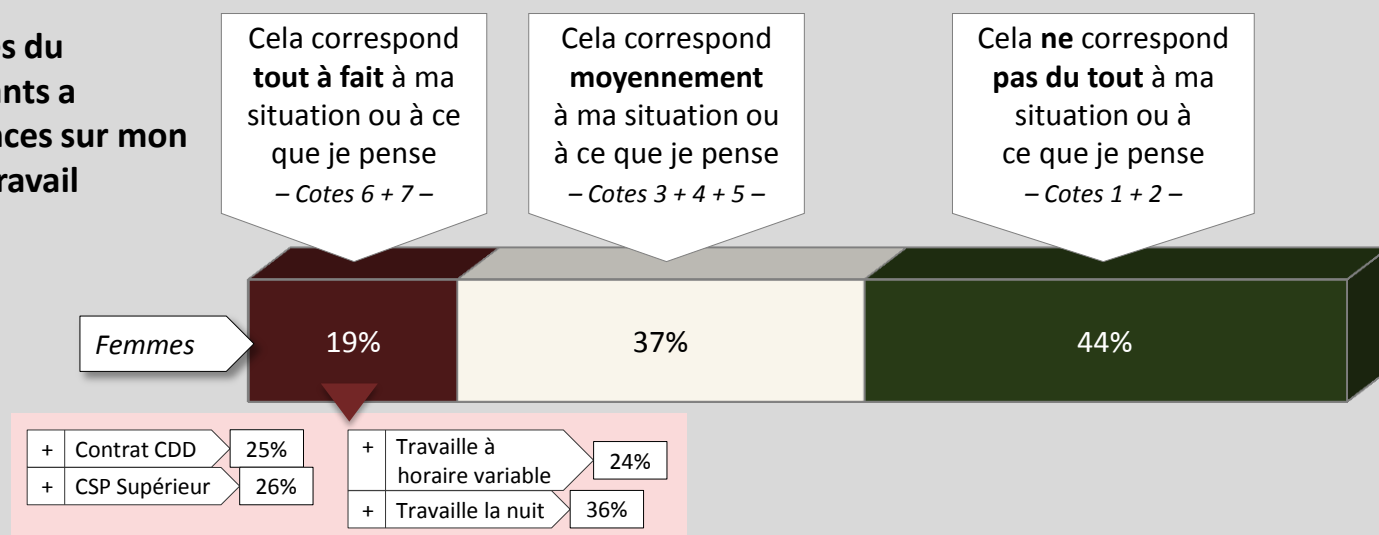
- ▶ Le fait qu'une majorité d'employeurs accepte la maternité et ne réagit pas mal à l'annonce de celle-ci ou lors du départ en congé de maternité / paternité, ne signifie pas que la maternité n'ait pas de conséquences sur la vie au travail.
- ▶ Nous allons voir que la maternité est un facteur de malaise et de mal-être dans la vie au travail et sur leur évolution professionnelle pour un certain nombre de mères ayant une occupation professionnelle (88% d'entre elles ont un travail) :
 1. **DES CONSÉQUENCES EN TERMES DE MAL-ÊTRE AU TRAVAIL :** seules quatre mères sur dix affirment que la gestion des problèmes du quotidien avec le(s) enfant(s) n'a vraiment pas d'impact sur leur bien-être au travail, les autres, soit **une majorité – six sur dix – évoquent un mal-être au travail, et deux sur dix l'affirment nettement, il s'agit principalement de cas de contrats à horaires atypiques ou parmi les CSP supérieures.**
 - ceci se comprend notamment lorsque l'on constate que **seulement deux mères sur dix affirment qu'elles pourraient vraiment demander un aménagement du temps de travail (temps partiel, télétravail, etc.) pour concilier vie de travail et vie avec l'enfant.** Autrement dit, l'assouplissement des horaires ne paraît pas acceptée par une majorité d'employeurs, et même une mère sur deux affirme qu'elle ne pourrait vraiment pas demander un assouplissement horaire.
 - et en effet, **seule une mère sur dix dit clairement que son employeur fait vraiment beaucoup pour aider les jeunes parents à concilier vie de famille et de travail.** Et six sur dix affirment que leur employeur n'entreprend rien dans ce domaine au profit du bien-être de ses salarié(e)s.

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DU MONDE DU TRAVAIL**

- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :
 - 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
 - 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les mères de jeunes enfants (0 à 3 ans) ayant un emploi, soit 88% – Wallonie & Bruxelles –.

- **La gestion des problèmes du quotidien avec mes enfants a vraiment des conséquences sur mon niveau de bien-être au travail**

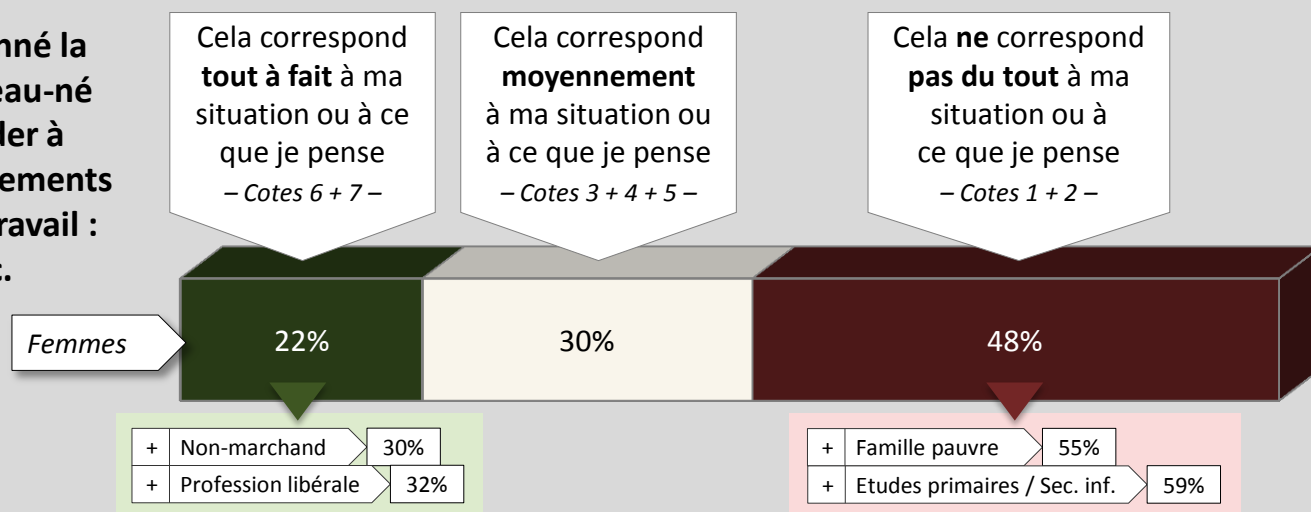


L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DU MONDE DU TRAVAIL**

- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :
 - 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
 - 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les mères de jeunes enfants (0 à 3 ans) ayant un emploi, soit 88% – Wallonie & Bruxelles –.

- **J'ai le sentiment qu'étant donné la venue de mon dernier nouveau-né je pourrais vraiment demander à mon employeur des aménagements dans l'organisation de mon travail : télétravail, temps partiel, etc.**

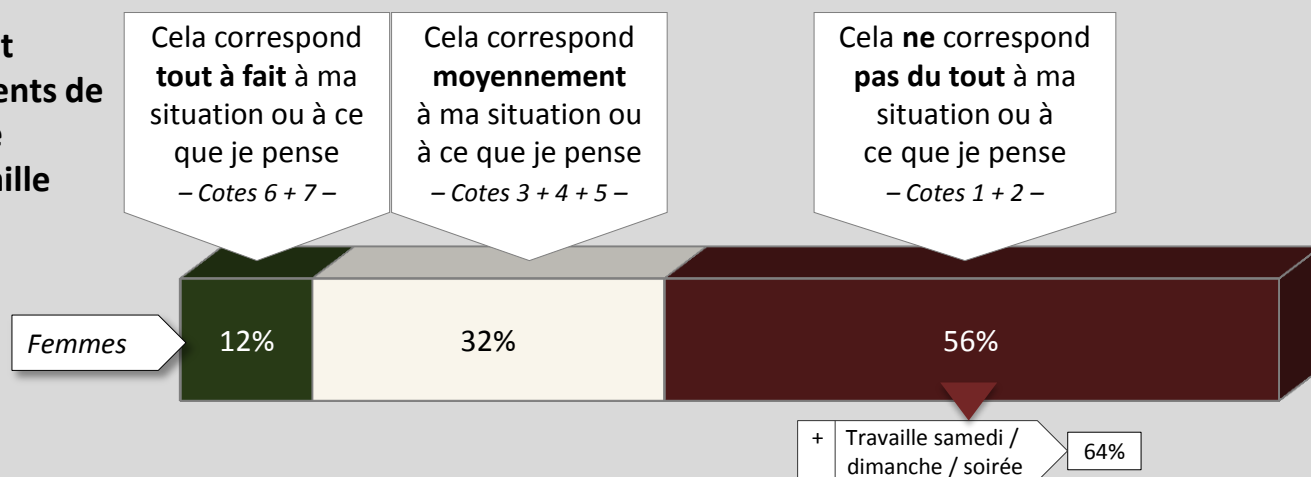


L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DU MONDE DU TRAVAIL**

- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :
- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
 - 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".
- Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les mères de jeunes enfants (0 à 3 ans) ayant un emploi, soit 88% – Wallonie & Bruxelles –.

- **Mon employeur fait vraiment beaucoup pour aider les parents de jeunes enfants à concilier vie professionnelle et vie de famille**



2. **Des conséquences SUR LEUR ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE** : seules un peu plus de cinq mères sur dix affirment que leur congé de maternité n'a vraiment pas eu de conséquences sur leur évolution professionnelle, les autres, soit quasi **cinq mères sur dix évoquent un impact négatif sur leur évolution professionnelle**, et deux sur dix affirment clairement que la naissance a eu un impact négatif sur leur carrière, il s'agit principalement de CDD ou parmi les CSP supérieures.

- ceci se comprend lorsque l'on constate que **trois mères sur dix affirment nettement avoir déjà renoncé à de nouvelles responsabilités professionnelles à cause des soucis d'organisation et de gardes d'enfants**. Seules cinq mères sur dix disent n'avoir aucunement renoncé à de nouvelles responsabilités !
- et lorsque l'on constate **qu'une mère sur dix a vraiment renoncé à demander une augmentation de salaire à cause de l'occupation de l'organisation et de la garde d'enfants**.

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DU MONDE DU TRAVAIL**

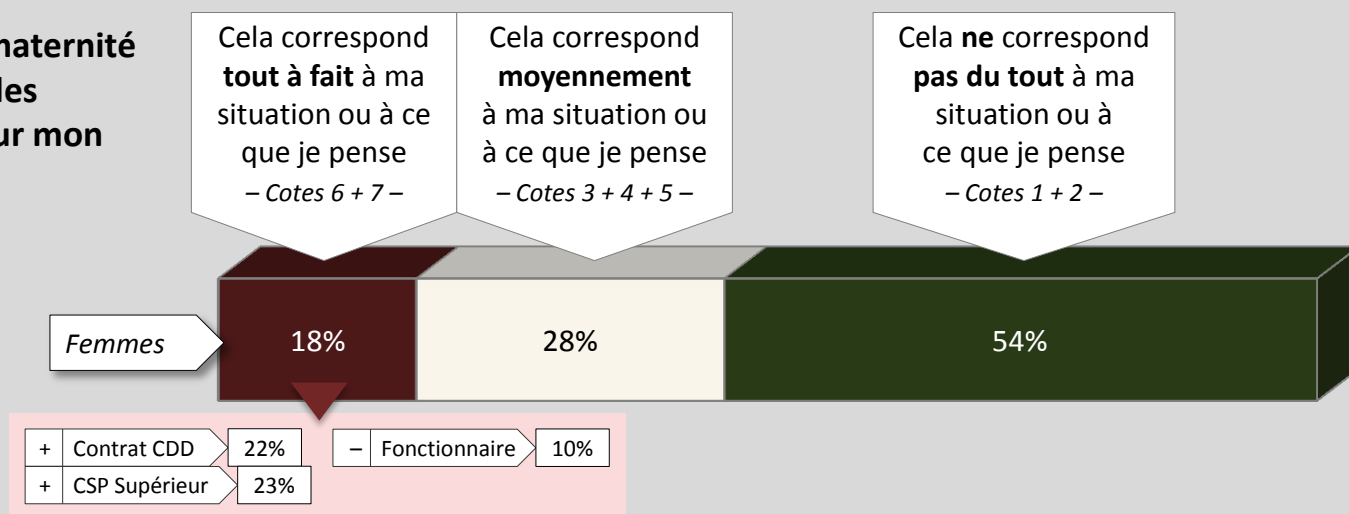
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les mères de jeunes enfants (0 à 3 ans) ayant un emploi, soit 88% – Wallonie & Bruxelles –.

- **Mon départ en congé de maternité / ~~paternité~~ a vraiment eu des conséquences négatives sur mon évolution professionnelle**

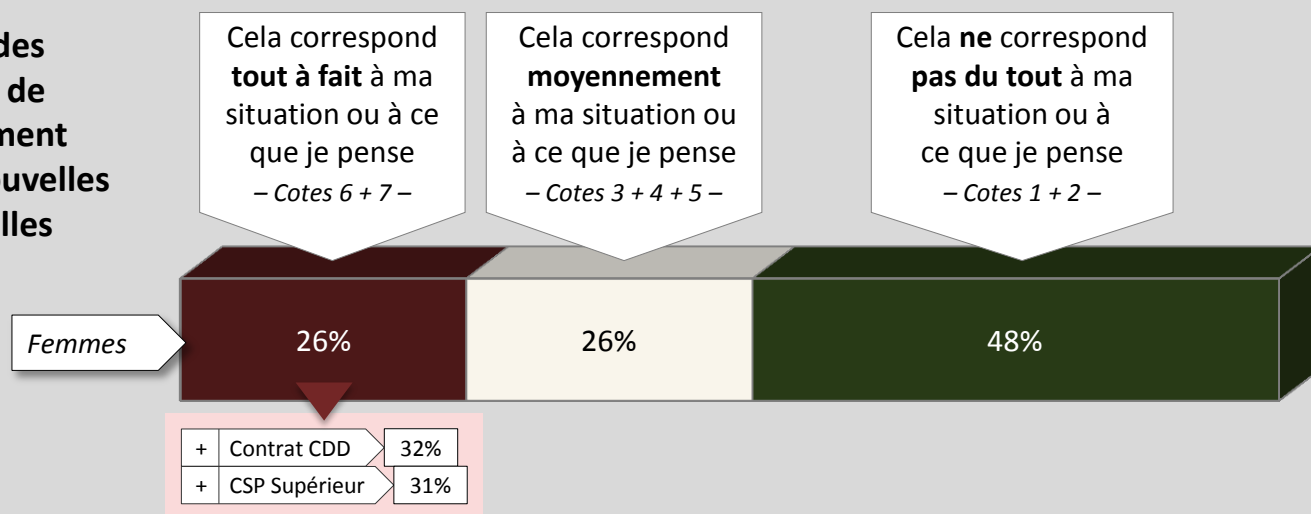


L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DU MONDE DU TRAVAIL**

- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :
- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
 - 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".
- Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les mères de jeunes enfants (0 à 3 ans) ayant un emploi – Wallonie & Bruxelles –.

- **Le fait de devoir me soucier des problèmes d'organisation et de garde d'enfant m'a déjà vraiment amené(e) à renoncer à de nouvelles responsabilités professionnelles**

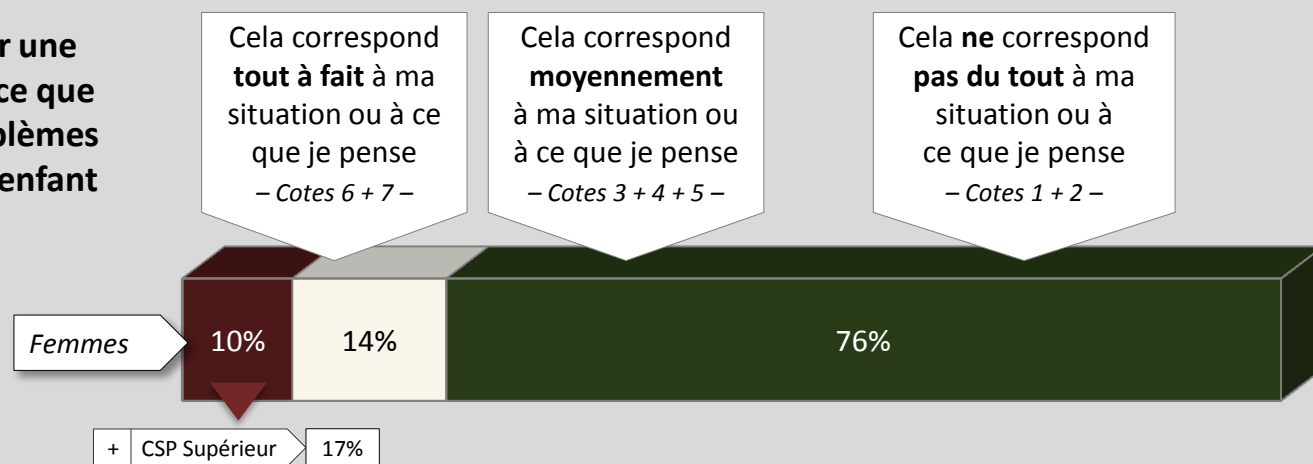


L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DU MONDE DU TRAVAIL**

- ▶ Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :
 - 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
 - 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les mères de jeunes enfants (0 à 3 ans) ayant un emploi – Wallonie & Bruxelles –.

- **J'ai déjà renoncé à demander une augmentation de salaire parce que je devais m'occuper des problèmes d'organisation et de garde d'enfant**



► Cette inadaptation vécue est telle que :

- **trois mères sur dix se disent parfois qu'il faudrait vraiment choisir : être parent ou travailler. Seules quatre sur dix ne se posent jamais cette question. Les autres sont mitigées.**
- **deux mères sur dix affirment qu'il leur est vraiment arrivé de reporter ou de renoncer à l'idée d'avoir un enfant pour des raisons professionnelles. Sept sur dix n'ont jamais été dans ce cas. Les autres sont mitigées. Davantage parmi les catégories socio-professionnelles supérieures.**
- **les hommes semblent nettement moins préoccupés par ces questions.**

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DU MONDE DU TRAVAIL**

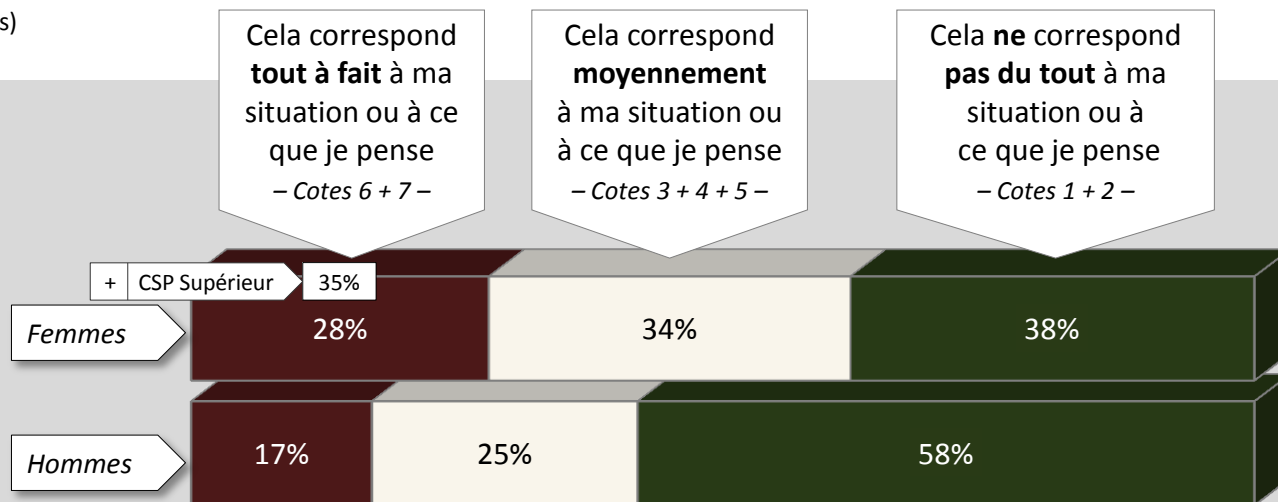
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

- **Parfois je me dis qu'il faudrait que je choisisse : être parent ou travailler**



- **Il m'est vraiment arrivé de reporter ou de renoncer à l'idée d'avoir un enfant pour des raisons professionnelles**



- ▶ **En conclusion, six mères de jeunes enfants sur dix affirment clairement que le monde du travail n'est vraiment pas adapté pour permettre d'avoir des enfants et de vivre avec eux le temps que l'on souhaiterait au début de leur vie.**

Les pères sont un peu moins nombreux à l'affirmer aussi nettement – *quatre sur dix* –.

Mais seules de petites minorités – *une mère sur dix et deux pères sur dix* – pensent que le monde du travail est vraiment adapté.

- ▶ **La question posée par ce constat massif est celle des temps sociaux.
Ou plus spécifiquement de l'inadéquation entre les aspirations des individus et l'organisation du travail à laquelle ils doivent participer.**

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DU MONDE DU TRAVAIL**

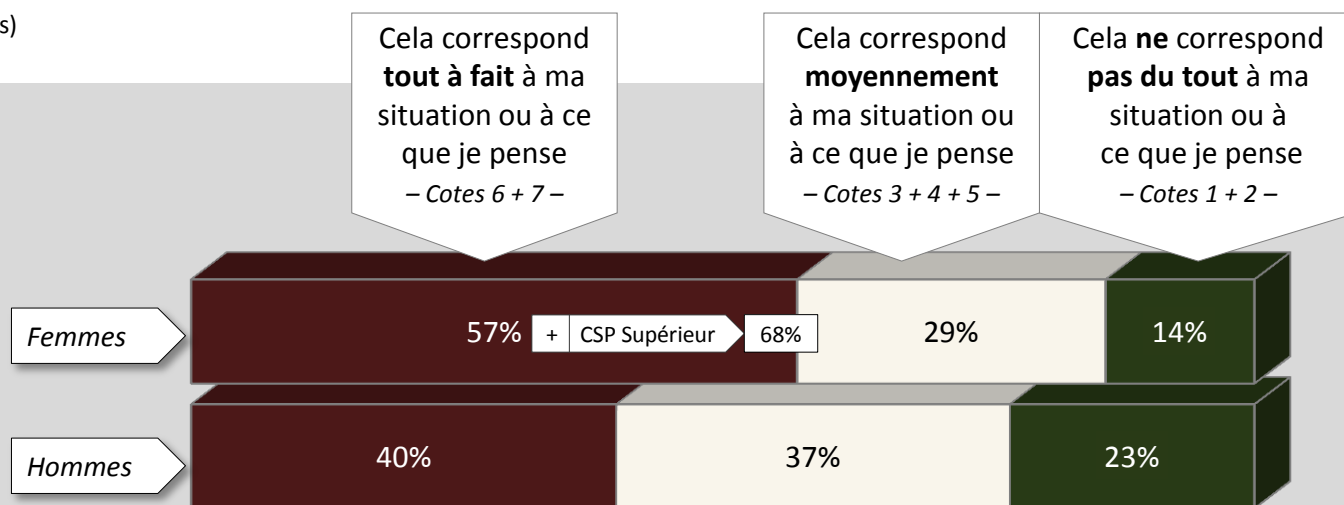
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

- **Au fond, le monde du travail n'est vraiment pas adapté pour nous permettre de faire des enfants et d'avoir le temps que l'on souhaiterait avec eux, surtout au début de leur vie**



- Le monde du travail n'est donc pas perçu comme hostile à la maternité mais davantage comme non adapté.

Le monde du travail comporte donc peut-être des solutions pour réduire les inégalités entre femmes et hommes dans le monde du travail liées à la maternité.

- Que faire ?

Les mères plébiscitent d'abord :

- un assouplissement des horaires sous diverses formes (travailler chez soi, des aménagements d'horaires, etc.),
- offrir l'accès à une crèche proche du lieu de travail (dans l'entreprise ou près du lieu de travail),
- des aides financières pour payer des gardes d'enfants.

Les pères expriment globalement les mêmes souhaits mais ils sont chaque fois moins nombreux à approuver vraiment telle ou telle mesure, comme s'ils se sentaient moins concernés...

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DU MONDE DU TRAVAIL**

- Voici différentes mesures possibles qu'un employeur pourrait mettre en œuvre pour vous aider dans votre tâche de parent de jeunes enfants . Merci de me dire chaque fois comment vous trouvez l'idée grâce à l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que **"ce n'est vraiment PAS une bonne idée"**,
- 7 signifie que **"c'est vraiment une très bonne idée "**.

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre.

Si votre employeur permet actuellement cette mesure, mettez « 9 »

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

1. Des jours enfants-malades

2. Des aménagements d'horaires de travail en cas de besoin

3. Développer une crèche dans l'entreprise

4. La possibilité de travailler parfois chez moi (du télétravail)

5. Des aides financières pour payer des gardes d'enfants

6. Favoriser l'accès à une crèche existante proche du lieu de travail

7. Me laisser prendre plusieurs mois de congé au-delà du congé de maternité / paternité et des 4 mois de congé parental SANS me pénaliser au niveau de ma carrière

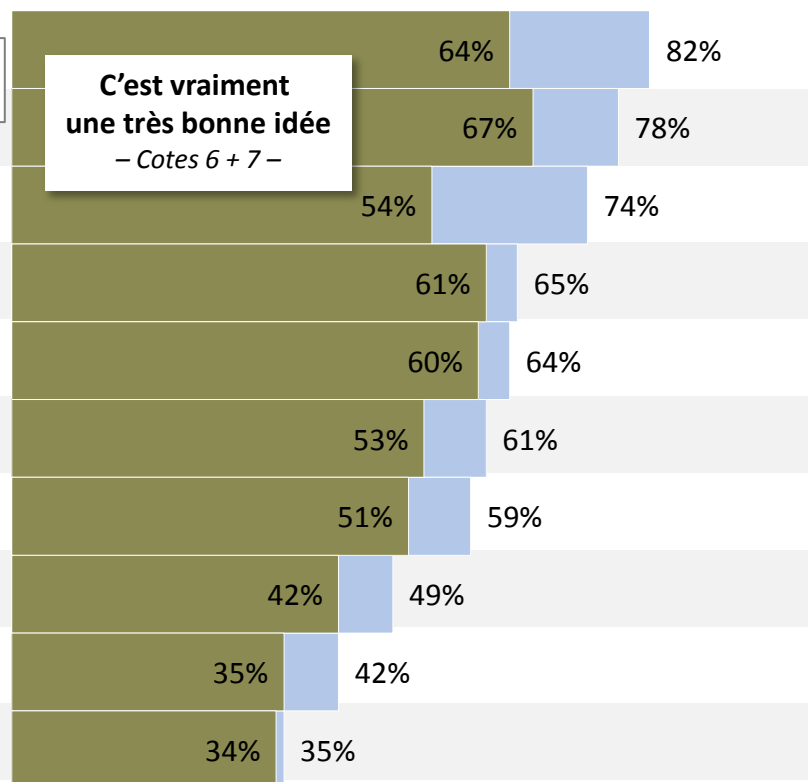
8. Pouvoir prendre congé toutes les vacances scolaires

9. L'interdiction d'organiser des réunions tôt le matin ou tard le soir

10. Pouvoir faire 20 minutes de sieste ou de relaxation par jour

■ Selon les femmes
■ Selon les hommes

**C'est vraiment
une très bonne idée**
– Cotes 6 + 7 –



AGENDA

► La présentation de Solidaris	1.
► Le Thermomètre Solidaris	4.
► Comment vont les parents des jeunes enfants – 0 à 3 ans – ?	
▪ La famille, le couple et l'enfant dans une société en mutation : brouillage des rôles et autonomie croissante	7.
▪ L'envers de l'indifférenciation croissante des rôles : de fortes inégalités entre pères et mères de jeunes enfants persistent	29.
• au sein de la famille	36.
• au sein du monde du travail	51.
• au sein de la société en général	71.
▪ En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants de 0 à 3 ans sur dix vivent dans des familles pauvres, ils sont « prisonniers » d'un véritable écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités	100.
▪ La confiance dans divers acteurs	132.
▪ La synthèse	136.
► Les prises de position politiques de Solidaris	148.
► Les pistes de recommandations de Solidaris	150
► L'analyse et les pistes de propositions de notre experte	156.
► La biographie de notre experte	177.
► La fiche technique de cette étude	179.
► Contacts	181.

► Un paradoxe apparaît :

- **d'une part, les motivations d'avoir un/ des enfant(s) sont « d'être heureux et de concrétiser son couple ».** On est loin de l'impératif implicite de reproduction de la famille comme une unité économique et de statut qui prévalait dans les sociétés que nous quittons. Ce qui compte est la quête de la réalisation de soi et de chacun.
- **d'autre part, la société ne paraît pas du tout adaptée à ces aspirations en termes d'épanouissement et d'autonomie de chacun.**

► Examinons d'abord les raisons de faire des enfants.

Clairement, consensus : que ce soit les mères ou les pères de jeunes enfants – *de 0 à 3 ans* – ils expliquent leur choix par l'envie d'avoir une vie quotidienne plus joyeuse avec un enfant et par leur désir de construire leur propre famille.

Ce qui ne compte quasi pas à leurs yeux sont des motivations liées à l'idée de reproduire (transmettre un patrimoine, reproduire la famille, son nom et son histoire, par devoir moral/religieux, pour soi pour ne pas être seul quand on sera vieux, etc.).

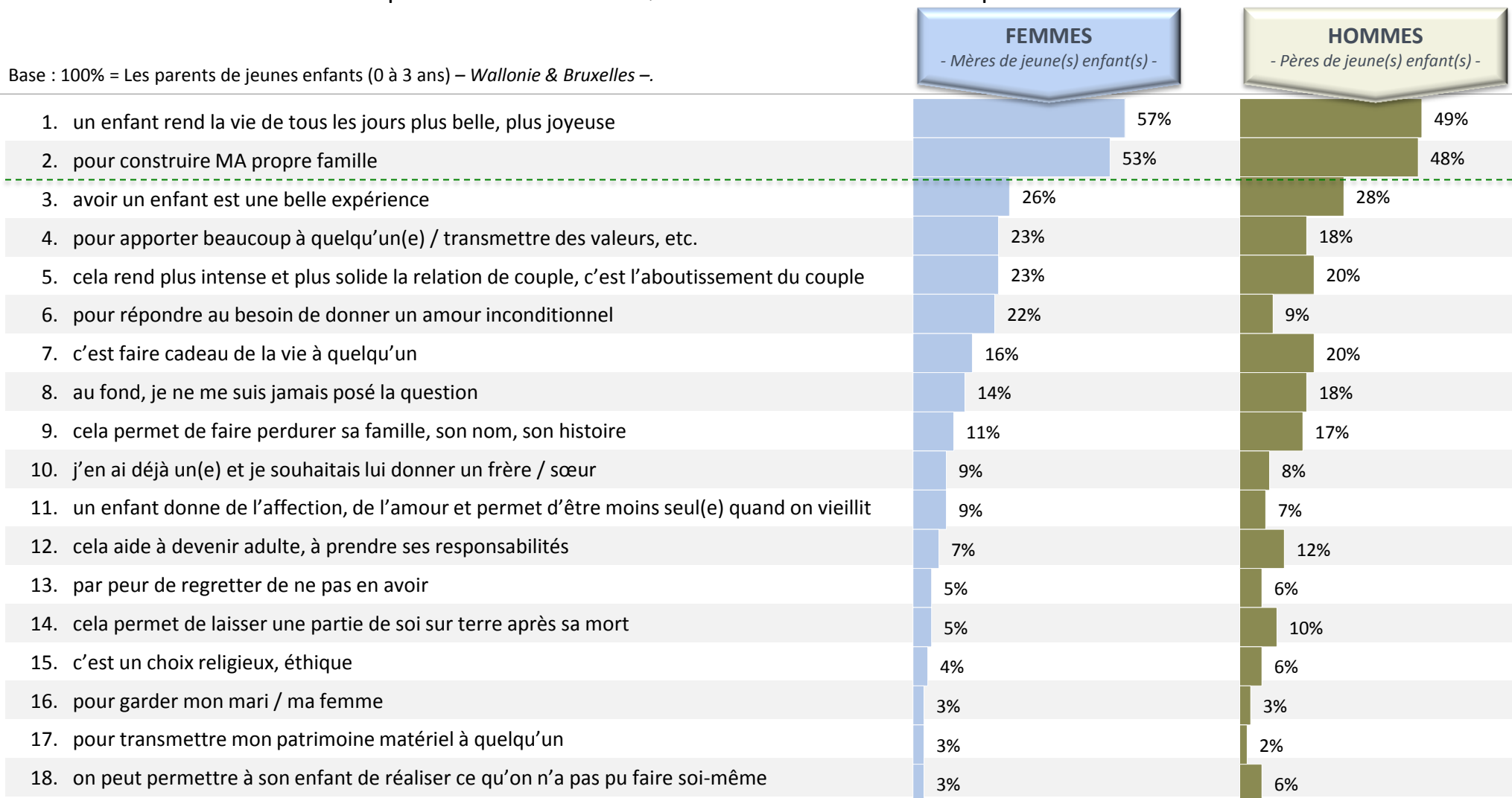
Avoir un enfant aujourd'hui, c'est se situer résolument, pour une majorité, dans une logique de production d'autonomie, d'épanouissement de chacun et non pas de reproduction.

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

- En essayant d'être le plus sincère possible, pouvez-vous me dire parmi les raisons suivantes, quelles sont les 3 raisons principales pour lesquelles vous avez eu un ou des enfant(s) ?

Merci d'entourer UN chiffre qui convient dans CHAQUE colonne selon l'ordre d'importance de la raison.

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.



Résultats > 100% car plusieurs réponses possibles.

- ▶ **Mais la société n'est pas – *encore* – adaptée à ces aspirations.**

Examinons successivement plusieurs aspects.

- ▶ **D'abord le congé de maternité / paternité / parental :**
 - **Très large consensus (quasi unanimité) pour estimer que ces congés sont vraiment trop courts*,**
 - **Les modalités du congé parental ne paraissent pas bien connus par au moins un parent de jeune enfant (de 0 à 3 ans) sur deux.**

* Le congé de maternité est de 15 semaines. Le congé de paternité est 10 jours à prendre dans un délai de 4 mois après l'accouchement. Le congé parental permet à la mère ou au père de suspendre l'exécution de son contrat d'emploi après la naissance pour 4 mois (soit suspendre complètement, soit fractionnés en travaillant à temps partiel ou selon diverses combinaisons).

Que faire ?

- **Une majorité souhaite que chaque parent puisse choisir la durée de son congé lors de la naissance de ses enfants.**

Seuls trois sur dix n'y sont vraiment pas favorables.

Ceci correspond à un fort désir de chaque individu de maîtriser ses temps sociaux versus des temps sociaux standards que la société impose. Actuellement, l'individu devient acteur de sa propre vie, il aspire à pouvoir décider à chaque moment de sa vie, ce qu'il souhaite entreprendre et non plus être soumis à des impératifs standards.

- Cette aspiration nouvelle de l'individu dans cette société en mutation signifie aussi qu'il faut adapter la protection sociale des individus vers une sécurisation des parcours **individuels** de vie.

Dans ce contexte, **une large majorité tant de femmes que d'hommes sont favorables au principe d'une allocation universelle pour les femmes.** D'abord, puisque ce sont elles qui sont actuellement les plus pénalisées à tous points de vue (voir début de ce rapport : les inégalités au sein du couple et dans le monde du travail).

Plus on descend dans l'échelle sociale, plus on est favorable à cette idée.

* Voir Thermomètre Solidaris " Comment vont les retraités récents?" septembre 2015. La question des temps sociaux y est largement abordée.

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

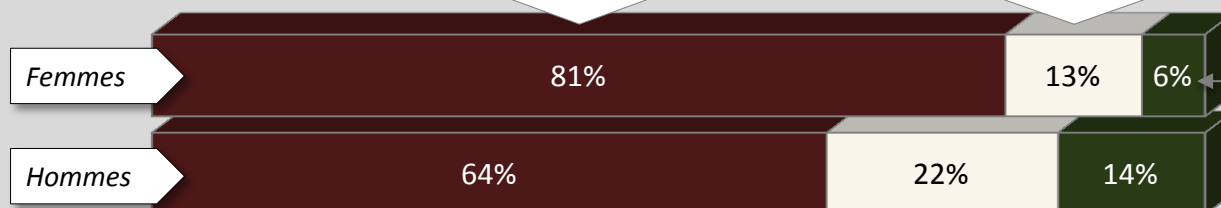
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT** à ma situation ou à ce que je pense",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT** à ma situation ou à ce que je pense".

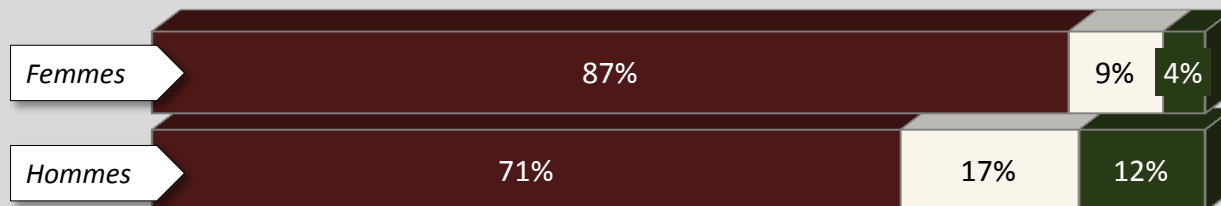
Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

- Le congé légal **de maternité** est vraiment trop court (15 semaines au total)



- Le congé légal **de paternité** est vraiment trop court (10 jours au total)



- Le congé **parental** est vraiment trop court (4 mois d'arrêt complet ou 8 mois à ½ temps)



L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

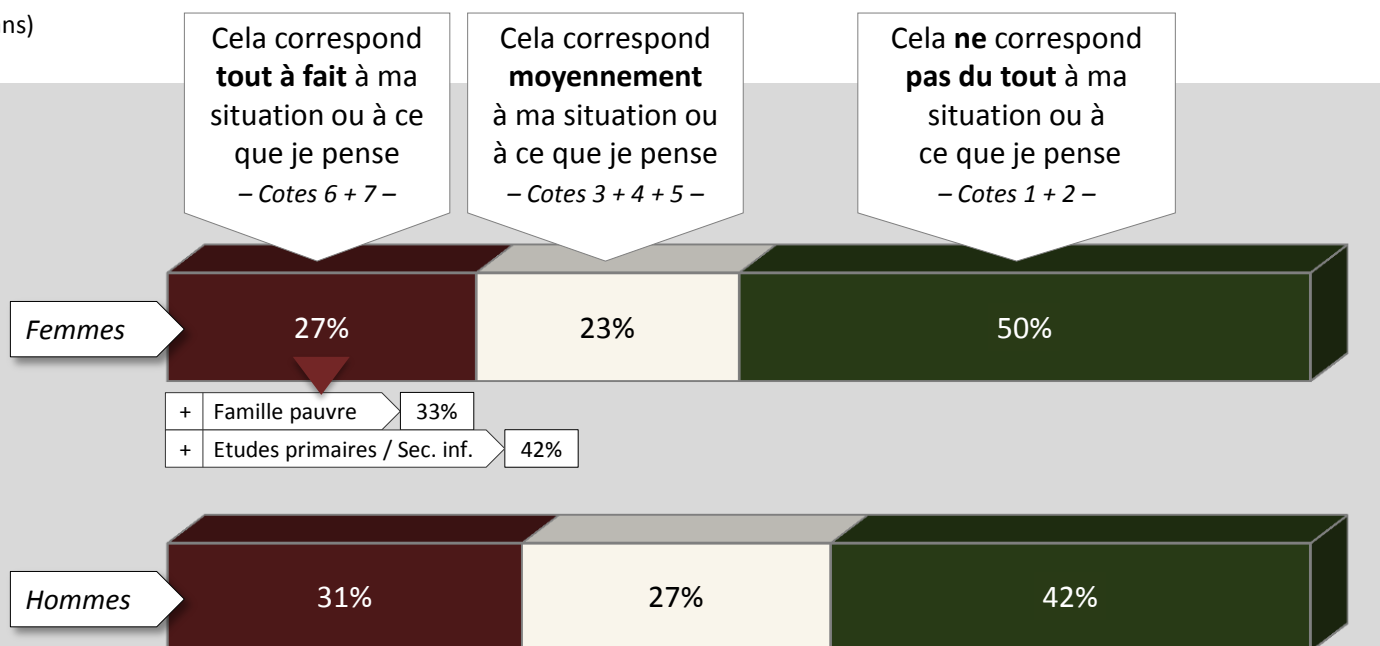
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

- **Au fond, je ne connais pas bien les modalités du congé PARENTAL (qui est différent du congé de maternité / paternité)**



L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

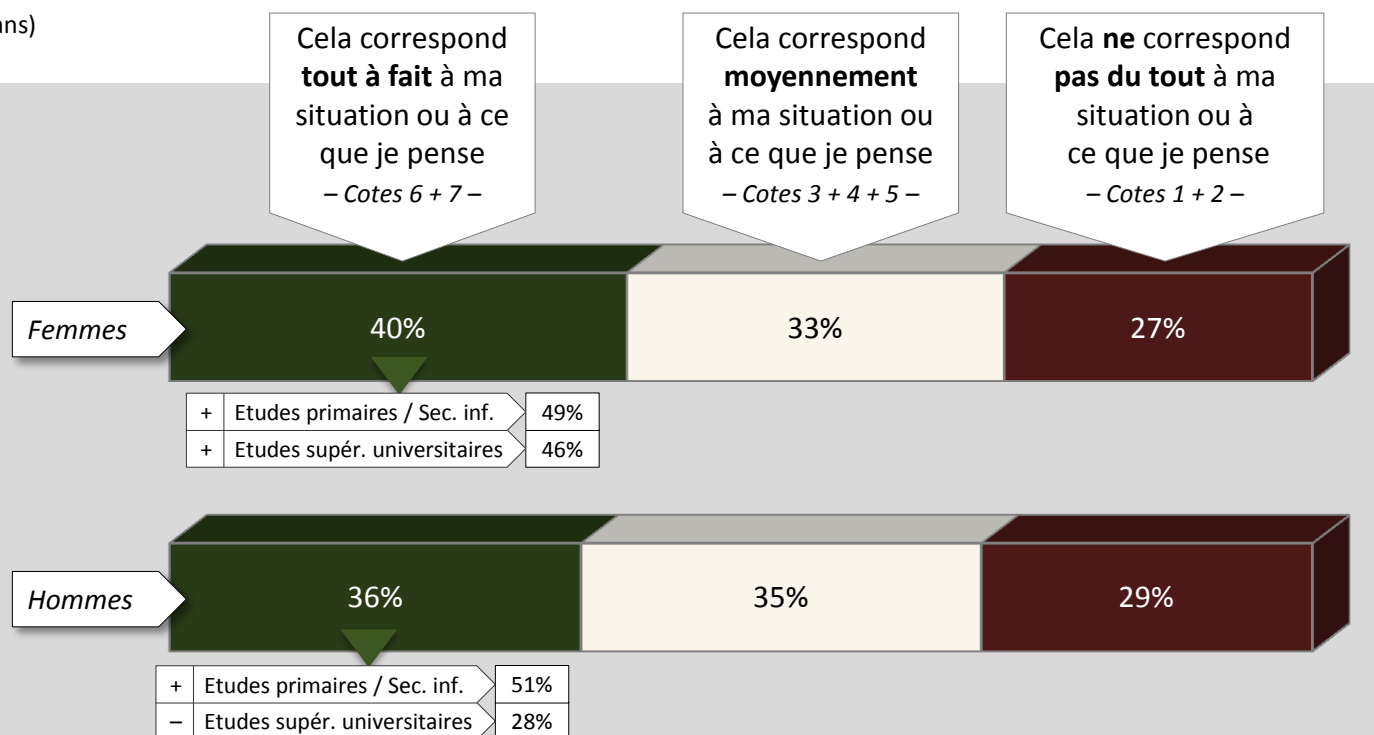
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

- **Il faudrait que chaque parent puisse choisir la durée de son congé lors de la naissance de ses enfants**

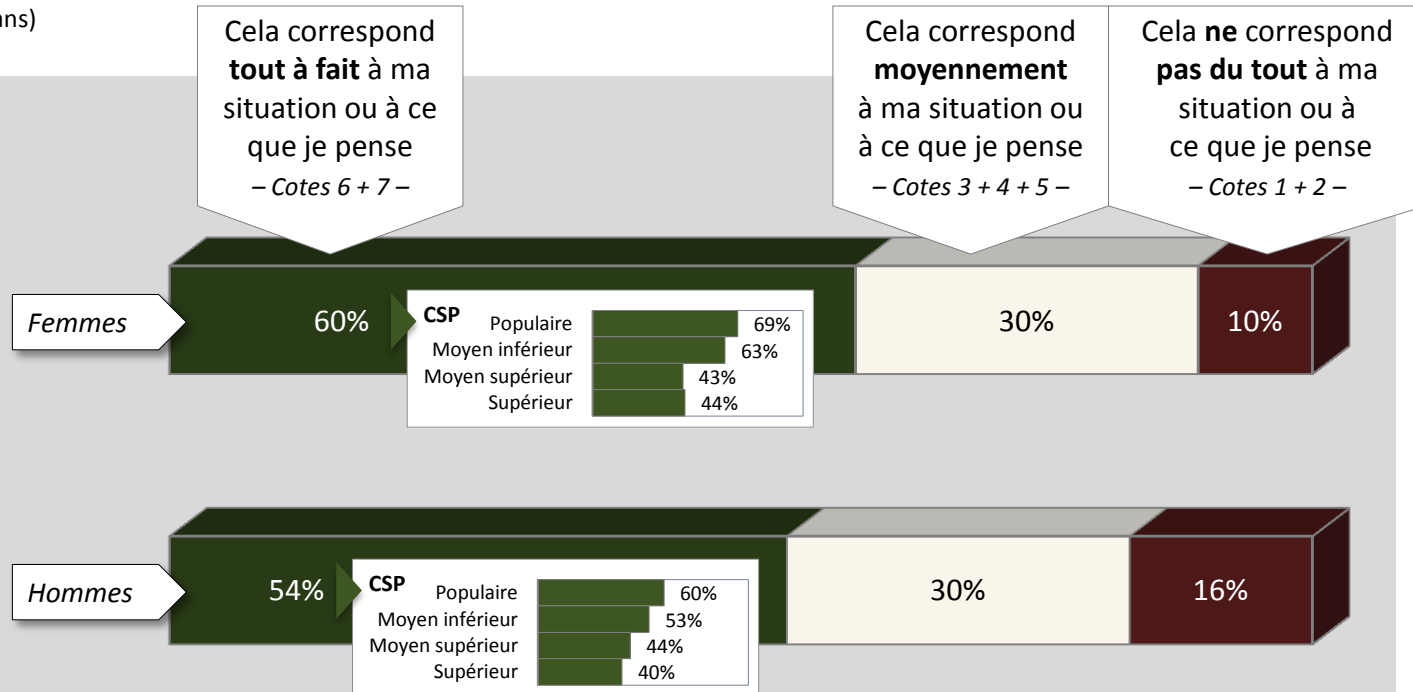


L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :
- 1 signifie que "cela **NE CORRESPOND PAS DU TOUT** à ma situation ou à ce que je pense",
 - 7 signifie que "cela **CORRESPOND TOUT A FAIT** à ma situation ou à ce que je pense".
- Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

- **Il faudrait une allocation universelle, c'est-à-dire un montant payé d'office chaque mois à toutes les femmes afin de leur permettre d'organiser leur vie en ayant toujours un minimum de revenus (par exemple pour reprendre des études vers 35-40 ans où prendre un long congé lors de la naissance, etc.)**



- ▶ En attendant des évolutions en matière d'aménagement légal du temps de travail lors de naissances, que font concrètement les pères et les mères qui ont une occupation professionnelle lors de la naissance d'un enfant ?
 - **au fur et à mesure du nombre d'enfants, les mères sont plus nombreuses à prendre aussi le congé parental en complément du congé de maternité :**
 - lors du premier enfant, une majorité de femmes ne prennent que le congé de maternité – *six sur dix d'entre elles* –. Néanmoins, quatre sur dix prennent aussi le congé parental selon diverses modalités (4/5^{ième} temps, ½ temps, en une fois),
 - lors du second enfant, une majorité de femmes prennent aussi le congé parental – *près de six sur dix d'entre elles* –,
 - lors du troisième enfant : seule une minorité ne prennent que le congé de maternité. La plupart prennent aussi le congé parental.
 - au fur et à mesure du nombre d'enfants, la formule de congé parental qui est préférée, est de le prendre en une fois à temps plein.
 - au fur et à mesure du nombre d'enfants, on observe une légère augmentation du nombre de femmes qui cessent leur activité professionnelle après avoir pris leur congé de maternité puis leur congé parental (de 3% lors du premier enfant jusque 13% pour le troisième).

Mais donc une très large majorité poursuit son activité professionnelle.

▪ **que font les pères ?**

- deux à trois sur dix affirment ne pas s'arrêter du tout de travailler, quel que soit le rang de l'enfant,
- également, quel que soit le rang de l'enfant, une majorité de pères ne prennent que leur congé de paternité (10 jours),
- au fur et à mesure du nombre d'enfants, les pères sont un peu plus nombreux à prendre aussi un congé parental mais cela reste la pratique d'une petite minorité : de 10% lors du premier enfant à 20% pour le troisième et la formule qu'ils préfèrent est de travailler temporairement à 4/5^{ième} temps après leur congé de paternité.

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

► Parlons du congé de maternité. Lors de la naissance, qu'avez-vous fait ?

FEMMES

- Mères de jeune(s) enfant(s) -

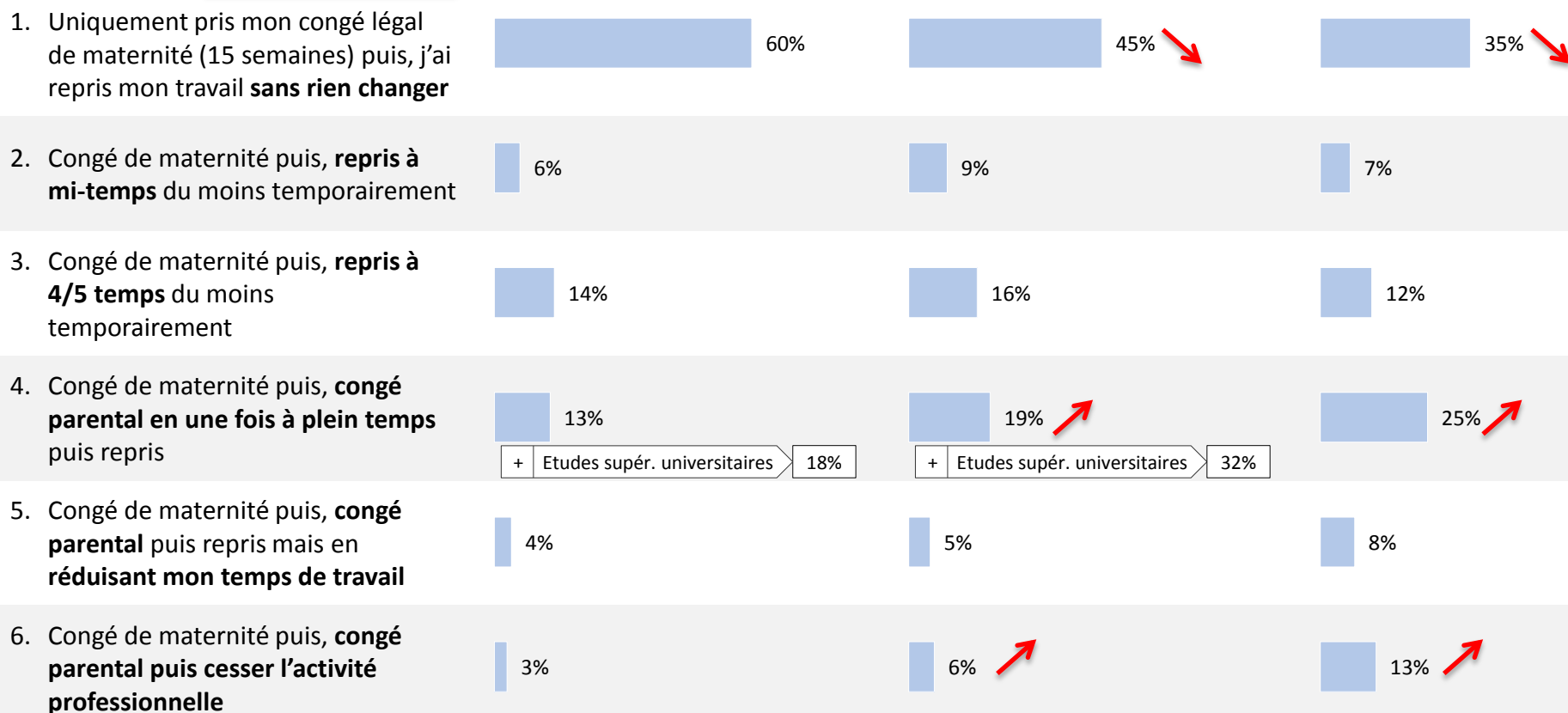
Base : 100% = Les concernés et ayant une occupation professionnelle – Wallonie & Bruxelles –.

À L'OCCASION DU ...

... PREMIER ENFANT

... DEUXIÈME ENFANT

... TROISIÈME ENFANT



L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

► Parlons du congé de paternité. Lors de la naissance, qu'avez-vous fait ?

HOMMES

- Pères de jeune(s) enfant(s) -

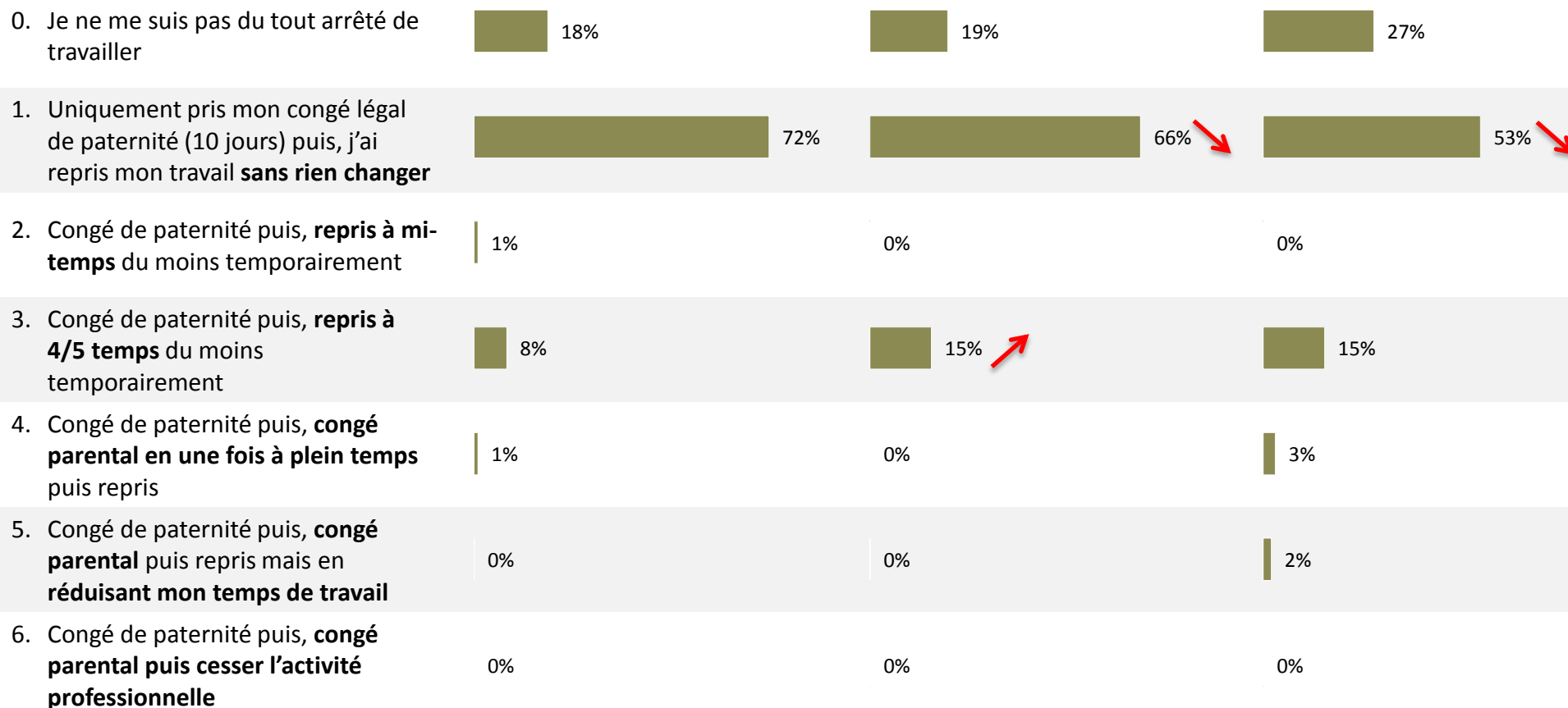
Base : 100% = Les concernés et ayant une occupation professionnelle – Wallonie & Bruxelles –.

À L'OCCASION DU ...

... PREMIER ENFANT

... DEUXIÈME ENFANT

... TROISIÈME ENFANT



- ▶ Malgré ces pratiques concernant le congé de maternité / paternité / parental, clairement, **les pères et les mères souhaitent un allongement, selon les situations de chacun(e), du congé légal de maternité / paternité / parental essentiellement pour se consacrer davantage à leur(s) enfant(s) bien avant d'autres raisons (coût d'un autre mode de garde, se remettre de la naissance, incompatibilité d'horaires, etc.).**
- ▶ **Et nettement aussi, les mères et les pères déclarent ne pas pouvoir actuellement allonger ces congés par la nécessité de toucher leur revenu.**

Logiquement, plus on descend dans l'échelle sociale, plus cet impératif s'impose.

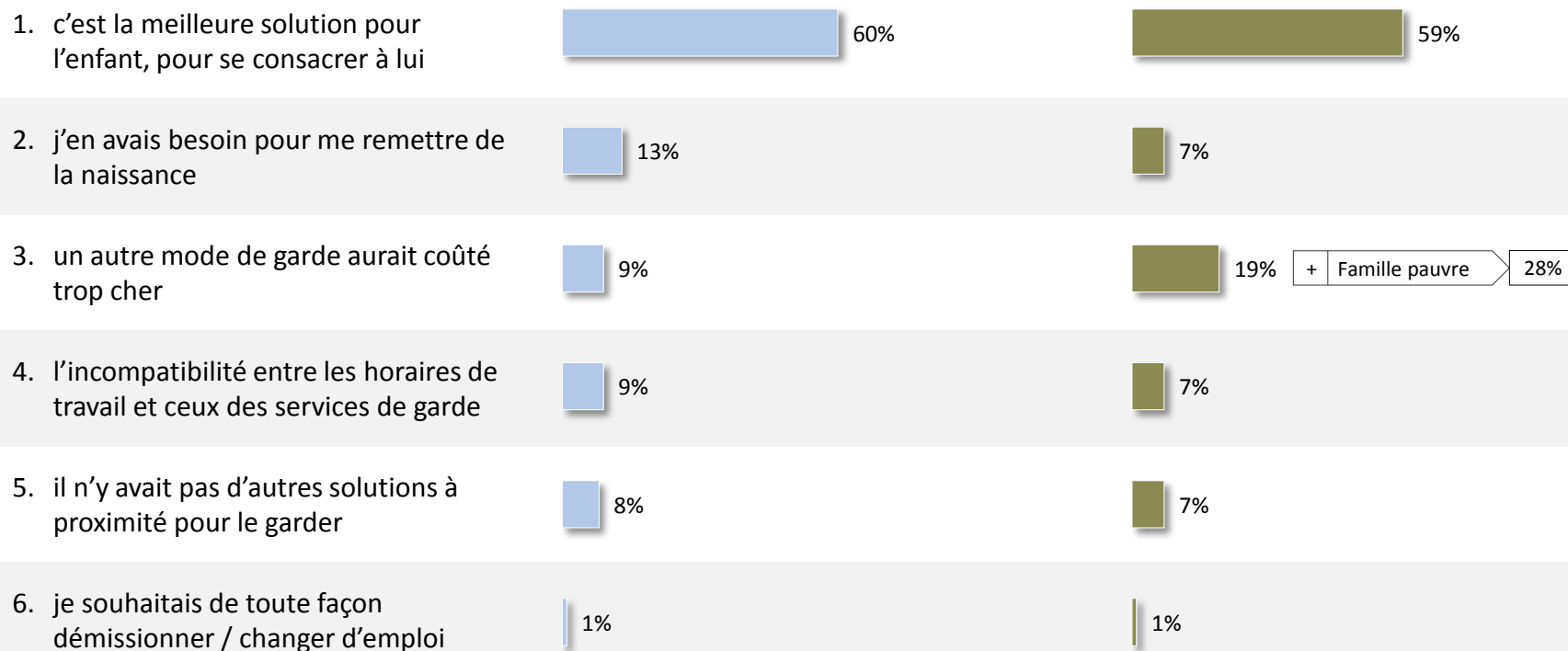
L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

- Parmi les raisons suivantes **de prolonger** un congé de maternité / paternité légal donc de cesser du moins temporairement son travail durant un délai PLUS LONG, que vous l'ayez fait ou non, quelle serait la principale raison que vous évoqueriez pour choisir de prolonger ce congé de maternité / paternité ?

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

FEMMES - Mères de jeune(s) enfant(s) -

HOMMES - Pères de jeune(s) enfant(s) -



L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

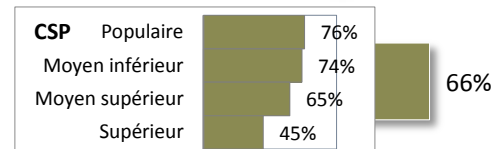
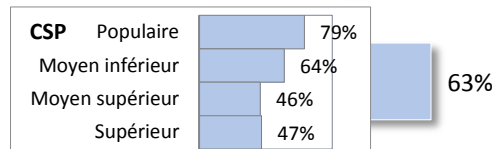
- Parmi les raisons suivantes **de NE PAS prolonger** le congé de maternité / paternité légal donc de reprendre son travail dès que ce congé légal est terminé, que vous l'ayez fait ou non, quelle serait la principale raison que vous évoqueriez pour choisir de NE PAS prolonger le congé de maternité / paternité.

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

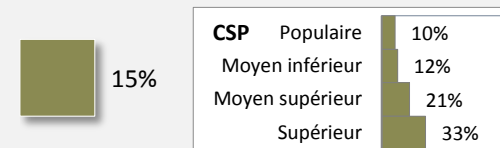
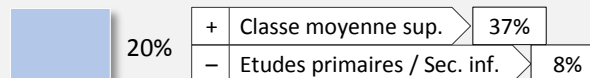
FEMMES - Mères de jeune(s) enfant(s) -

HOMMES - Pères de jeune(s) enfant(s) -

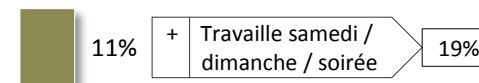
1. pour raison financière
(besoin d'un revenu)



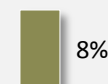
2. pour moi, le travail est un élément
d'équilibre personnel
(épanouissement)



3. risque d'un effet défavorable sur ma
carrière (promotion freinée,
licenciement, dégradation de la
relation avec l'employeur, etc.)



4. mon conjoint l'a prolongé



► **Autre aspect de l'inadaptation de la société : les systèmes de garde des enfants.**

▪ **on constate une variation selon l'âge de l'enfant :**

- **logiquement, lorsque l'enfant a moins d'un an, dans la majorité des cas, c'est un des parents qui le garde** (encore davantage lorsque l'on descend dans l'échelle sociale et les niveaux d'études).
- **plus l'enfant avance en âge, moins il est gardé par l'un de ses parents et plus il est gardé à l'extérieur : entre deux et trois ans, c'est la majorité des cas.**

Néanmoins, un certain nombre de parents affirme ne pas avoir l'intention de placer l'enfant régulièrement à l'extérieur avant son entrée en maternelle, et tendancielleme
nt c'est davantage le cas lorsque l'on descend dans l'échelle sociale et les niveaux d'études.

- **la justification de ne pas placer régulièrement l'enfant à l'extérieur est, logiquement, que l'un des parents est à la maison (congé maternel / parental mais aussi notamment en situation de chômage) et le coût élevé des services de garde (évoqué principalement dans les milieux à faibles revenus).**

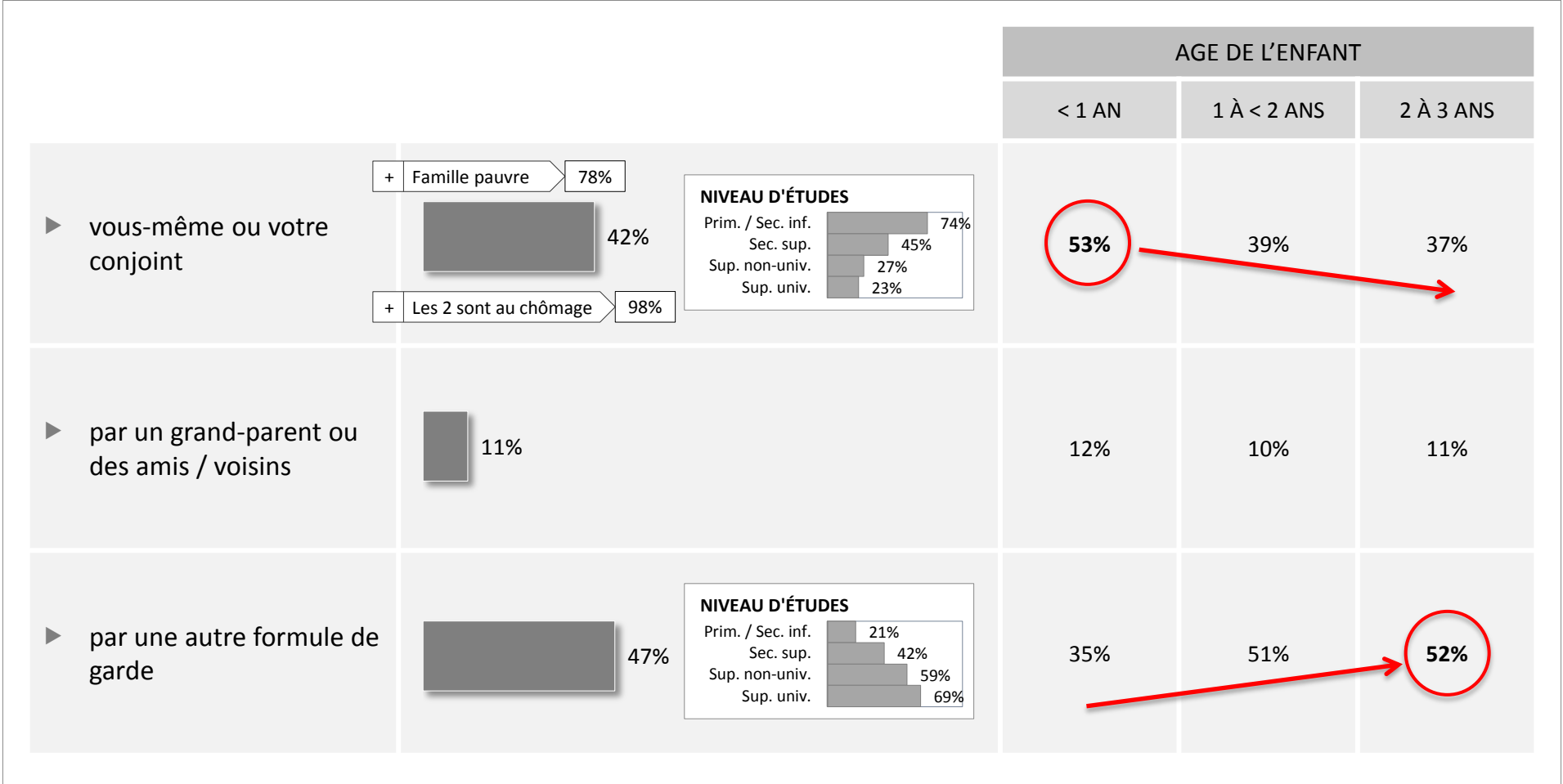
- **la formule de garde régulière à l'extérieur est évidemment la crèche.**
Mais plus on descend dans l'échelle sociale, moins on fréquente la crèche plutôt au profit de formules de « garde de type familial au domicile de quelqu'un ou dans un lieu adapté »,
Quasi un parent sur deux qui place régulièrement son enfant dans un système de garde à l'extérieur reconnaît qu'il a eu des difficultés à trouver une formule d'accueil pour son enfant.
Plus le milieu social est défavorisé, plus on exprime avoir eu cette difficulté.
Néanmoins, une fois trouvée, les diverses formules de garde collective paraissent satisfaisantes aux yeux des parents.
Mais ici aussi, plus le milieu social est défavorisé, moins on estime que la formule trouvée est satisfaisante.

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

À ce stade de l'interview, la personne a choisi d'évoquer la situation d'un de ses enfants (s'il y en a plusieurs) mais ayant de 0 à 3 ans.

- **Nous allons un peu parler de la GARDE de CET enfant.**
Actuellement, cet enfant est-il en général gardé par :

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.



L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

QUI GARDE ?

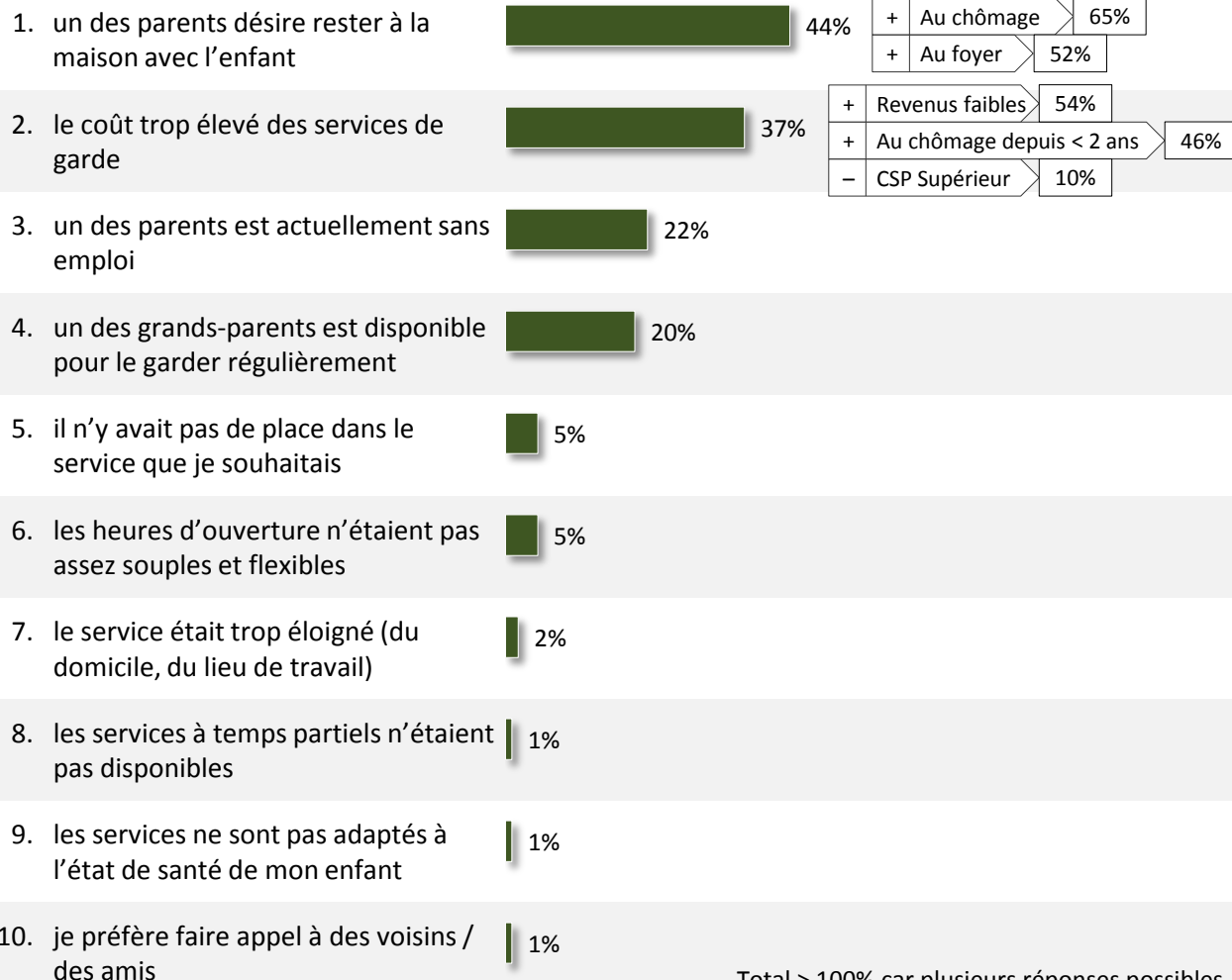
Une autre formule
de garde
47%

**Vous-même ou
votre conjoint
42%**

**Grands-parents /
amis / voisins
11%**

► Votre enfant n'est donc pas gardé régulièrement dans une structure de garde collective. Pour quelles raisons ?

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) qui ne placent pas leur enfant dans des gardes collectives, soit 53% – Wallonie & Bruxelles –.



Total > 100% car plusieurs réponses possibles.

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

QUI GARDE ?

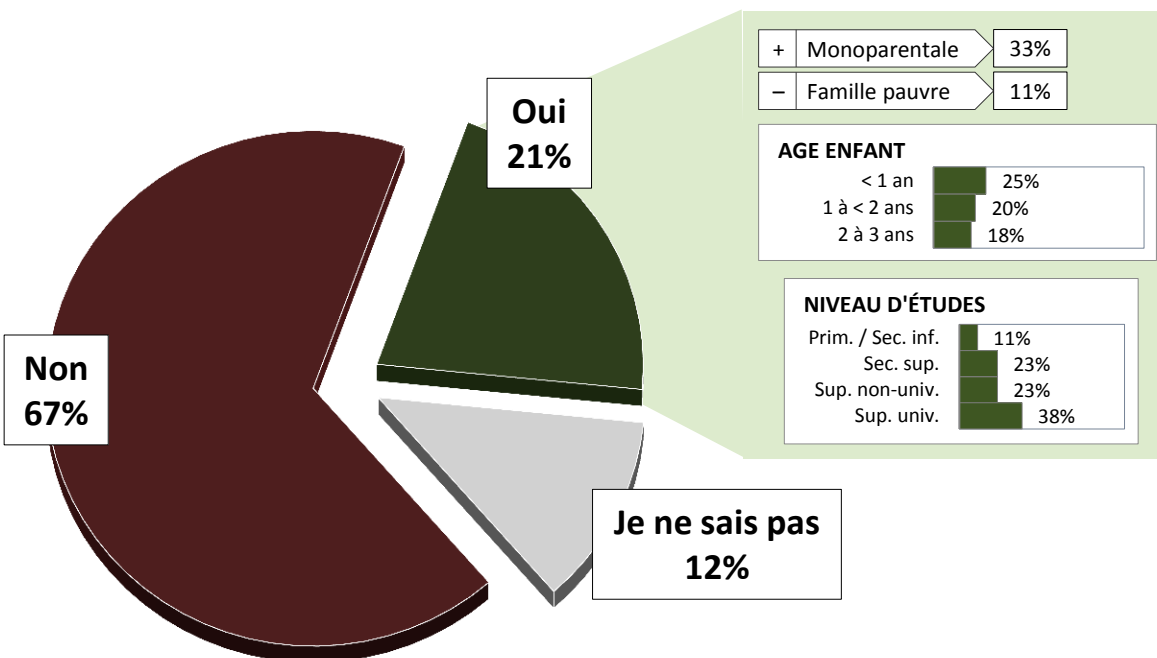
Une autre formule
de garde
47%

**Vous-même ou
votre conjoint
42%**

**Grands-parents /
amis / voisins
11%**

- Comptez-vous placer votre enfant dans une crèche ou un autre service de garde collectif (gardienne, crèche, etc.) avant son entrée à l'école maternelle ?

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) qui ne placent pas leur enfant dans des gardes collectives, soit 53% – Wallonie & Bruxelles –.



L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

QUI GARDE ?

Vous-même ou votre conjoint
42%

Une autre formule de garde
47%

Grands-parents / amis / voisins
11%

► Par quel type de formule de garde ?

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) qui placent leur enfant dans des gardes collectives, soit 47% – *Wallonie & Bruxelles* –.

1. Une crèche

NIVEAU D'ÉTUDES

Prim. / Sec. inf.	57%
Sec. sup.	65%
Sup. non-univ.	66%
Sup. univ.	73%

CSP

Populaire	53%
Moyen inférieur	66%
Moyen supérieur	70%
Supérieur	76%

67%

2. Un autre milieu collectif de type familial au domicile de quelqu'un ou dans un lieu adapté

15%

CSP

Populaire	30%
Moyen inférieur	13%
Moyen supérieur	17%
Supérieur	5%

3. La garderie d'enfants à domicile

7%

+	Monoparentale	17%
+	À découvert financier chaque mois	16%

+ Travail à horaire variable

12%

4. Une Maison Communale d'Accueil de l'Enfance (MCAE)

4%

5. Une maison d'enfants, haltes d'accueil

4%

6. Un préguardiennat

2%

• Autres ≤ 1%

1%

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

QUI GARDE ?

Vous-même ou
votre conjoint
42%

Une autre formule
de garde
47%

Grands-parents /
amis / voisins
11%

► Avez-vous eu des difficultés pour trouver une solution d'accueil de votre enfant qui vous convenait ?

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) qui placent leur enfant dans des gardes collectives, soit 47% – Wallonie & Bruxelles –.

MILIEU SOCIAL

Famille pauvre	66%
Milieu populaire	43%
Classe moyenne modeste	39%
Classe moyenne aisée	39%
Classe très aisée	32%

+ Etranger non Européen 83%

45%

55%

15%

30%

29%

26%

= Crèche 13%

+ Garderie à domicile 25%

+ Crèche 34%

+ MCAE 46%

Très
difficile

Assez
difficile

Peu
difficile

Pas du tout
difficile

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

QUI GARDE?

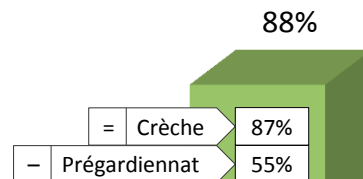
Vous-même ou
votre conjoint
42%

Une autre formule
de garde
47%

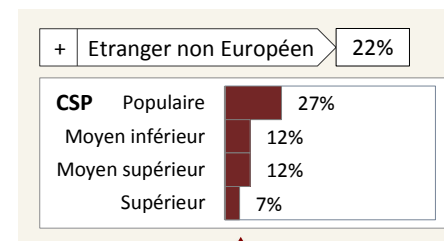
Grands-parents /
amis / voisins
11%

► En fin de compte, la solution trouvée est-elle à vos yeux ?

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) qui placent leur enfant dans des gardes collectives, soit 47% – Wallonie & Bruxelles –.



Satisfaisante



12%

La solution trouvée
n'a pas ma préférence

- ▶ Parmi les parents qui placent régulièrement leur(s) jeune(s) enfant(s) – 0 à 3 ans – dans un système de garde collective – 47% d'entre eux –, une très forte minorité – quatre sur dix – reconnaissent que l'endroit choisi ne favorise pas la mixité sociale !

Ils disent que « le genre de familles qui fréquentent cette structure est plutôt du même milieu social que moi » **versus** « il y a une diversité de milieux sociaux, c'est mélangé ».

Et parmi les milieux très aisés, ils sont quasi six sur dix à le reconnaître.

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

QUI GARDE ?

Vous-même ou
votre conjoint
42%

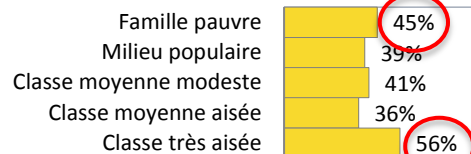
Une autre formule
de garde
47%

Grands-parents /
amis / voisins
11%

- Si je vous demande maintenant de me décrire un petit peu le genre d'enfants et de familles qui fréquentent la structure (crèche, etc.) où vous avez placé votre enfant, vous diriez plutôt que :

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) qui placent leur enfant dans des gardes collectives, soit 47% – Wallonie & Bruxelles –.

MILIEU SOCIAL



43%

43%

14%

Globalement, ils sont ... du même milieu social que moi

il y a une diversité de milieux sociaux, c'est mélangé

Je ne sais vraiment pas

- ▶ **On n'est pas surpris de constater qu'une très large majorité de femmes et d'hommes estiment que « la société devrait être organisée pour mieux s'adapter aux aspirations des parents et leur permettre de vivre davantage avec leurs jeunes enfants sans être pénalisés professionnellement ».**
- ▶ **Plus concrètement, pour améliorer la façon dont la société gère son adaptation aux aspirations des parents de jeunes enfants, des majorités plébiscitent :**
 - **la réduction des coûts des gardes individuelles,**
 - **l'augmentation du nombre de places en crèche et l'élargissement de leurs horaires,**
 - **l'incitation financière des entreprises pour qu'elles aménagent les horaires de travail des parents,**
 - **l'accès à diverses informations (site internet, « maison des familles », « guichet unique » mais pour ces aspects « information, les pères semblent davantage demandeurs que les mères» .**
- ▶ **Deux facteurs dominant dans ces souhaits :**
 - **l'assouplissement du temps, donc accroître la maîtrise que les individus ont sur leurs temps sociaux,**
 - **l'aspect financier.**

L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

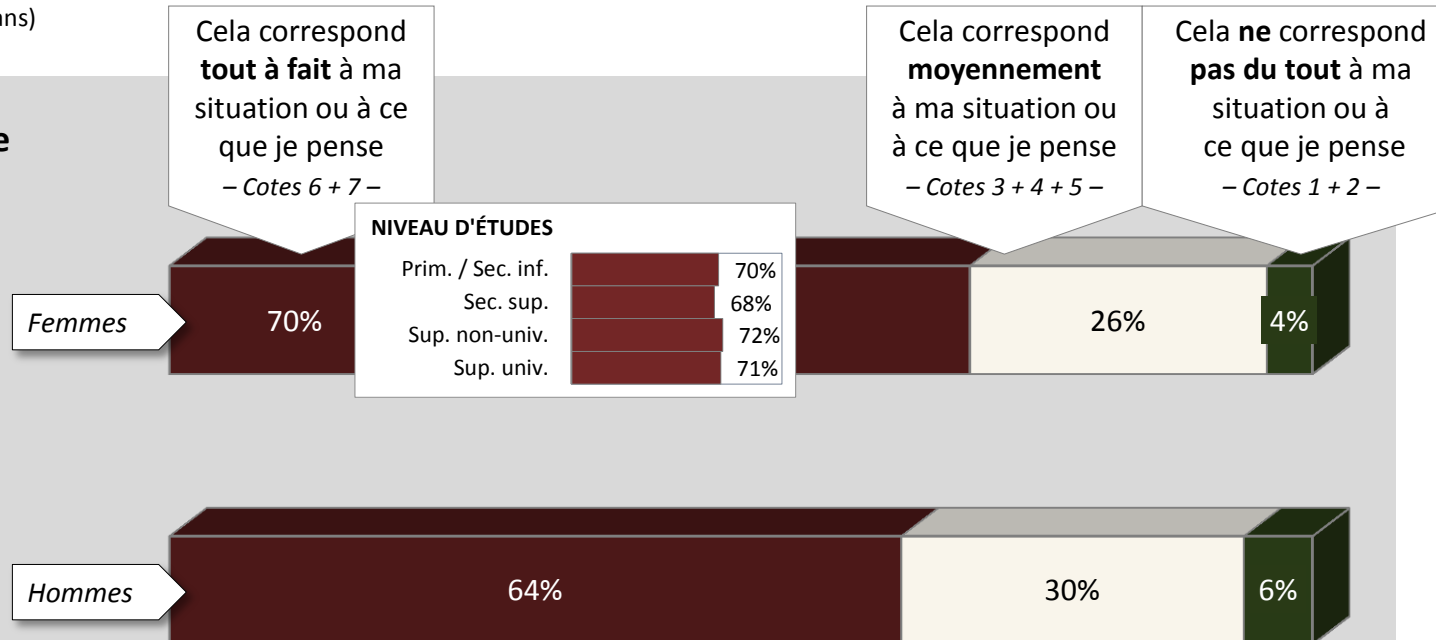
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

- **La société devrait être organisée pour mieux s'adapter aux aspirations des parents et leur permettre de vivre davantage avec leurs jeunes enfants sans être pénalisés professionnellement**



L'ENVERS DE L'INDIFFÉRENCIATION CROISSANTE DES RÔLES : DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE PÈRES ET MÈRES DE JEUNES ENFANTS PERSISTENT **AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL**

- Voici différentes mesures possibles qui pourraient être mises en œuvre pour vous aider dans votre tâche de parent de jeunes enfants . Merci de me dire chaque fois comment vous trouvez l'idée grâce à l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que **"ce n'est vraiment PAS une bonne idée"**,
- 7 signifie que **"c'est vraiment une très bonne idée "**.

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre.

Si votre employeur permet actuellement cette mesure, mettez « 9 »

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

1. Réduire le coût des gardes individuelles

■ Selon les femmes
■ Selon les hommes

**C'est vraiment
une très bonne idée**
– Cotes 6 + 7 –

79% 84%

2. Augmenter le nombre de places en crèche

74% 78%

3. Inciter financièrement les entreprises à aider leurs salariés qui ont des enfants en mettant en place des aménagements des horaires

77% 78%

4. Elargir les horaires des crèches

66% 73%

5. La mise en ligne d'un site internet regroupant des informations utiles aux parents concernant les enfants de 3 ans ou moins

60% 60%

6. La mise en place d'un guichet unique d'information pour les parents

39% 47%

7. La création de « maisons des familles » c'est-à-dire des lieux ouverts aux parents pour qu'ils puissent rencontrer d'autres parents et échanger avec eux sur leurs difficultés

37% 43%

AGENDA

► La présentation de Solidaris	1.
► Le Thermomètre Solidaris	4.
► Comment vont les parents des jeunes enfants – 0 à 3 ans – ?	
▪ La famille, le couple et l'enfant dans une société en mutation : brouillage des rôles et autonomie croissante	7.
▪ L'envers de l'indifférenciation croissante des rôles : de fortes inégalités entre pères et mères de jeunes enfants persistent	29.
• au sein de la famille	36.
• au sein du monde du travail	51.
• au sein de la société en général	71.
▪ En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants de 0 à 3 ans sur dix vivent dans des familles pauvres, ils sont « prisonniers » d'un véritable écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités	100.
▪ La confiance dans divers acteurs	132.
▪ La synthèse	136.
► Les prises de position politiques de Solidaris	148.
► Les pistes de recommandations de Solidaris	150
► L'analyse et les pistes de propositions de notre experte	156.
► La biographie de notre experte	177.
► La fiche technique de cette étude	179.
► Contacts	181.

- ▶ **En Wallonie, 24% des enfants de 0 à 3 ans et à Bruxelles, 34% de ces enfants vivent dans des familles considérées comme pauvres*.**

Nos chiffres sont conformes à d'autres constats établis par l'IWEPS, la Fondation Roi Baudouin et l'UNICEF.

Selon l'Unicef, « la Belgique a un des taux de pauvreté infantile les plus hauts d'Europe ».

- ▶ **Nous allons montrer que ce n'est pas qu'une question de revenus.**

La réalité est plus complexe.

Elle forme un « écosystème », un ghetto d'exclusion socio-culturel.

* Nous avons établi 5 catégories de « pauvreté objective » selon le revenu net mensuel déclaré.

Selon Anne-Catherine Guio, Gille Feyaerts, Frank Vandenbroucke et Julie Vinck dans une note de travail pour le Colloque de la Fondation Roi Baudouin « Agir sur les causes structurelles de la pauvreté des enfants », le seuil de pauvreté en Belgique en 2014 est de 2.100 € nets/ mois pour un couple avec 2 enfants et de 1.600 € nets/mois pour une famille monoparentale avec 2 enfants.

Nous avons donc établi une première borne en nous fondant sur ces montants. Les individus en dessous de cette borne sont considérés comme « famille pauvre ». Puis en ajoutant chaque fois des tranches de 1.000 € nets/mois, nous avons 4 catégories supplémentaires : « milieu populaire », « classe moyenne modeste », « classe moyenne aisée », « classe très aisée ».

Voir : <http://www.unicef.be/fr/a-propos-unicef/unicef-en-belgique/defense-des-droits-de-lenfant/les-enfants-qui-grandissent-dans-la-pauvrete-en-belgique/>

► Qui sont ces parents – *familles pauvres* – ?

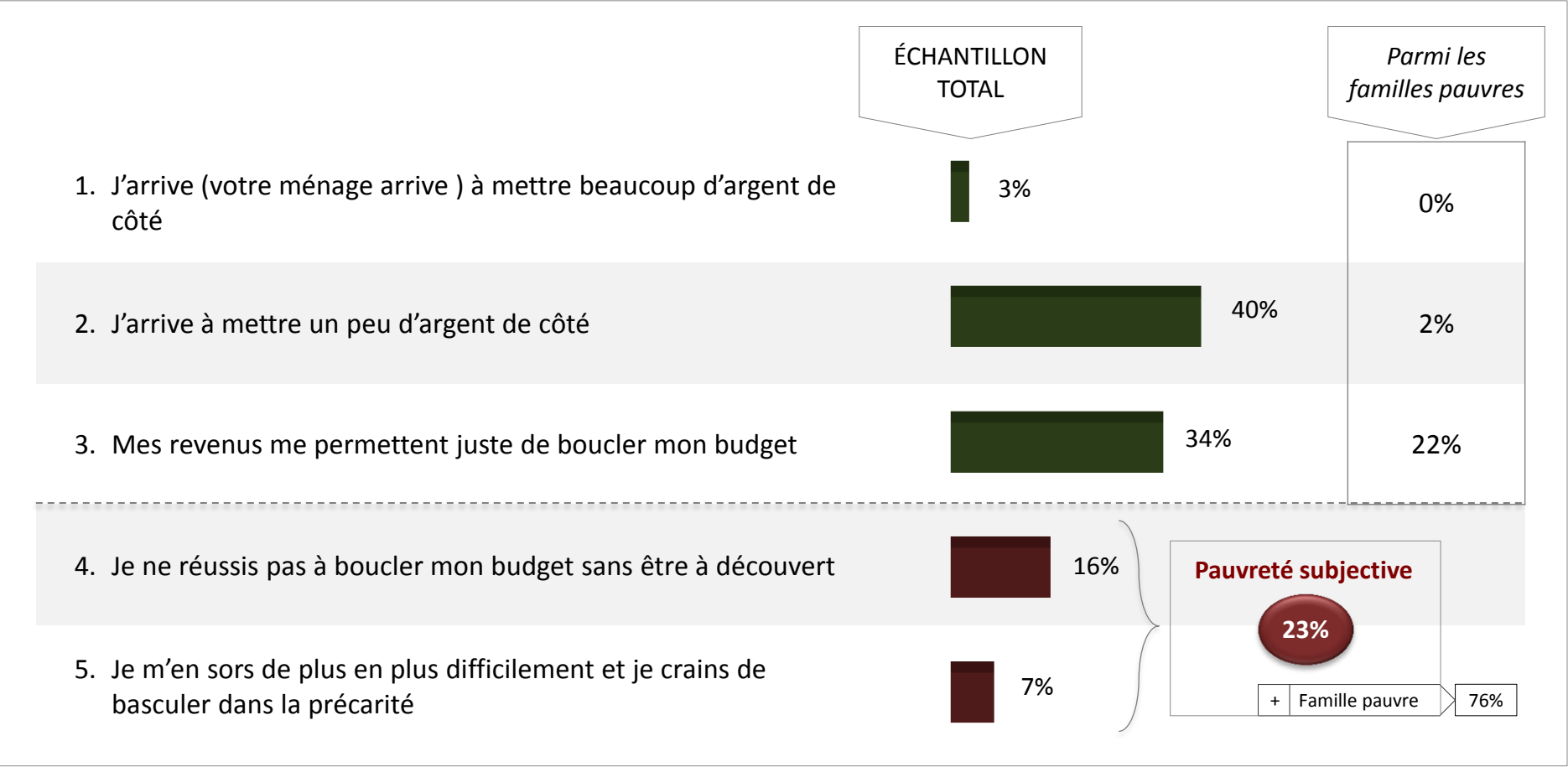
Examinons d'abord leur situation socio-économique :

- ils constituent 27% des parents d'enfants de 0 à 3 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles,
- ils vivent une pauvreté objective (revenus nets mensuels sous le seuil de pauvreté) et une pauvreté subjective (une très large majorité reconnaît qu'elle boucle très difficilement son budget mensuel et craint de basculer dans la précarité).
- un sur deux n'a pas le diplôme de l'enseignement secondaire supérieur alors que parmi l'ensemble des parents, ils sont deux fois moins nombreux à être dans ce cas,
- ils occupent proportionnellement beaucoup plus les catégories socio-professionnelles basses,
- bien que parmi eux on constate trois fois plus de chômeur(se)s, ils sont davantage des travailleurs pauvres occupant davantage de fonctions précaires (CDD, intérim, etc.),
- ils sont plus nombreux à avoir déjà connu des périodes de chômage mais surtout ils sont près de quatre sur dix à avoir connu un chômage cumulé > 1 an ce qui signifie une pauvreté persistante. Parmi les autres familles, elles sont deux fois moins nombreuses à avoir connu une situation de ce type,
- ils sont trois fois plus nombreux à vivre dans des couples où les deux sont sans emploi (26% versus 9%),
- ils sont un peu plus nombreux à être belge issu de l'immigration non européenne ou étranger non européen (11% versus 20%),
- alors que six parents de jeunes enfants sur dix sont propriétaires, parmi les familles pauvres, ce n'est le cas que de deux sur dix,
- ils sont nettement plus nombreux à reconnaître que leur logement n'est vraiment pas confortable (avoir de la place, une bonne température, etc.),
- ils sont deux fois plus nombreux à constituer une famille monoparentale (15% versus 7%).

TROIS ENFANTS SUR DIX VIVENT DANS UN ECOSYSTÈME SOCIO-CULTUREL D'EXCLUSION ET DE REPRODUCTION

► Quelle phrase suivante correspond le plus à votre situation **actuelle** :

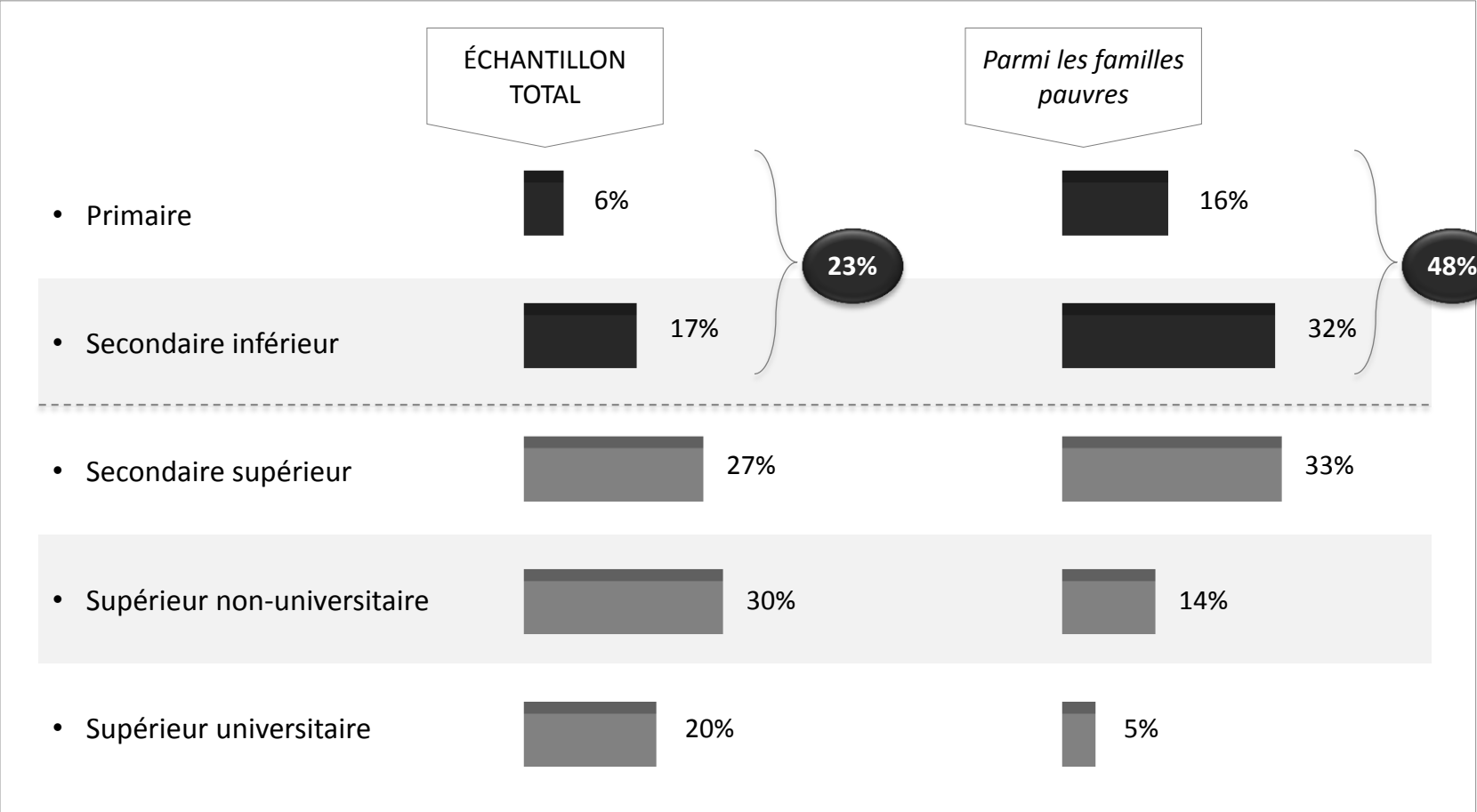
Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.



TROIS ENFANTS SUR DIX VIVENT DANS UN ECOSYSTÈME SOCIO-CULTUREL D'EXCLUSION ET DE REPRODUCTION

► Quel est le diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu ?

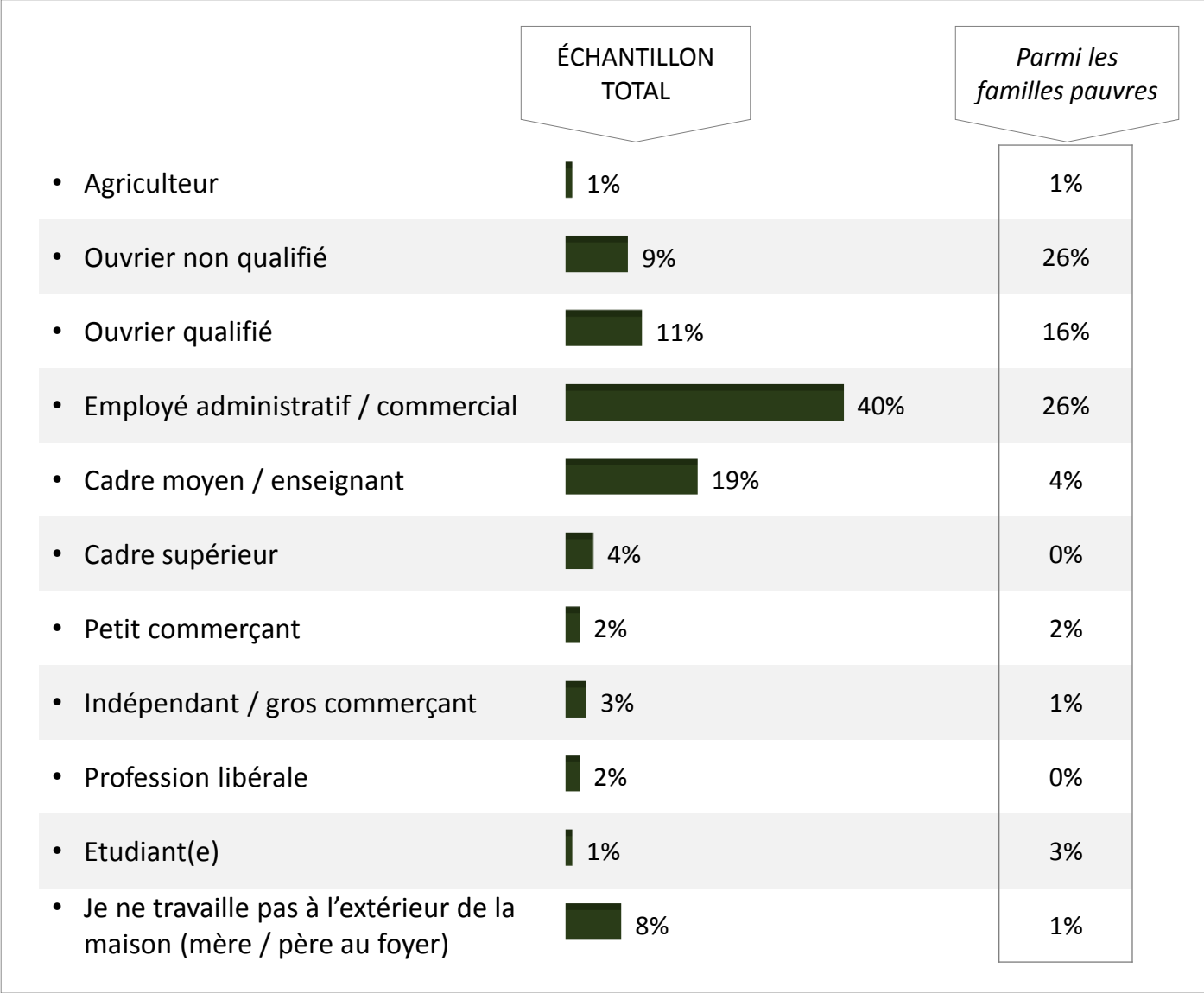
Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.



TROIS ENFANTS SUR DIX VIVENT DANS UN ECOSYSTÈME SOCIO-CULTUREL D'EXCLUSION ET DE REPRODUCTION

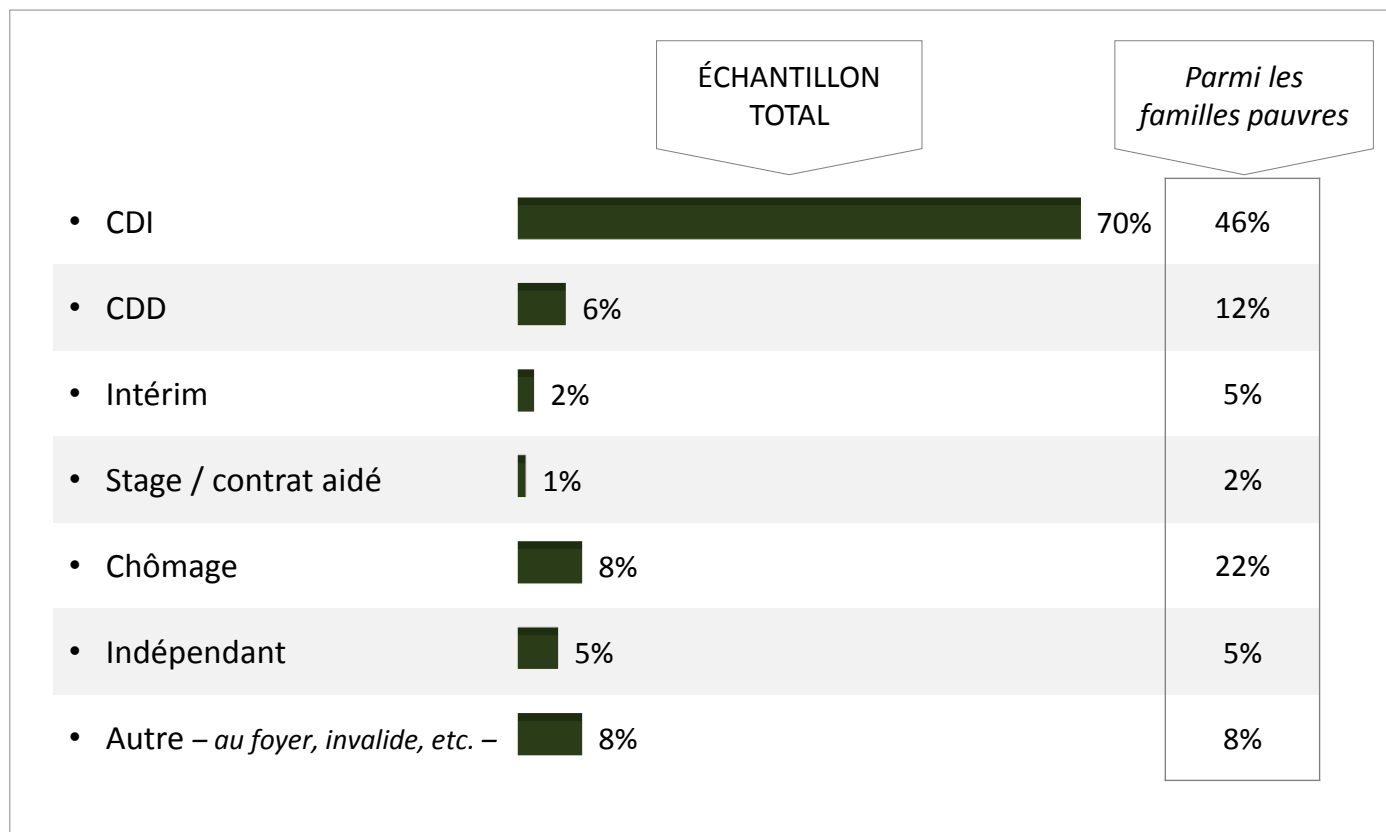
► Si l'on ne tient pas compte de votre éventuel congé de maternité / paternité / parental ou de votre éventuelle situation actuelle de demandeur / se d'emploi, quel est votre métier ou votre occupation principale ?

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.



- Quel est actuellement **votre** type de contrat d'emploi (même si vous êtes actuellement en congé de maternité / paternité / parental) ?

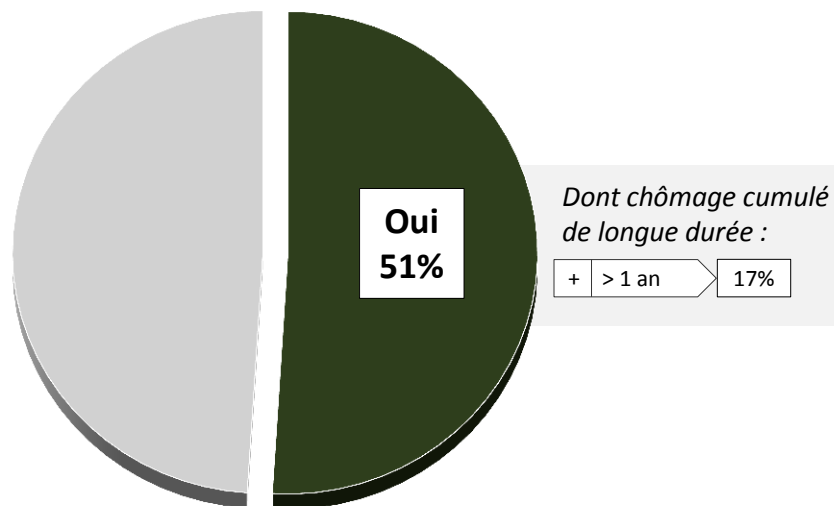
Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.



- Avez-vous connu personnellement au cours de votre vie une ou plusieurs périodes de chômage ?

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

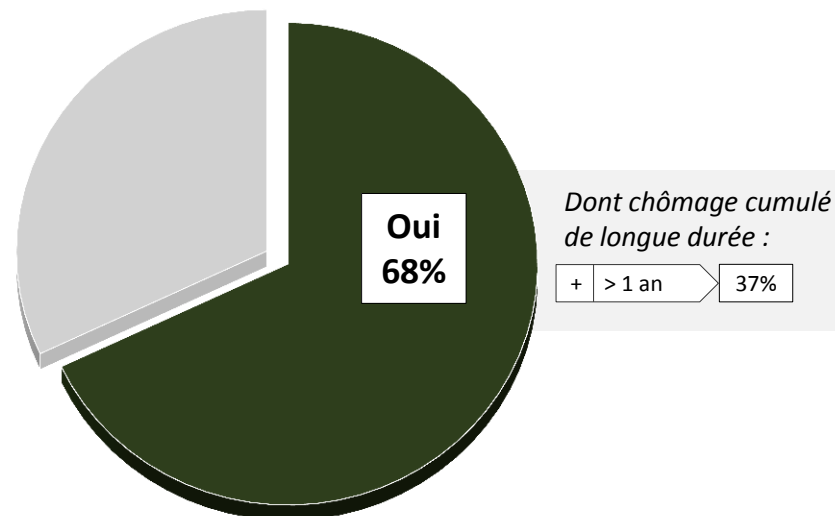
ÉCHANTILLON
TOTAL



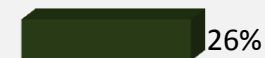
Les deux membres du couple
sont sans emploi



Parmi les familles
pauvres

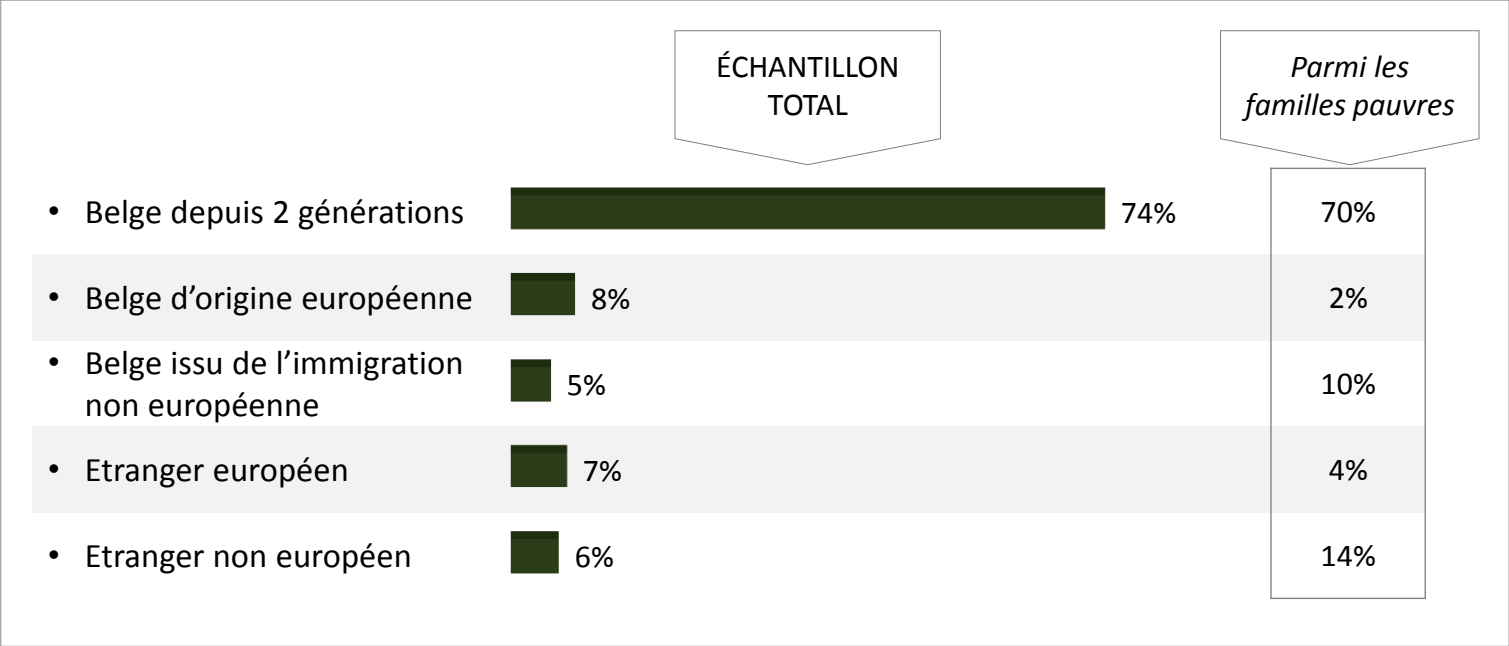


Les deux membres du couple
sont sans emploi



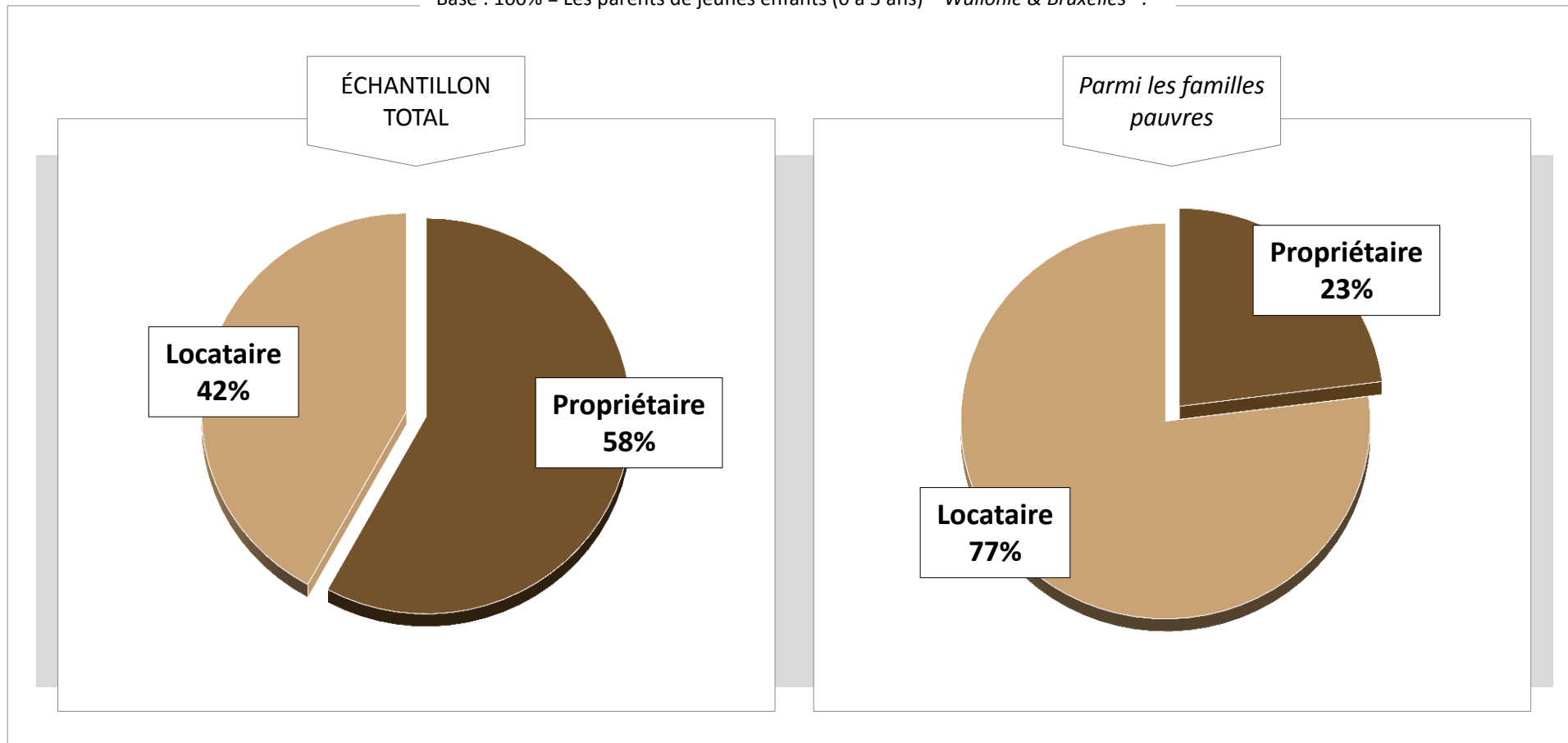
► Quelle est votre nationalité ?

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.



► Concernant votre habitation principale, en êtes-vous ?

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.



TROIS ENFANTS SUR DIX VIVENT DANS UN ECOSYSTÈME SOCIO-CULTUREL D'EXCLUSION ET DE REPRODUCTION

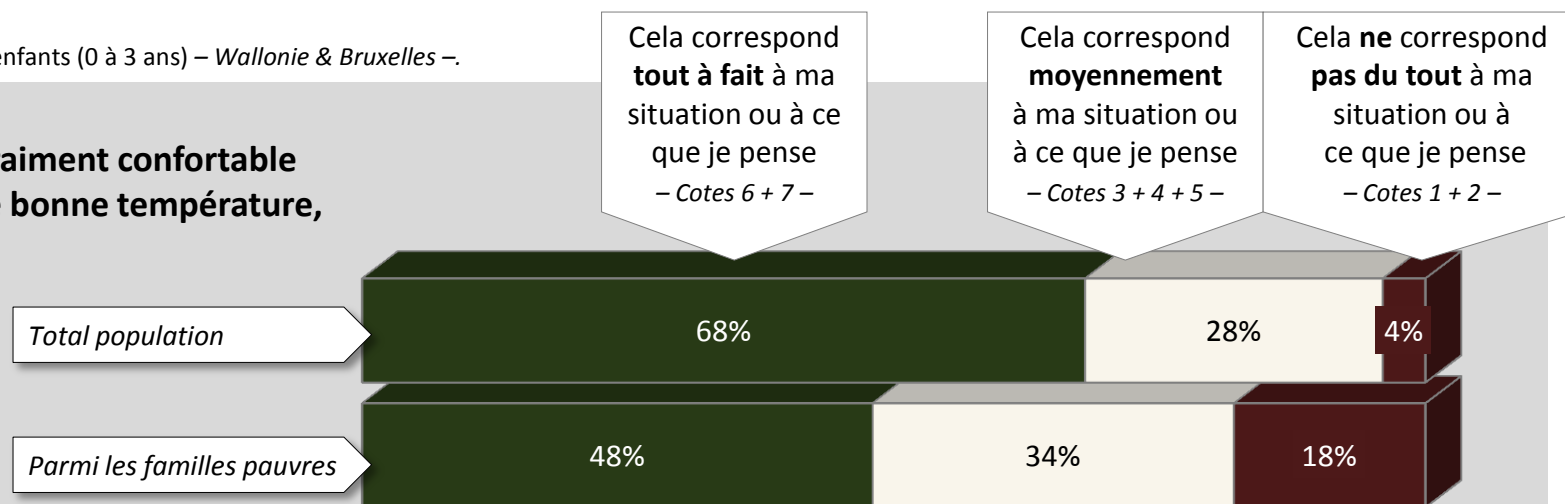
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

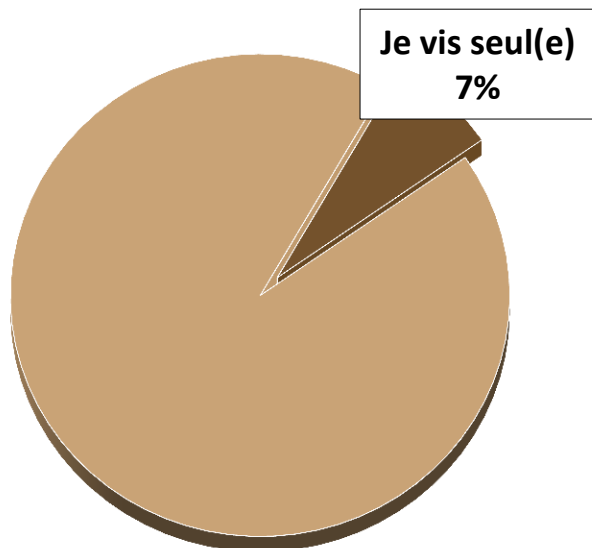
- **Notre logement est vraiment confortable (avoir de la place, une bonne température, etc.)**



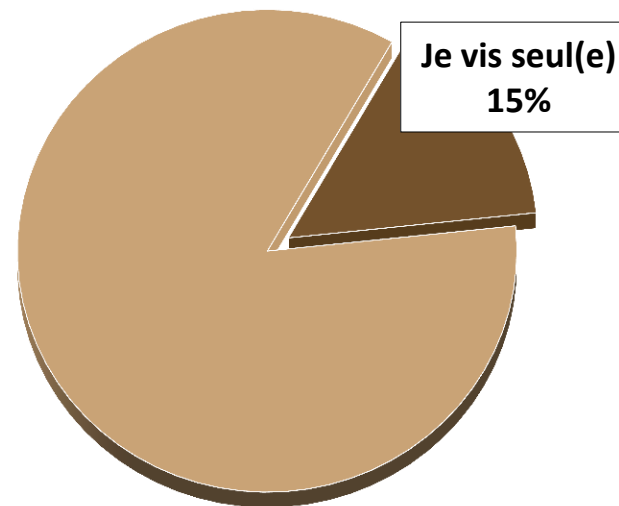
- Parmi les situations suivantes, quelle est celle qui correspond à la vôtre ?

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

ÉCHANTILLON
TOTAL



*Parmi les familles
pauvres*



► Qui sont ces parents – *familles pauvres* – ?

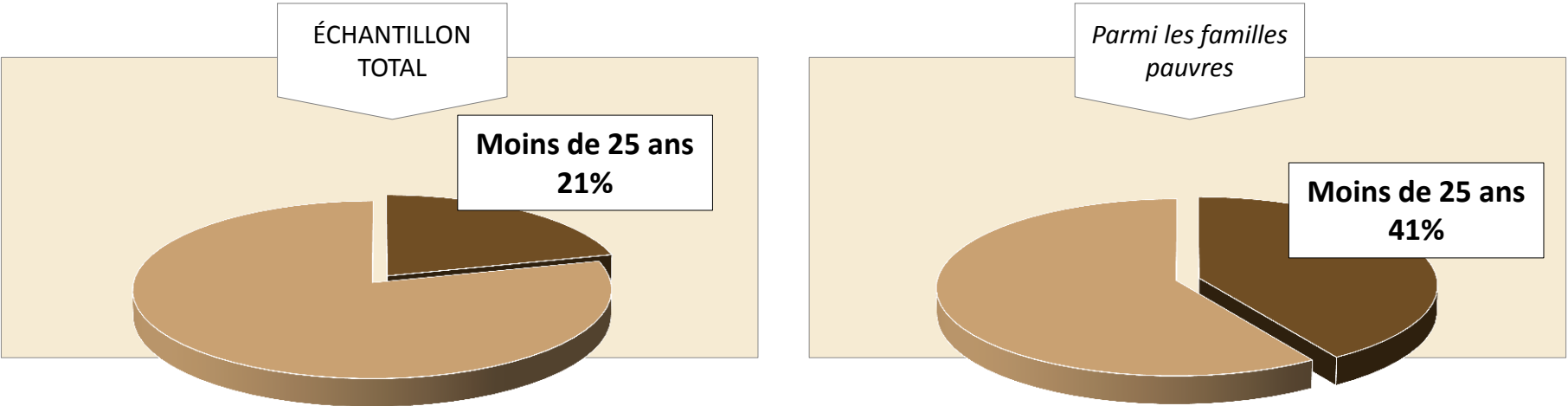
Examinons leur situation de parents :

- ils sont plus nombreux à avoir eu leur premier enfant avant 25 ans (41% **versus** 21% dans l'échantillon total),
- ils ont légèrement plus d'enfants que les autres familles,
- ils ne sont qu'un sur quatre à s'être assuré que leur début de carrière était sur les rails avant d'avoir un premier enfant alors que parmi l'ensemble des parents, c'est le cas de deux parents sur quatre.

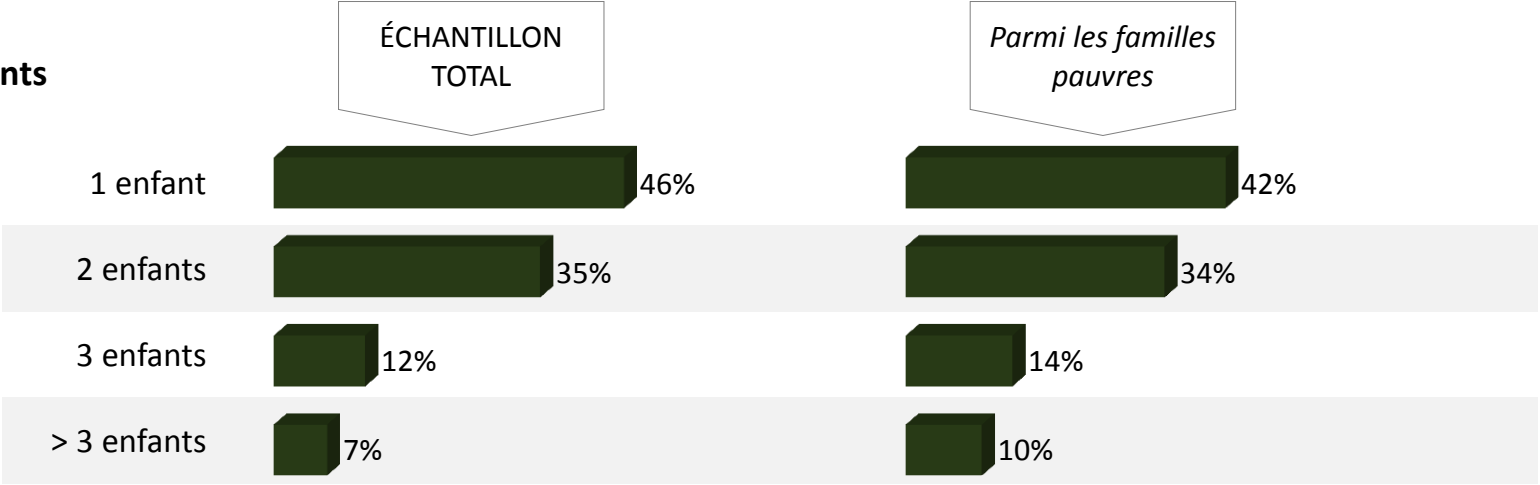
TROIS ENFANTS SUR DIX VIVENT DANS UN ECOSYSTÈME SOCIO-CULTUREL D'EXCLUSION ET DE REPRODUCTION

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

► L'âge de la mère lors du premier enfant



► Nombre d'enfants



TROIS ENFANTS SUR DIX VIVENT DANS UN ECOSYSTÈME SOCIO-CULTUREL D'EXCLUSION ET DE REPRODUCTION

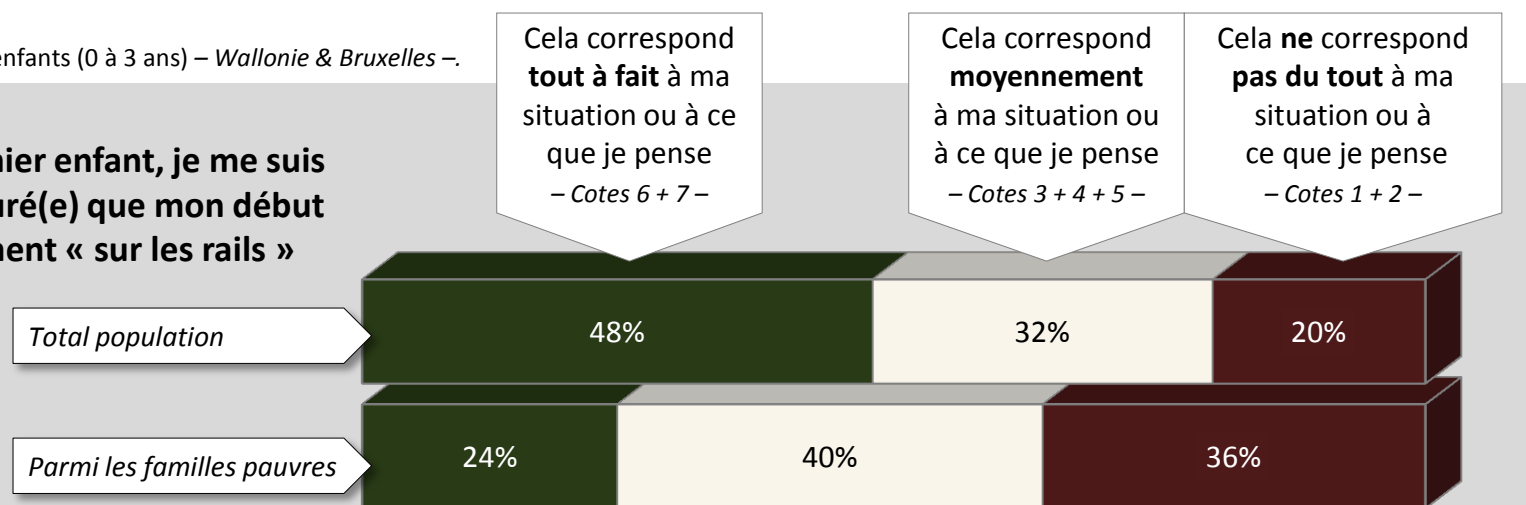
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

- **Avant d'avoir un premier enfant, je me suis vraiment d'abord assuré(e) que mon début de carrière était vraiment « sur les rails »**



► **Qui sont ces parents – *familles pauvres* – ?**

Examinons leur état de santé psychique et physique :

- **près d'un sur quatre évalue sa vie comme totalement non satisfaisante alors que dans l'échantillon total ce n'est le cas que d'un parent sur dix.**
- néanmoins, leur état de santé physique est quasi semblable à celui de l'ensemble des parents de jeunes enfants.

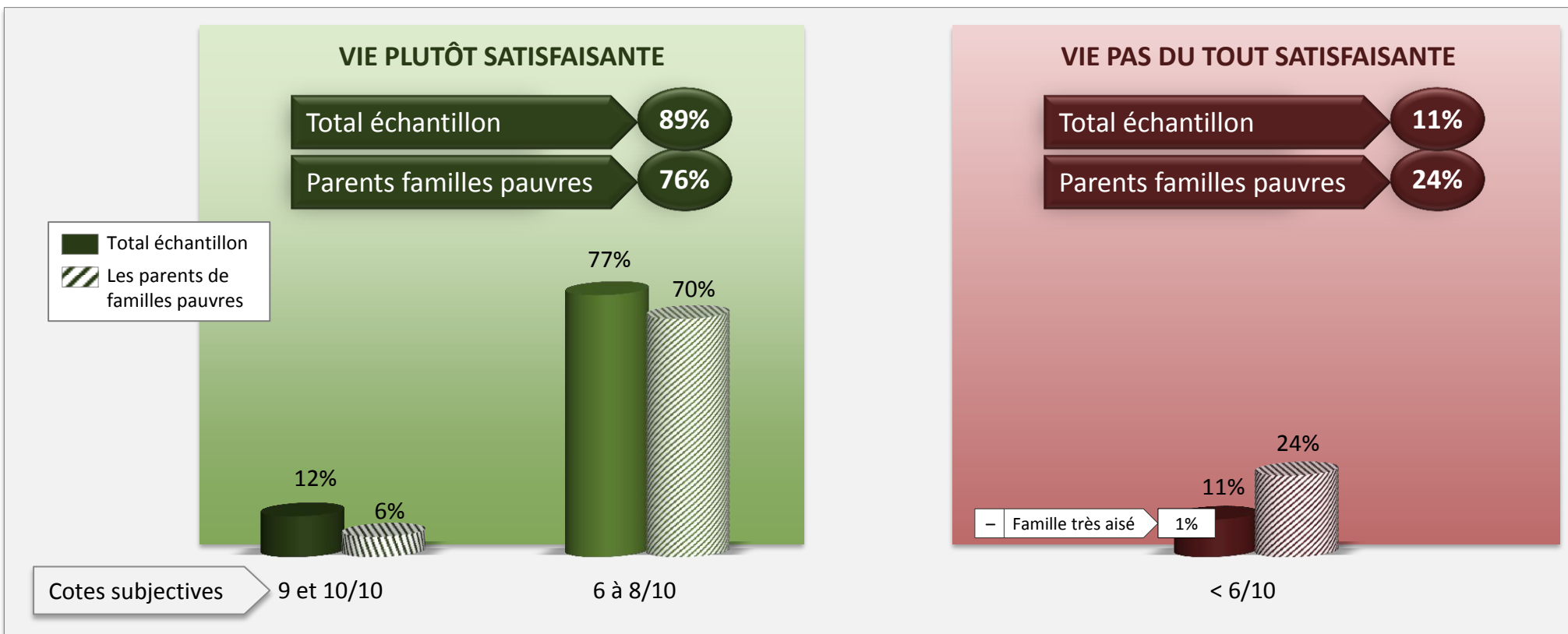
Le bien-être subjectif – l'échelle de Cantril –

► Tout compte fait, en fonction de vos attentes, de vos espoirs et de ce que vous percevez comme le résultat de tous vos efforts, **comment évaluez-vous VOTRE vie ACTUELLE** sur une échelle de 0 à 10 où :

- 0 signifie que ce que vous vivez est **la pire vie pour vous**,
- 10 signifie que ce que vous vivez est **la meilleure vie pour vous**,

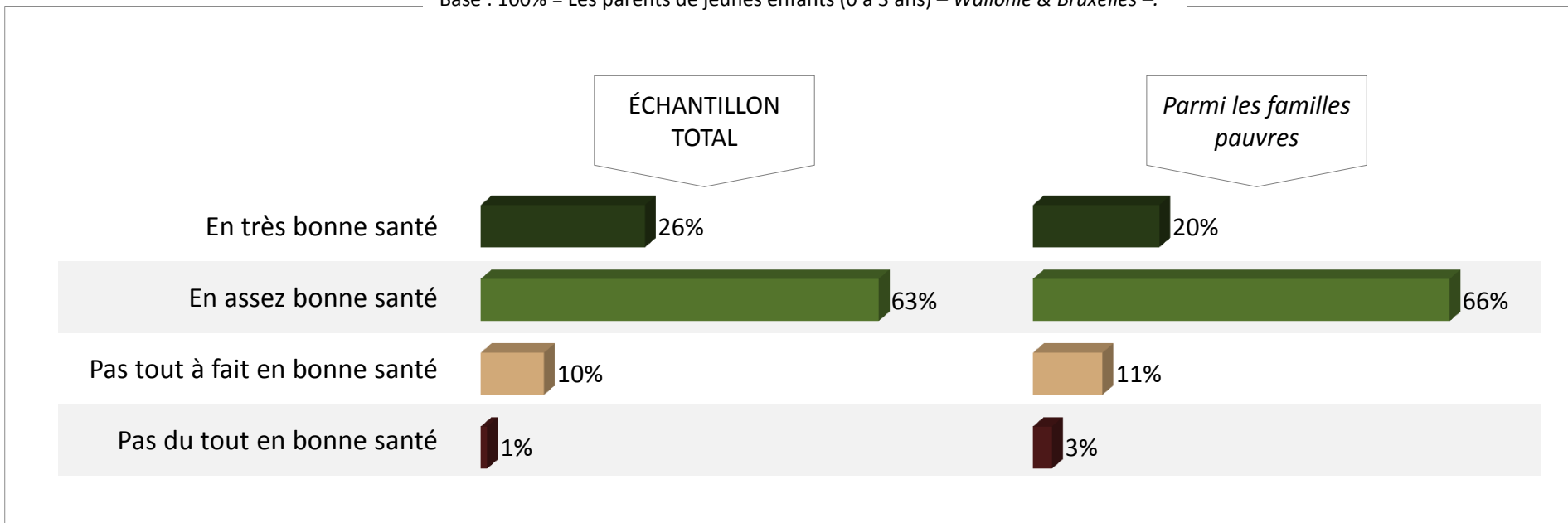
Quelle note de 0 à 10 donneriez-vous pour évaluer **VOTRE vie ACTUELLE** ?

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.



► Globalement, diriez-vous que vous êtes ...

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.



- ▶ On a déjà vu que les parents de familles pauvres placent moins fréquemment leurs jeunes enfants de 0 à 3 ans dans des structures d'accueil collectif (crèche, etc.).
- ▶ **Mais nous constatons aussi qu'ils sont très peu nombreux à penser que « fréquenter la crèche ou une structure de garde collective est vraiment un atout pour réussir plus tard à l'école ».**
Seul un parent de familles pauvres sur dix y croit vraiment, alors que parmi les autres parents, ils sont quatre fois plus nombreux à y croire vraiment.
- ▶ Majoritairement, les parents de familles pauvres ne pensent vraiment pas que la fréquentation de la crèche réduit les inégalités des chances de départ et ils pensent même que ce n'est pas son rôle.
- ▶ Et ils le pensent aussi pour l'école maternelle.
Alors que diverses études montrent que plus l'enfant est scolarisé précocement, plus il a des chances de bien réussir sa carrière scolaire. Ceci est d'autant plus vrai concernant les publics issus de milieux socio-culturels faibles.
- ▶ **Aux handicaps socio-économiques s'ajoutent des représentations sociales qui ne conduisent pas à des pratiques pour corriger les fatalités et les inégalités sociales.**
C'est donc les populations qui auraient le plus besoin d'une socialisation complémentaire à celle de la famille, qui y croient le moins !
On peut même évoquer une sorte d'intériorisation de la reproduction des inégalités !

* Bruno Suchaut. Le rôle de l'école maternelle dans les apprentissages et la scolarité des élèves. Conférence pour l'A.G.E.E.M., Jan 2008, Bourges, France
Le terme de "socialisation" désigne les processus par lesquels les individus s'approprient les normes et les rôles qui régissent le fonctionnement de la vie collective.
In Dictionnaire de sociologie, éditions Hatier, Paris 2004

TROIS ENFANTS SUR DIX VIVENT DANS UN ECOSYSTÈME SOCIO-CULTUREL D'EXCLUSION ET DE REPRODUCTION

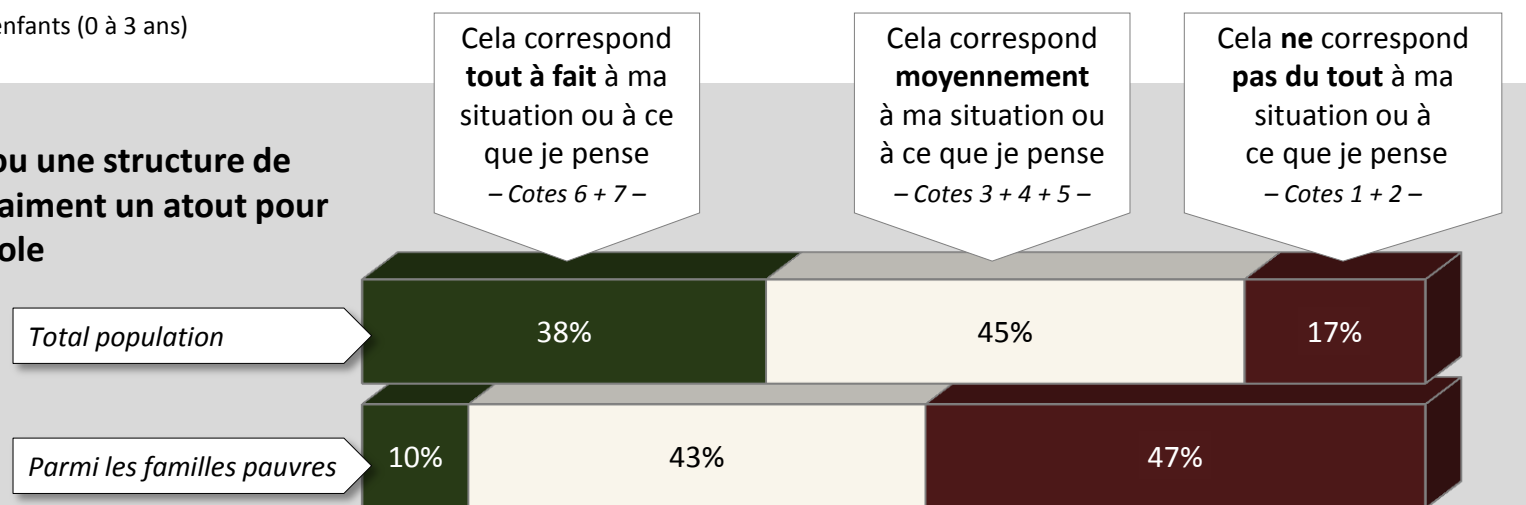
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

- **Fréquenter la crèche ou une structure de garde collective est vraiment un atout pour réussir plus tard à l'école**



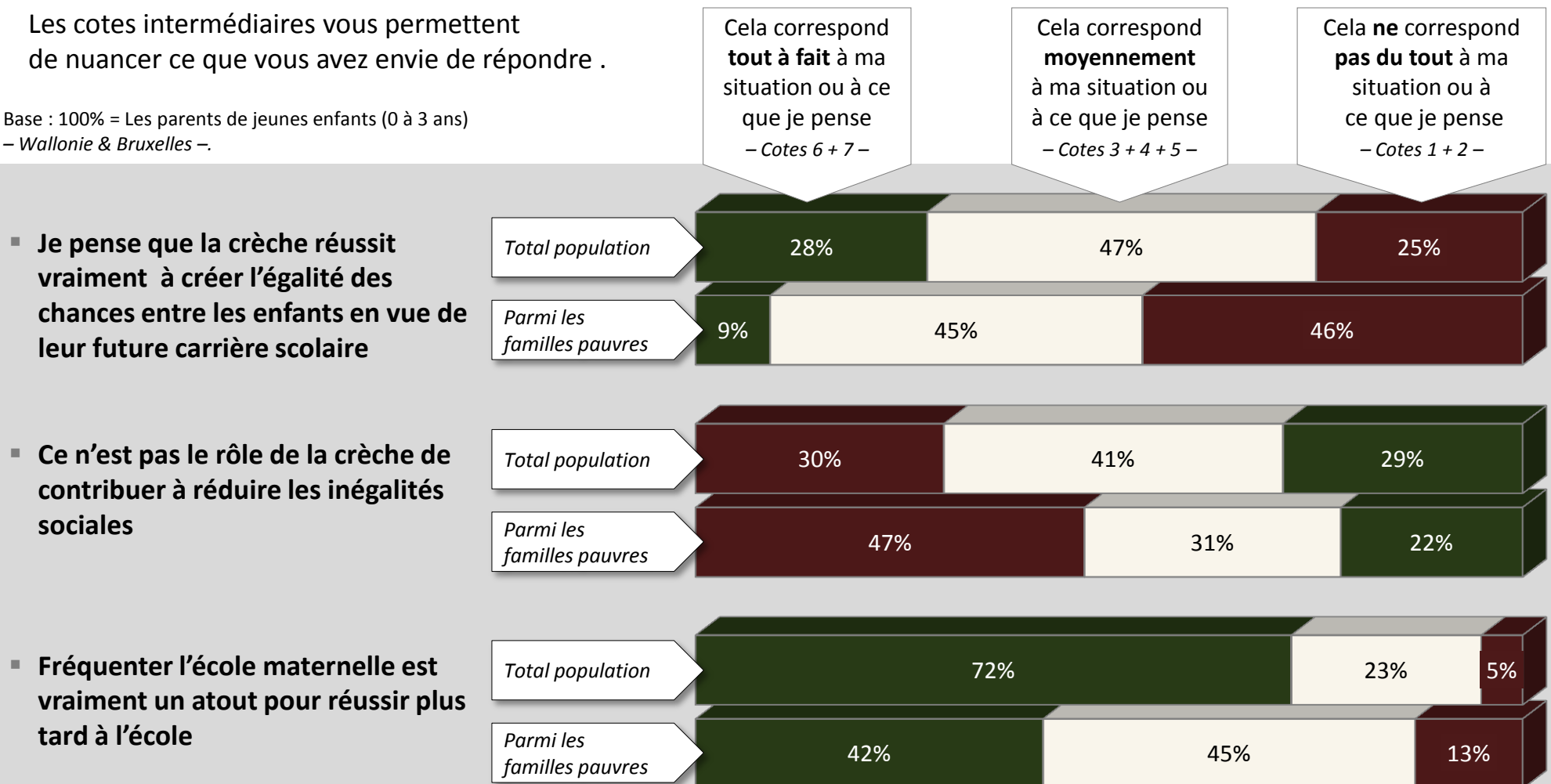
TROIS ENFANTS SUR DIX VIVENT DANS UN ECOSYSTÈME SOCIO-CULTUREL D'EXCLUSION ET DE REPRODUCTION

- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.



- ▶ Autre indice que les difficultés ne sont pas que financières : **les parents de familles pauvres sont :**
 - **nettement plus nombreux à ressentir de vraies difficultés pour cerner les rôles propres de la crèche et d'eux-mêmes comme parents pour éduquer leurs enfants.** Les rôles leur paraissent brouillés. Davantage qu'aux yeux des autres parents.
 - **ils sont aussi plus nombreux à ne pas se sentir reconnus par les puéricultrices. Cela s'ajoute à leur désarroi.**

TROIS ENFANTS SUR DIX VIVENT DANS UN ECOSYSTÈME SOCIO-CULTUREL D'EXCLUSION ET DE REPRODUCTION

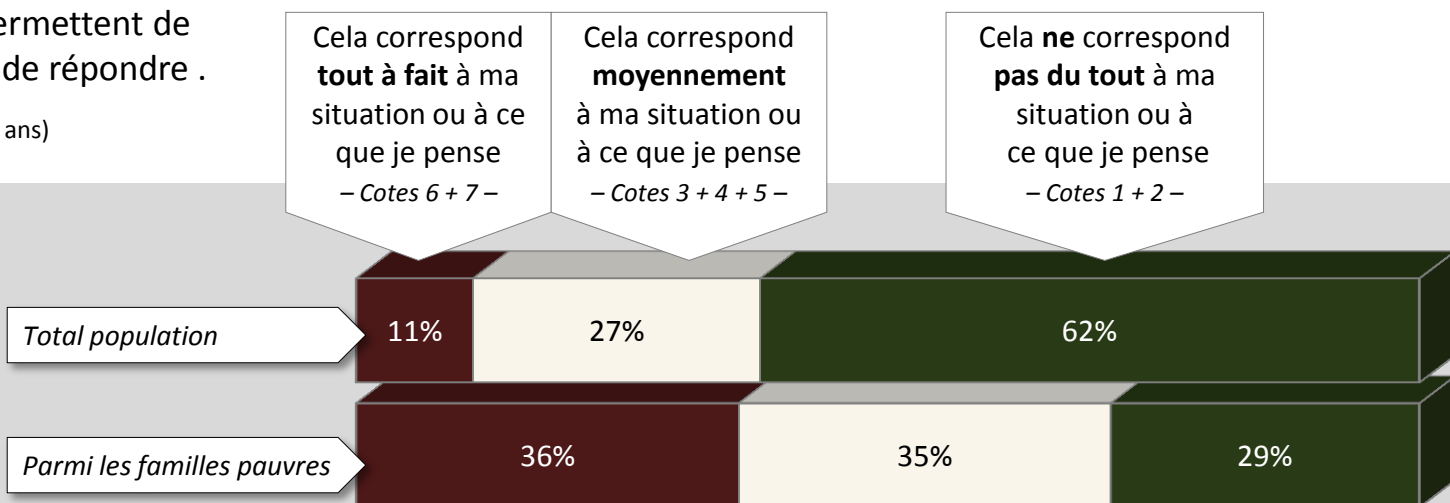
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

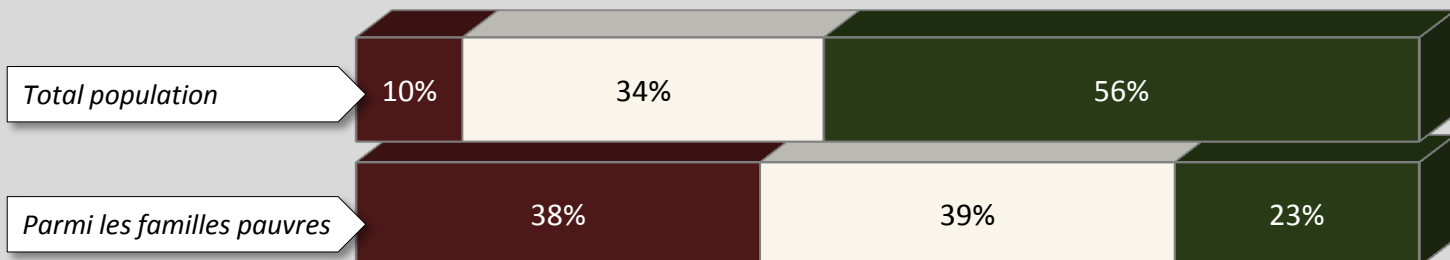
Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

- **Personnellement, je trouve que dans mon cas, pour l'éducation de mon enfant, c'est de plus en plus compliqué de savoir exactement qui doit faire quoi entre la crèche d'un côté et moi comme parent de l'autre côté**



- **Les puéricultrices de la crèche me font sentir que ce sont elles les vraies professionnelles de l'enfance et qu'elles savent mieux que nous, parents, ce qu'il faut faire**



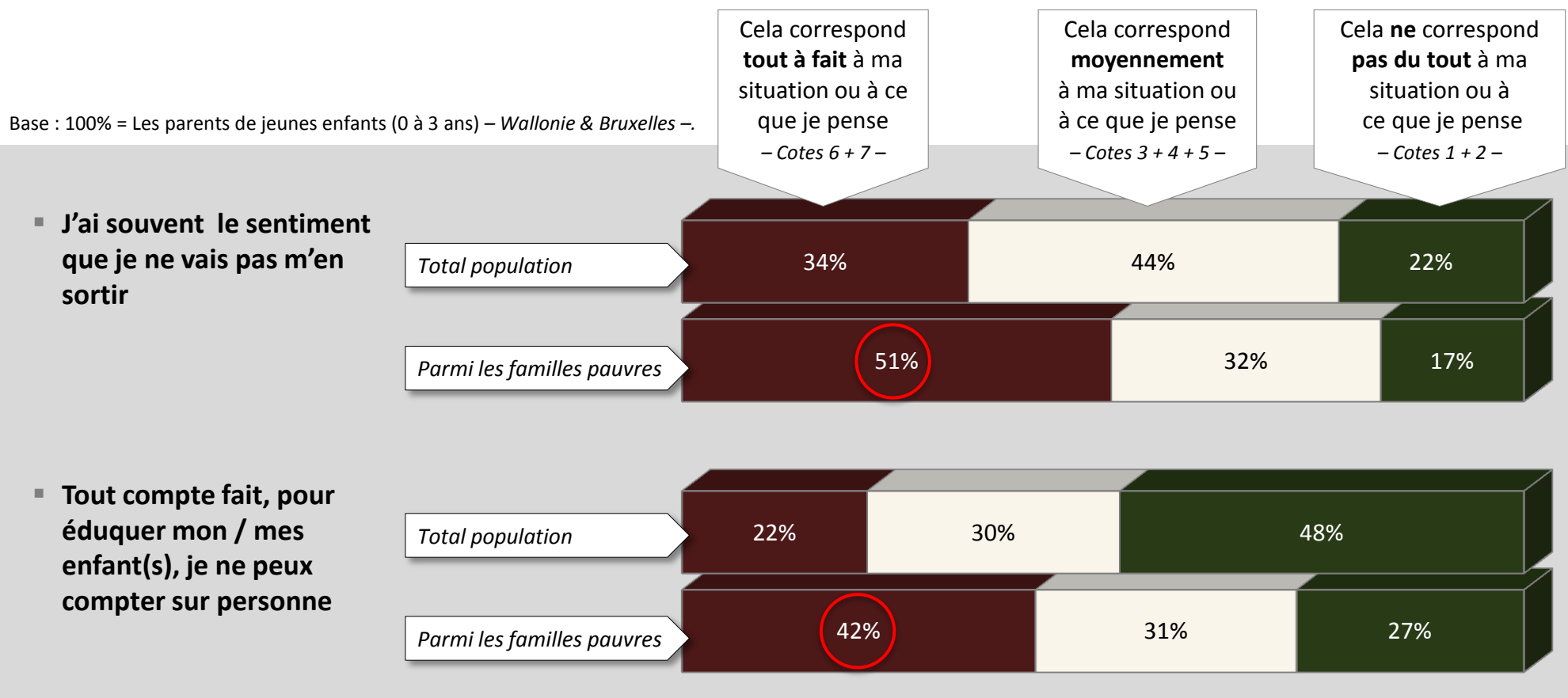
- ▶ Dans ce contexte, on n'est pas surpris de constater **qu'un parent de famille pauvre sur deux affirme vraiment qu'il a souvent le sentiment qu'il ne va pas s'en sortir !**
- ▶ Et que, tendanciellement, **il ne peut compter sur personne pour éduquer son / ses enfant(s).**
- ▶ **Ce qui domine est un sentiment d'abandon.**
L'impact de cet état psychique a évidemment une forte incidence négative sur les enfants.
On peut réellement parler d'un écosystème, d'une spirale, d'un ghetto de la reproduction des inégalités sociales.

TROIS ENFANTS SUR DIX VIVENT DANS UN ECOSYSTÈME SOCIO-CULTUREL D'EXCLUSION ET DE REPRODUCTION

- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .



► Concernant **l'information en matière de santé**, on constate que :

- globalement une majorité de familles – *les pauvres et les autres* – estiment avoir été bien informées concernant la grossesse et l'accouchement,
- mais qu'après la naissance, alors qu'une majorité de parents dit se sentir parfaitement informée pour gérer la santé de son(ses) enfant(s), parmi les familles pauvres, ils sont moins nombreux dans ce cas.

TROIS ENFANTS SUR DIX VIVENT DANS UN ECOSYSTÈME SOCIO-CULTUREL D'EXCLUSION ET DE REPRODUCTION

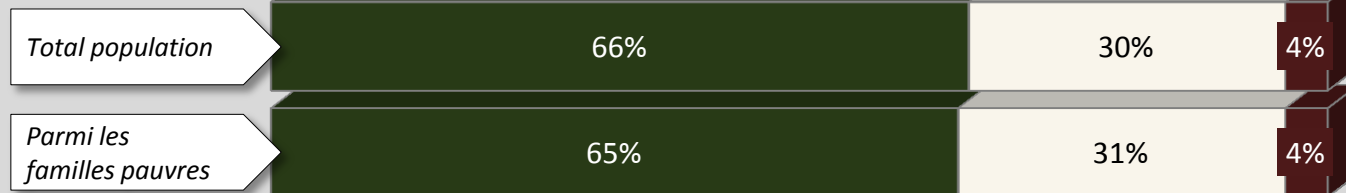
- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

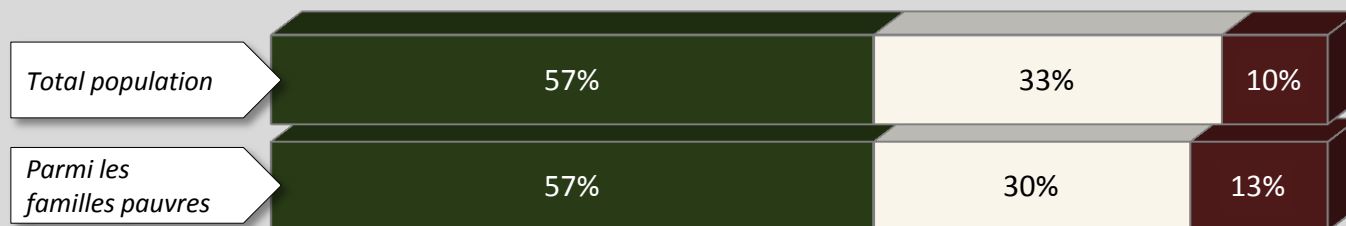
Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

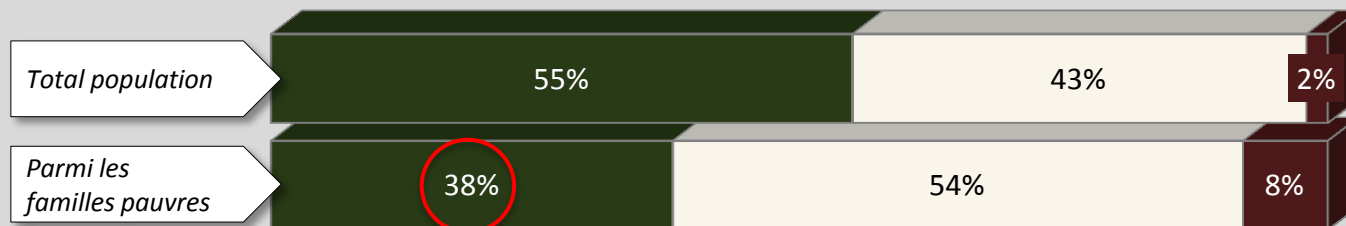
- **J'ai vraiment bien été informé(e) du déroulement de la grossesse**



- **J'ai vraiment bien été informé(e) des différentes préparations possibles pour l'accouchement**



- **Pour gérer la santé de mon enfant, je me sens parfaitement informé(e)**



► En matière **d'alimentation** de leurs enfants, on observe que :

- **un peu plus de quatre parents sur dix disent que, la majorité des produits alimentaires qu'on leur propose dans les magasins, présente un vrai risque pour la santé de leurs enfants ! Parmi les parents de familles pauvres, ils sont encore plus nombreux : un sur deux qui le pense.**

Dans la population totale, nous avons montré que 63% étaient convaincus de ce risque d'effet néfaste pour la santé.

La perception de la nourriture des très jeunes enfants est donc un peu meilleure.

- **de larges majorités (tant de parents pauvres que les autres) estiment :**

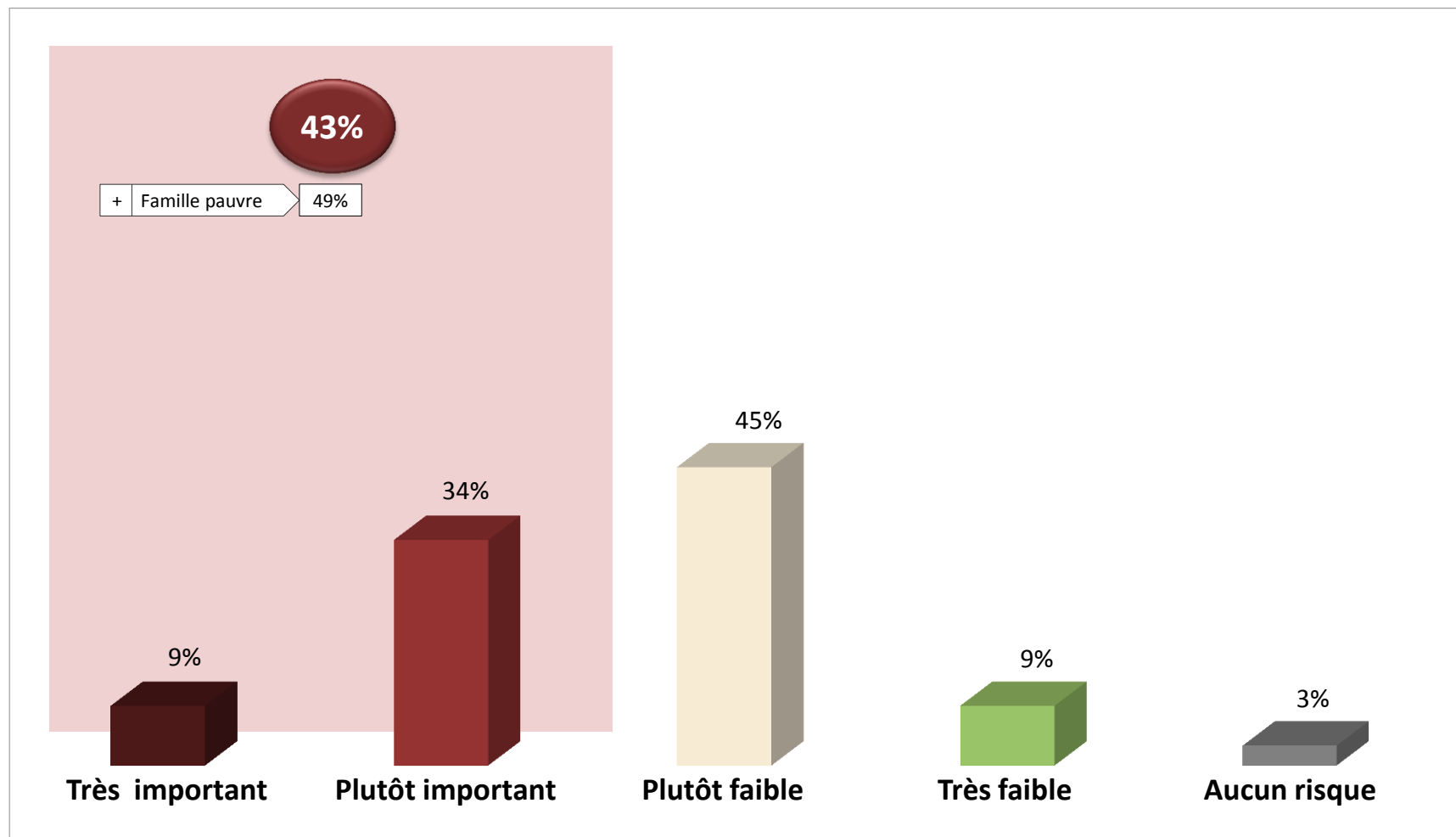
- **bien connaître ce qui convient à l'alimentation de leur(s) enfant(s),**
- **que leur(s) enfant(s) se nourrit(-ssent) de façon équilibrée,**
- **que leurs repas ne contiennent pas trop de matières grasses.**

- **néanmoins, parmi les familles pauvres on évoque plus fréquemment avoir de vraies difficultés à acheter les aliments souhaités pour nourrir leur(s) enfant(s) parce que le prix de cette nourriture est trop élevé.**

TROIS ENFANTS SUR DIX VIVENT DANS UN ECOSYSTÈME SOCIO-CULTUREL D'EXCLUSION ET DE REPRODUCTION

- Selon vous, la majorité des produits alimentaires qu'on vous propose dans les magasins présente **un risque pour la santé de votre enfant ?**

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.



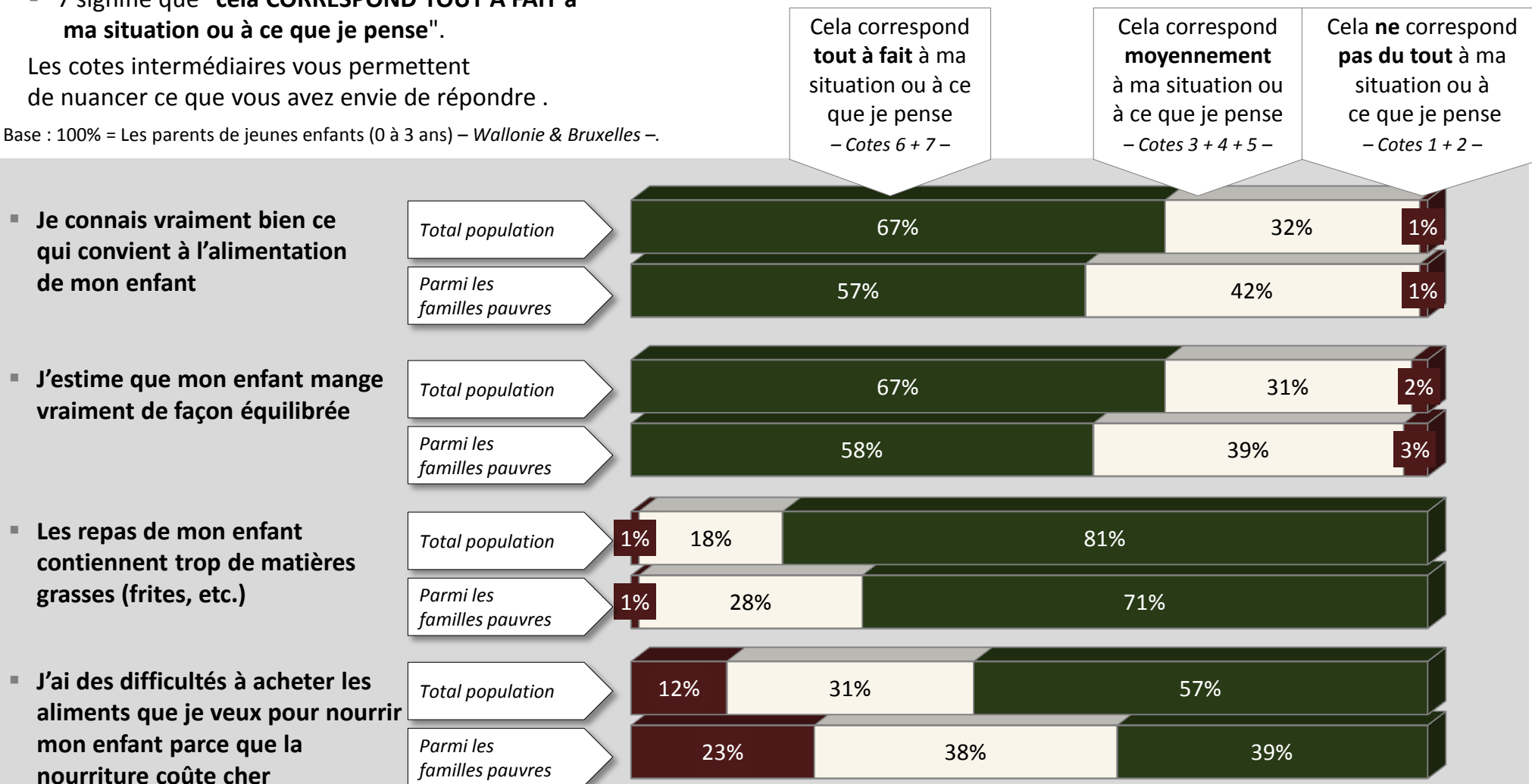
TROIS ENFANTS SUR DIX VIVENT DANS UN ECOSYSTÈME SOCIO-CULTUREL D'EXCLUSION ET DE REPRODUCTION

- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.



- ▶ La façon dont on envisage le futur détermine une dynamique.
- ▶ Or, on constate que **plus de la moitié des parents de familles pauvres se différencient des autres en exprimant de multiples inquiétudes/ craintes :**
 - ne pas pouvoir offrir à son/ses enfant(s) des conditions matérielles de vie décentes (un logement confortable, de la nourriture de qualité, etc.),
 - ne pas parvenir à le(s) mettre dans une école qui l'(les)encadre et le(s) forme vraiment bien,
 - l'angoisse que son / ses enfant(s) quitte(nt) l'enseignement sans diplôme,
 - le risque de ne pas pouvoir l'(les)aider financièrement lorsqu'il(s) sera(ont) adulte(s).
- ▶ Ces représentations de soi en se projetant dans le futur sont de nature à créer une reproduction des inégalités.

TROIS ENFANTS SUR DIX VIVENT DANS UN ECOSYSTÈME SOCIO-CULTUREL D'EXCLUSION ET DE REPRODUCTION

- Je vais vous citer une série de situations ou d'opinions que des parents nous ont dites lors de la préparation de cette enquête. Je vais chaque fois vous demander si cela correspond ou non à VOTRE situation ou à ce que VOUS pensez **PERSONNELLEMENT**. Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que "**cela NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ma situation ou à ce que je pense**",
- 7 signifie que "**cela CORRESPOND TOUT A FAIT à ma situation ou à ce que je pense**".

Les cotes intermédiaires vous permettent de nuancer ce que vous avez envie de répondre .

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans)
– Wallonie & Bruxelles –.

Cela correspond
tout à fait à ma
situation ou à ce
que je pense
– Cotes 6 + 7 –

Cela correspond
moyennement
à ma situation ou
à ce que je pense
– Cotes 3 + 4 + 5 –

Cela **ne** correspond
pas du tout à ma
situation ou à
ce que je pense
– Cotes 1 + 2 –

- **Que je ne parvienne pas à le mettre dans une école qui l'encadre et le forme vraiment bien**

Total population

21%

38%

41%

Parmi les
familles pauvres

48%

37%

15%

- **Le risque que mon enfant sorte de l'enseignement sans diplôme**

Total population

22%

39%

39%

Parmi les
familles pauvres

56%

25%

19%

- **La crainte de ne pas pouvoir lui offrir des conditions matérielles de vie décentes tant qu'il vivra avec moi** (un logement avec de l'espace où il peut faire ses devoirs, de la nourriture de qualité, etc.)

Total population

19%

22%

59%

Parmi les
familles pauvres

57%

26%

17%

- **Le fait que je n'aurai pas les moyens nécessaires pour aider financièrement mon enfant lorsqu'il sera adulte**

Total population

20%

28%

52%

Parmi les
familles pauvres

56%

30%

14%

AGENDA

▶ La présentation de Solidaris	1.
▶ Le Thermomètre Solidaris	4.
▶ Comment vont les parents des jeunes enfants – 0 à 3 ans – ?	
▪ La famille, le couple et l'enfant dans une société en mutation : brouillage des rôles et autonomie croissante	7.
▪ L'envers de l'indifférenciation croissante des rôles : de fortes inégalités entre pères et mères de jeunes enfants persistent	29.
• au sein de la famille	36.
• au sein du monde du travail	51.
• au sein de la société en général	71.
▪ En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants de 0 à 3 ans sur dix vivent dans des familles pauvres, ils sont « prisonniers » d'un véritable écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités	100.
▪ La confiance dans divers acteurs	132.
▪ La synthèse	136.
▶ Les prises de position politiques de Solidaris	148.
▶ Les pistes de recommandations de Solidaris	150
▶ L'analyse et les pistes de propositions de notre experte	156.
▶ La biographie de notre experte	177.
▶ La fiche technique de cette étude	179.
▶ Contacts	181.

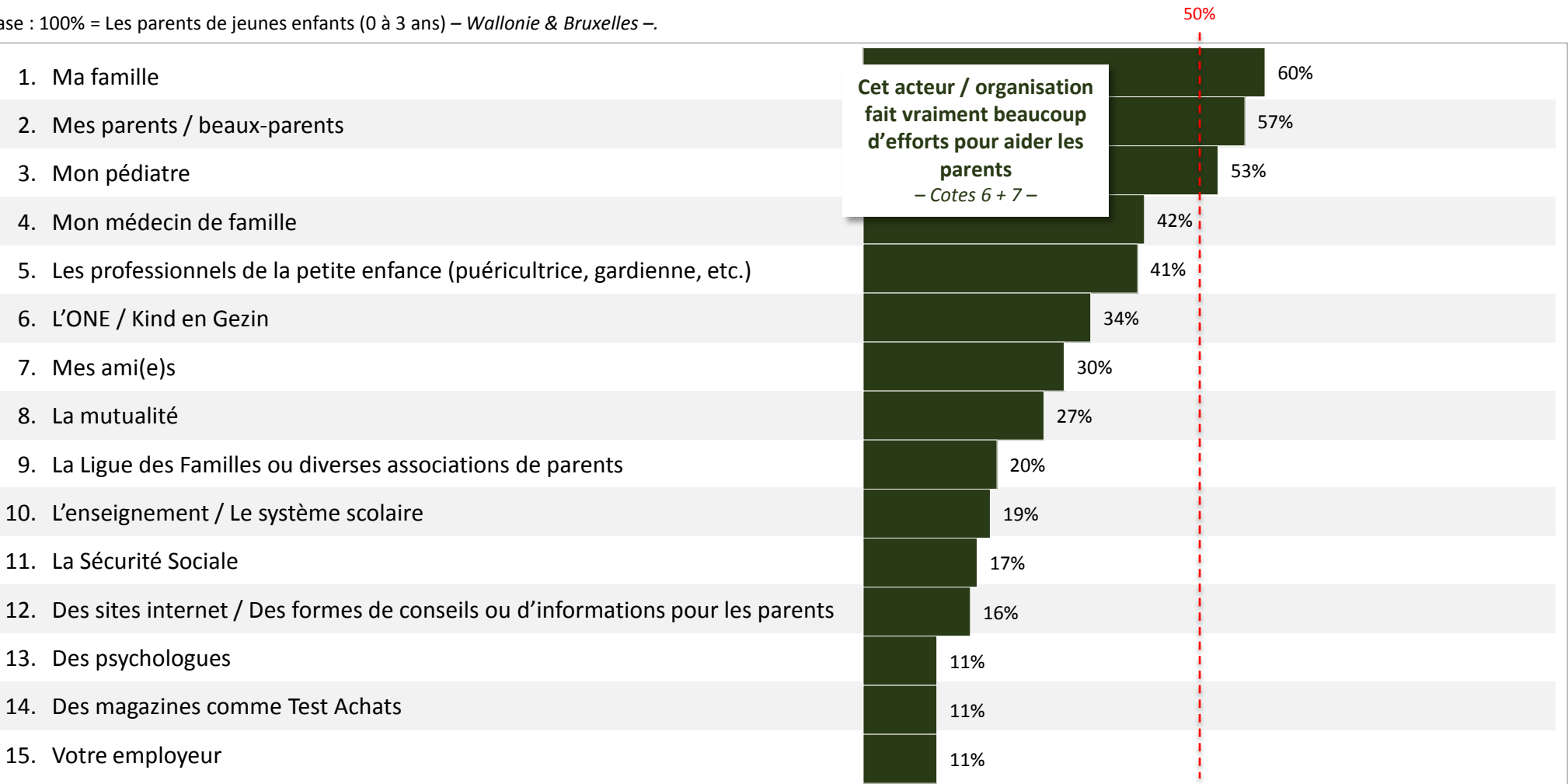
- ▶ Comme d'autres études*, nous constatons que concernant la confiance dans divers acteurs / organisations faisant des efforts pour aider les parents de jeunes enfants à faire face aux diverses difficultés, trois logiques sont claires :
 - la confiance n'existe que vis-à-vis de la socialité de forte proximité : famille, parents, pédiatre, médecin de famille, professionnels de la petite enfance
 - une confiance mitigée à l'égard des organisations qui s'occupent de ces publics : l'ONE, les mutualités, la Ligue des Familles, l'enseignement, la Sécurité Sociale, etc.
 - une confiance quasi nulle à l'égard des acteurs sociaux et politiques : syndicats de patrons, de travailleurs, les religieux, responsables politiques, etc.
- ▶ Cette configuration de la confiance est un des aspects de la mutation sociétale en cours : la désinstitutionalisation, la délégitimation des acteurs collectifs.

* Voir les divers Thermomètres Solidaris

LA CONFIANCE DANS DIVERS ACTEURS

- Pour chacun des acteurs ou organisations suivants, pensez-vous qu'il/elle fait suffisamment d'efforts ou pas pour aider des parents comme vous à faire face aux difficultés que vous pouvez rencontrer.
Merci de répondre au moyen d'une échelle de 1 à 7.

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –.

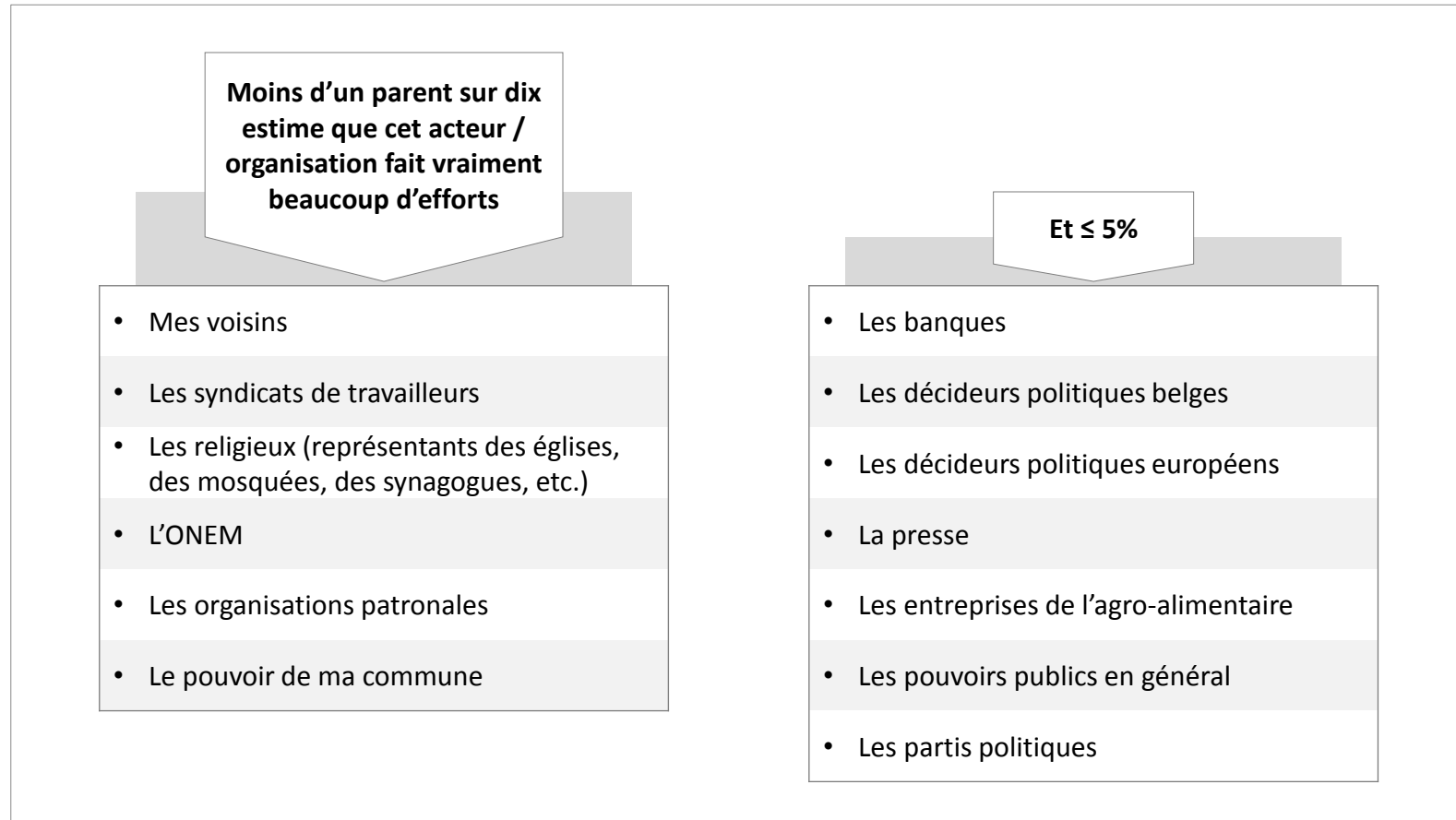


LA CONFIANCE DANS DIVERS ACTEURS

- Pour chacun des acteurs ou organisations suivants, pensez-vous qu'il/elle fait suffisamment d'efforts ou pas pour aider des parents comme vous à faire face aux difficultés que vous pouvez rencontrer.

Merci de répondre au moyen d'une échelle de 1 à 7. – *Suite* –

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – *Wallonie & Bruxelles* –.



AGENDA

► La présentation de Solidaris	1.
► Le Thermomètre Solidaris	4.
► Comment vont les parents des jeunes enfants – 0 à 3 ans – ?	
▪ La famille, le couple et l'enfant dans une société en mutation : brouillage des rôles et autonomie croissante	7.
▪ L'envers de l'indifférenciation croissante des rôles : de fortes inégalités entre pères et mères de jeunes enfants persistent	29.
• au sein de la famille	36.
• au sein du monde du travail	51.
• au sein de la société en général	71.
▪ En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants de 0 à 3 ans sur dix vivent dans des familles pauvres, ils sont « prisonniers » d'un véritable écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités	100.
▪ La confiance dans divers acteurs	132.
▪ La synthèse	136.
► Les prises de position politiques de Solidaris	148.
► Les pistes de recommandations de Solidaris	150
► L'analyse et les pistes de propositions de notre experte	156.
► La biographie de notre experte	177.
► La fiche technique de cette étude	179.
► Contacts	181.

► **Nos sociétés vivent une mutation profonde.**

Cela signifie notamment que la famille, le couple, les rapports aux enfants changent.

Le sens de ce changement est davantage d'autonomie des individus. La quête de soi, de l'épanouissement plutôt que la recherche de conformité à des rôles, à des normes et à des modèles reproduits.

Si avant les intérêts personnels étaient considérés comme secondaires au sein de la famille (celle-ci primait sur l'individu, la famille c'était l'autorité du père à laquelle tous étaient soumis), actuellement, ce qui compte est que chacun est en quête de son épanouissement.

La construction de l'identité personnelle s'effectue à travers la relation au quotidien avec les autres composantes de la famille et n'est plus une identité qui s'imposait comme allant de soi

Mais nous allons voir que les individus ne sont pas égaux face à cette mutation.

Certains, sommés de se prendre en charge et de s'inventer une vie, perdent pied.

► **Notre étude met en évidence TROIS CONSTATS :**

1. Au niveau des représentations sociales, cette désinstitutionalisation de la famille, du couple et des rapports avec les enfants est vraiment réelle.
2. Malgré diverses avancées, de très fortes inégalités entre hommes et femmes persistent.
3. En Fédération Wallonie-Bruxelles, 3 enfants sur 10 vivent dans un écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités sociales.

TROIS CONSTATS

1. Au niveau des représentations sociales, cette désinstitutionalisation de la famille, du couple et des rapports avec les enfants est vraiment réelle :

- l'autonomie des femmes est largement reconnue et donc une tendance à l'indifférenciation des rôles hommes-femmes, même si dans les milieux fragilisés, on reconnaît une difficulté croissante à « réussir sa vie de couple ».
- le rapport à l'enfant : consensus pour considérer que le sens de ce changement perçu est que l'enfant est actuellement considéré comme un sujet à part entière. C'est-à-dire que ce qui compte le plus pour réussir l'éducation d'un enfant est qu'on l'aide à découvrir sa personnalité plutôt que lui apprendre à obéir. Mais ici aussi, ce constat d'absence d'un modèle pour éduquer les enfants déstabilise certains parents qui avouent qu'il est plus difficile d'exercer aujourd'hui son rôle de parent. Plus le capital culturel de la mère est faible – *le niveau d'études* –, plus cette difficulté est exprimée, mais cela demeure une minorité.
- la famille devient plurielle. Cette grande diversité de familles est approuvée par des majorités. Encore davantage par les femmes. Avoir des enfants hors mariage est actuellement admis par une très large majorité.

TROIS CONSTATS

2. Malgré diverses avancées, de très fortes inégalités entre hommes et femmes persistent :

Le point de vue que nous avons adopté est d'englober le travail rémunéré / salarié avec celui qui est effectué dans le cadre de la famille (la production familiale), c'est-à-dire les tâches domestiques et le travail parental.

Nous considérons cet ensemble comme un « système ».

Le constat est qu'actuellement, malgré certains progrès, une très forte inégalité existe entre hommes et femmes.

- **SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI**, près de neuf mères d'au moins un enfant de 0 à 3 ans sur dix, ont une occupation professionnelle mais un tiers d'entre elles travaillent à temps partiel – *plus le nombre d'enfants est élevé, plus elles sont nombreuses à travailler à temps partiel* – alors que ce n'est le cas que de 5% des hommes qui sont les pères d'au moins un enfant de 0 à 3 ans. Au niveau des diplômes, ces femmes ont pourtant au moins les mêmes qualifications que les hommes.

Selon les mères de jeunes enfants, le monde du travail est encore vraiment marqué par du machisme, notamment par des préjugés à l'égard des femmes, qui seraient « moins disponibles que les hommes pour travailler ».

TROIS CONSTATS

2. Malgré diverses avancées, de très fortes inégalités entre hommes et femmes persistent :

Notre étude montre que la maternité est un facteur de malaise et de mal-être dans la vie au travail des femmes et sur leur évolution professionnelle pour un certain nombre d'entre elles :

- des conséquences en termes de mal-être au travail : une majorité de mères de jeunes enfants affirme qu'elle ne pourrait pas demander un aménagement de son temps de travail (temps partiel, télétravail, etc.) pour concilier vie de travail et vie avec son très jeune enfant.
- des conséquences sur leur évolution professionnelle : près d'une mère sur deux affirme que son congé de maternité a eu des conséquences négatives sur son évolution professionnelle.

Une majorité de mères de jeunes enfants affirme clairement que le monde du travail n'est vraiment pas adapté pour permettre d'avoir des enfants et de vivre avec eux « le temps que l'on souhaiterait au début de leur vie ».

Les pères sont un peu moins nombreux à l'affirmer aussi nettement.

La question posée par ce constat massif est celle des temps sociaux.

Ou plus spécifiquement de l'inadéquation entre les aspirations des individus et l'organisation du travail à laquelle ils doivent participer.

TROIS CONSTATS**2. Malgré diverses avancées, de très fortes inégalités entre hommes et femmes persistent :**

- **DANS LA FAMILLE** : concernant tâches domestiques et parentales, le partage semble ne pas évoluer vraiment : selon les mères de jeunes enfants elles-mêmes, elles assument 72% de ces tâches, c'est-à-dire que selon elles, les mères en font 2,5 fois plus que les pères ! Et elles affirment assumer quasi seules la charge mentale de l'organisation quotidienne de la famille avec les enfants, elles affirment que ce sont elles « qui pensent à tout et qui organisent tout ».

Ironie : les pères, bien qu'ils constatent que leur compagne en fait davantage, estiment qu'elles font 58% de ces tâches (versus 72% selon les femmes) et qu'eux-mêmes en effectuent 42% (versus 28% aux yeux de leur compagne !).

Cette inégalité du partage de ces tâches est la plus élevée dans les « familles pauvres »* et la moins élevée dans les « familles très aisées ».

On peut donc véritablement parler de « double peine » pour les femmes : à la fois, il y a un partage inégalitaire des tâches matérielles et de la charge mentale mais aussi l'absence de reconnaissance de ce surcroît de prise en charge par leur compagnon / mari ! En effet, ces situations de partage non égalitaire des tâches (tant ménagères qu'avec les enfants) sont vécues comme injustes et anormales par une majorité de femmes.

L'égalité du partage du travail global est très loin d'être la réalité.

* Voir la définition de cette catégorie au bas de la page 35.

TROIS CONSTATS

2. Malgré diverses avancées, de très fortes inégalités entre hommes et femmes persistent :

Ceci conduit au constat que la société et notamment le monde du travail n'est pas vraiment adapté aux aspirations actuelles des individus concernant la vie avec leur(s) enfant(s) et leur carrière professionnelle.

Ce constat est confirmé par l'affirmation largement majoritaire que :

- le congé de maternité / paternité / parental est vraiment trop court.
- plus l'enfant avance en âge, moins il est gardé par l'un de ses parents et plus il est gardé à l'extérieur : entre deux et trois ans, c'est la majorité des cas.

Néanmoins, un certain nombre de parents affirme ne pas avoir l'intention de placer l'enfant régulièrement à l'extérieur avant son entrée en maternelle, et tendancielleme nt c'est davantage le cas lorsque l'on descend dans l'échelle sociale et les niveaux d'études.

De plus, un grand nombre de parents estime avoir eu des difficultés pour trouver une formule d'accueil pour son enfant.

Et une très forte minorité – *quatre sur dix* – reconnaît que l'endroit choisi (souvent une crèche) ne favorise pas la mixité sociale !

TROIS CONSTATS

3. En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants sur dix vivent dans un écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités sociales :

Plus précisément, en Wallonie, 24% des enfants de 0 à 3 ans et à Bruxelles, 34% de ces enfants vivent dans des familles considérées comme pauvres, c'est-à-dire sous le seuil de pauvreté* en termes de revenus.

Mais notre étude montre que ce n'est pas qu'une question de revenus.

La réalité est plus complexe.

Ces familles vivent dans un « écosystème », un ghetto d'exclusion socio-culturelle, marqué par diverses caractéristiques :

- ils vivent une vraie précarité donc un rapport au futur très compliqué : bien que parmi ces familles on constate 3 fois plus de chômeur(se)s souvent de longue durée – *donc une précarité persistante* –, ils sont aussi des travailleurs pauvres occupant davantage de fonctions précaires (CDD, interim, etc.),
- ils sont nettement plus nombreux à reconnaître que leur logement n'est vraiment pas confortable (avoir de la place, une bonne température, etc.),
- ils sont deux fois plus nombreux à constituer une famille monoparentale (15% versus 7% dans l'échantillon total).

* Selon Anne-Catherine Guio, Gille Feyaerts, Frank Vandenbroucke et Julie Vinck dans une note de travail pour le Colloque de la Fondation Roi Baudouin « Agir sur les causes structurelles de la pauvreté des enfants », le seuil de pauvreté en Belgique en 2014 est de 2.100 € nets/ mois pour un couple avec 2 enfants et de 1.600 € nets/mois pour une famille monoparentale avec 2 enfants.

TROIS CONSTATS

3. En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants sur dix vivent dans un écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités sociales :

Ces familles vivent dans un « écosystème », un ghetto d'exclusion socio-culturelle, marqué par diverses caractéristiques – *Suite* –

- ils ne sont qu'un sur quatre à s'être assuré que leur début de carrière était sur les rails avant d'avoir un premier enfant alors que parmi l'ensemble des parents, c'est le cas de deux parents sur quatre.
- près d'un sur quatre évalue sa vie comme totalement non satisfaisante alors que dans l'échantillon total ce n'est le cas que d'un parent sur dix.
- après la naissance, alors qu'une majorité de parents dit se sentir parfaitement informée pour gérer la santé de son(ses) enfant(s), parmi les familles pauvres, ils sont moins nombreux dans ce cas.
- parmi les familles pauvres on évoque plus fréquemment avoir de vraies difficultés à acheter les aliments souhaités pour nourrir leur(s) enfant(s) parce que le prix de cette nourriture est trop élevé.

TROIS CONSTATS**3. En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants sur dix vivent dans un écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités sociales :**

Ces familles vivent dans un « écosystème », un ghetto d'exclusion socio-culturelle, marqué par diverses caractéristiques – *Suite* –

- les parents de familles pauvres placent moins fréquemment leur(s) jeune(s) enfant(s) de 0 à 3 ans dans des structures d'accueil collectif (crèche, etc.). Mais nous constatons aussi qu'ils sont très peu nombreux à penser que « fréquenter la crèche ou une structure de garde collective est vraiment un atout pour réussir plus tard à l'école ». Seul un parent de familles pauvres sur dix y croit vraiment, alors que parmi les autres parents, ils sont quatre fois plus nombreux à y croire vraiment.
- majoritairement, les parents de familles pauvres ne pensent vraiment pas que la fréquentation de la crèche réduit les inégalités des chances de départ et ils pensent même que ce n'est pas le rôle de la crèche.

Et ils le pensent aussi pour l'école maternelle !

Alors que de nombreuses études montrent que plus l'enfant est scolarisé précocement, plus il a des chances de bien réussir sa carrière scolaire. Et que ceci est d'autant plus vrai concernant les publics issus de milieux socio-culturels faibles.

C'est donc les populations qui auraient le plus besoin d'une socialisation complémentaire à celle de la famille, qui y croient le moins !

On peut même évoquer une sorte d'intériorisation de la reproduction des inégalités !

TROIS CONSTATS**3. En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants sur dix vivent dans un écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités sociales :**

Ces familles vivent dans un « écosystème », un ghetto d'exclusion socio-culturelle, marqué par diverses caractéristiques – *Suite* –

- les parents de familles pauvres sont nettement plus nombreux à ressentir de vraies difficultés pour cerner les rôles propres de la crèche et d'eux-mêmes comme parents pour éduquer leur(s) enfant(s). Les rôles leur paraissent brouillés. Davantage qu'aux yeux des autres parents.
- ils sont aussi plus nombreux à ne pas se sentir reconnus par les puéricultrices. Cela s'ajoute à leur désarroi.
- dans ce contexte, on n'est pas surpris de constater qu' un parent de familles pauvres sur deux affirme vraiment qu'il a souvent le sentiment qu'il ne va pas s'en sortir !
- et que, tendanciuellement, ils disent ne pouvoir compter sur personne pour éduquer leur(s) enfant(s).
- leur image d'eux-mêmes projetée dans le futur est essentiellement structurée en termes d'inquiétudes et de culpabilisation : plus de la moitié des parents de familles pauvres se différencient des autres en exprimant de multiples inquiétudes / craintes :
 - ne pas pouvoir offrir à leur(s) enfant(s) des conditions matérielles de vie décentes (un logement confortable, de la nourriture de qualité, etc.)
 - ne pas parvenir à le(s) mettre dans une école qui l'(les)encadre et le(s) forme vraiment bien,
 - l'angoisse que leur(s) enfant(s) quitte(nt) l'enseignement sans diplôme,
 - le risque de ne pas pouvoir l'(les)aider financièrement lorsqu'il(s) sera(ont) adulte(s).

SYNTHÈSE ^(XI)

Ce qui domine est un sentiment d'abandon.

L'impact de cet état psychique a évidemment une forte incidence négative sur les enfants et leurs propres représentations de l'existence.

Aux handicaps socio-économiques s'ajoutent donc des représentations sociales qui ne conduisent pas à des pratiques pour corriger les fatalités et les inégalités sociales.

On peut réellement parler d'un écosystème, d'une spirale, d'un ghetto de la reproduction des inégalités sociales.

Les jeunes enfants de ces familles risquent eux-mêmes de former des familles pauvres.

Ce sont des cercles vicieux qu'il s'agit de briser.

AGENDA

▶ La présentation de Solidaris	1.
▶ Le Thermomètre Solidaris	4.
▶ Comment vont les parents des jeunes enfants – 0 à 3 ans – ?	
▪ La famille, le couple et l'enfant dans une société en mutation : brouillage des rôles et autonomie croissante	7.
▪ L'envers de l'indifférenciation croissante des rôles : de fortes inégalités entre pères et mères de jeunes enfants persistent	29.
• au sein de la famille	36.
• au sein du monde du travail	51.
• au sein de la société en général	71.
▪ En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants de 0 à 3 ans sur dix vivent dans des familles pauvres, ils sont « prisonniers » d'un véritable écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités	100.
▪ La confiance dans divers acteurs	132.
▪ La synthèse	136.
▶ Les prises de position politiques de Solidaris	148.
▶ Les pistes de recommandations de Solidaris	150
▶ L'analyse et les pistes de propositions de notre experte	156.
▶ La biographie de notre experte	177.
▶ La fiche technique de cette étude	179.
▶ Contacts	181.

La prise de position politique s'articule autour des trois constats principaux de notre enquête:

On constate depuis plusieurs années une mutation des modèles de familles, en grande partie liée à l'émancipation des femmes et la montée de l'activité féminine salariale dans les années 70. Toutefois, notre société n'est plus adaptée à ces changements, restant basée sur le modèle familialisme d'après-guerre. Ce même modèle qui a d'ailleurs été à la base de la création de notre système de sécurité sociale actuel.

Dans ce contexte, de très fortes inégalités entre les hommes et les femmes persistent, aussi bien dans le monde du travail, qu'au sein de la famille avec la répartition des tâches ménagères et liées aux enfants. Plus souvent à temps partiel, en contrats précaires, elles doivent aussi supporter davantage que les hommes, la charge mentale de l'organisation familiale et des difficultés quotidiennes liées aux enfants. Cela impacte évidemment négativement leur insertion professionnelle ... C'est donc une politique familiale transversale menée dans différents domaines (organisation du travail, fiscalité, éducation, transport, logement, etc.) qui permettra de rompre ce cercle vicieux.

Enfin et avant toute chose, cette enquête montre surtout qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles, 3 enfants sur 10 vivent dans un écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités sociales. Soulignons que plutôt de parler de pauvreté infantile, Solidaris souhaite surtout dénoncer la pauvreté des familles. Liée aux revenus (inexistants ou trop faibles, du travail ou des aides de l'Etat- chômage, indemnités, etc.), cette pauvreté a des conséquences beaucoup plus larges et à long terme : conditions de vie difficiles (accès au logement, à des activités socioculturelles et sportives, à une alimentation saine, etc.), représentations sociales par rapport aux structures d'accueil collectif, par rapport au travail, par rapport au rôle de la femme au sein de la famille, etc. de nature à pousser à la reproduction voire à l'aggravation (recul dans l'échelle sociale) des inégalités.

AGENDA

▶ La présentation de Solidaris	1.
▶ Le Thermomètre Solidaris	4.
▶ Comment vont les parents des jeunes enfants – 0 à 3 ans – ?	
▪ La famille, le couple et l'enfant dans une société en mutation : brouillage des rôles et autonomie croissante	7.
▪ L'envers de l'indifférenciation croissante des rôles : de fortes inégalités entre pères et mères de jeunes enfants persistent	29.
• au sein de la famille	36.
• au sein du monde du travail	51.
• au sein de la société en général	71.
▪ En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants de 0 à 3 ans sur dix vivent dans des familles pauvres, ils sont « prisonniers » d'un véritable écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités	100.
▪ La confiance dans divers acteurs	132.
▪ La synthèse	136.
▶ Les prises de position politiques de Solidaris	148.
▶ Les pistes de recommandations de Solidaris	150
▶ L'analyse et les pistes de propositions de notre experte	156.
▶ La biographie de notre experte	177.
▶ La fiche technique de cette étude	179.
▶ Contacts	181.

- **Pour tenter de réduire les inégalités de répartition du travail global entre hommes et femmes, il faut penser les deux champs à la fois : la famille et l'univers professionnel.**

Cela signifie que l'égalité professionnelle ne peut se faire sans celle de l'égalité au sein de la famille.
Et vice versa.

Pensons système.

Au niveau des entreprises :

- imaginer des mécanismes pour permettre un assouplissement des horaires sous diverses formes tant pour les femmes que pour les hommes (prester à 4/5^{ième} temps ou à ½ temps, travailler chez soi, des aménagements d'horaires, etc.),
- favoriser une meilleure répartition globale du volume de travail entre hommes et femmes et créer des encouragements divers (fiscaux, etc.) en ce sens,

Au niveau de la société :

- faire coïncider la demande et l'offre de structures d'accueil (emplacement dans les quartiers, offre en suffisance, à horaires souples, etc.),
- allonger les durées des congés de maternité / paternité / parentaux et permettre une gestion individuelle de ces temps sociaux (chacun(e) à son rythme). Que la Protection sociale s'adapte au parcours individuel de vie.

- **Pour tenter de réduire la reproduction des inégalités sociales parmi les familles pauvres ayant de très jeunes enfants** : il semble que des mesures structurelles doivent être pensées et mises en œuvre de façon urgente.

On peut réellement se demander ce qu'est une démocratie lorsque nous constatons qu'une famille sur quatre vit dans la pauvreté objective et se ressent comme étant laissée à l'abandon !

Ces cercles vicieux doivent être cassés.

Cela suppose aussi une approche systémique.

- favoriser la socialisation très tôt des enfants : faire la promotion de l'utilité de l'accès le plus tôt possible à des structures d'accueil collectif (crèche, etc.) pour une socialisation complémentaire à celle de la famille,
- revoir la question de la mixité sociale des lieux d'accueil des enfants, et la sélection des personnels qui y travaillent (puéricultrices, éducatrices/teurs, etc.)
- former davantage les personnel des lieux d'accueil collectif au dialogue avec les parents, spécialement ceux des familles pauvres,
- augmenter le « salaire poche » des plus bas revenus : en allégeant leur fiscalité, en revoyant les allocations familiales, etc. et par l'accroissement de subventions diverses à l'égard de ces familles afin d'alléger les coûts qui pèsent sur les budgets des familles pauvres ayant de très jeunes enfants. Ces mesures auraient un impact positif sur la capacité à accéder à des crèches, à des logements de meilleure qualité, à de l'alimentation adéquate pour les enfants, etc. ... et donc une amélioration de l'estime de soi de ces parents de familles pauvres.

- **Voici quelques initiatives de Solidarité pour tenter de réduire les inégalités de répartition du travail global entre hommes et femmes ainsi que la reproduction des inégalités sociales parmi les familles pauvres ayant de très jeunes enfants :**

Toutes les initiatives reprises ci-dessous existent dans les différentes fédérations de la Mutualité sous différentes formes. Pour tout renseignement concernant ces initiatives régionales contacter:

Solidarité Liège: 04.341.62.11

Solidarité Namur: 081.777.777

Solidarité Brabant Wallon: 02.391.09.11

Solidarité Mons-Wallonie Picarde: 068.84.84.84

Solidarité Mutualité Charleroi, Centre et Soignies: 071.507.777

Les Femmes Prévoyantes Socialistes et leurs centres de planning familiaux

www.femmesprevoyantes.be / www.planningsfps.be

- Accueil de la petite enfance /structures
- Accueil enfance/activités parascolaires/ludothèque
- Accueil parents enfants
- Activités récréatives
- Animation Santé/droits/citoyenneté
- Atelier Santé

► **Voici quelques initiatives du réseau Solidaris pour tenter de réduire les inégalités de répartition du travail global entre hommes et femmes ainsi que la reproduction des inégalités sociales parmi les familles pauvres ayant de très jeunes enfants (suite) :**

- **Atelier Emploi**
- **Baby sitting/Senior sitting**
- **Consultation nourissons**
- **Consultations médiation familiale**
- **Droits/Consultations juridiques**
- **Equipes, groupes d'entraide et de proximité**
- **Excursion/Sorties culturelles**
- **Formation baby sitting**
- **Formation professionnelles**
- **Formation aux nouvelles technologies**
- **Insertion socio-professionnelle /Promotion Sociale**
- **IVG**
- **Maison de femmes**
- **Planning Familial**
- **Rattrapage scolaire/écoles des devoirs**
- **Vacances enfants et ado, stage, séjour résidentiel**

- ▶ **Voici quelques initiatives du réseau Solidarité pour tenter de réduire les inégalités de répartition du travail global entre hommes et femmes ainsi que la reproduction des inégalités sociales parmi les familles pauvres ayant de très jeunes enfants (suite) :**

Latitudes Jeunes

<http://www.latitudejeunes.be/OutilsEtPublications/JeunesParents/Pages/default.aspx>

« Un bébé, comment ça marche ? » de Latitude Jeunes : ce n'est pas nouveau, mais c'est clairement un outil d'aide à la parentalité qui permet une « lecture » à différents niveaux suivant les possibilités et envies des personnes (depuis simplement visionner les vidéos à lire des infos anatomiques et physiologiques).

AGENDA

▶ La présentation de Solidaris	1.
▶ Le Thermomètre Solidaris	4.
▶ Comment vont les parents des jeunes enfants – 0 à 3 ans – ?	
▪ La famille, le couple et l'enfant dans une société en mutation : brouillage des rôles et autonomie croissante	7.
▪ L'envers de l'indifférenciation croissante des rôles : de fortes inégalités entre pères et mères de jeunes enfants persistent	29.
• au sein de la famille	36.
• au sein du monde du travail	51.
• au sein de la société en général	71.
▪ En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants de 0 à 3 ans sur dix vivent dans des familles pauvres, ils sont « prisonniers » d'un véritable écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités	100.
▪ La confiance dans divers acteurs	132.
▪ La synthèse	136.
▶ Les prises de position politiques de Solidaris	148.
▶ Les pistes de recommandations de Solidaris	150
▶ L'analyse et les pistes de propositions de notre experte	156.
▶ La biographie de notre experte	177.
▶ La fiche technique de cette étude	179.
▶ Contacts	181.

Préambule

- ▶ Même si depuis quelques décennies la famille semble vivre diverses turbulences, elle demeure cependant le centre de la vie d'un grand nombre d'individus et représente pour eux la valeur la plus importante. (Etudes EVS).
- ▶ Par ailleurs, dans cette famille ou plutôt dans ces nouvelles formes familiales, l'enfant occupe une place prépondérante. Le développement de la psychologie et de la pédagogie notamment sont à l'origine d'une réflexion et d'une volonté de la plupart des parents de procurer à leurs enfants le maximum de moyens pour pouvoir accéder à une vie heureuse.
- ▶ Enfin, pour beaucoup de couples, devenir parents relève désormais plus d'un choix que d'un destin.
- ▶ Les décisions prises par les parents lorsque les enfants sont petits (arrêt de l'activité professionnelle, temps partiel, choix de recourir à un mode de garde collectif, ...) ont des répercussions sur leur vie future et celle de leurs enfants.
- ▶ Tous ces éléments expliquent qu'un Thermomètre Solidaris ait été dédié à la situation des parents d'enfants de 0 à 3 ans.

1. Familles en mutation: de la parenté à la parentalité.

- ▶ On peut parler d'une mutation de la famille vers des formes familiales plurielles. Comment expliquer cette mutation ? Elle est une conséquence de divers facteurs comme l'émancipation des femmes et l'instauration de relations plus démocratiques dans la famille. Cette démocratisation est certes en mouvement depuis de longues années et est observable dans les liens concrets entre les individus (l'école, le couple ...), elle a peu à peu investi le champ du droit de la famille. Ainsi, par exemple, nous sommes passés de la notion d'autorité paternelle et maritale à l'autorité parentale conjointe et à l'égalité dans le couple.
- ▶ Les bouleversements sociologiques et juridiques qui se sont accélérés dans le courant du 20^{ème} siècle ont mené à l'émancipation de la femme et à l'affirmation des droits de l'enfant. Par effet rebond, ils ont affaibli ou en tout cas redéfini le statut du père. Il s'agit en fait d'un rééquilibrage. Cette évolution conduit donc à une diversification des façons de faire famille : une certaine désinstitutionalisation du mariage entraînant plus d'unions libres, de divorces, de séparations, des naissances hors mariages beaucoup plus fréquentes. Ainsi la plupart des répondants estiment que le mariage n'est pas indispensable pour avoir des enfants. (cfr. slide 27)
- ▶ La norme est de privilégier surtout les relations, les liens d'élection et si survient le désamour, il débouchera plus souvent sur le divorce ou la séparation et beaucoup moins sur la résignation.
- ▶ Marie Agnès Barrère Maurisson, sociologue française esquisse trois phases qui se sont succédé depuis la deuxième guerre mondiale : le premier moment est le familialisme : la natalité explose, c'est le baby boom, la division des tâches dans le ménage entre le rôle instrumental de l'homme rapportant l'argent nécessaire au ménage par son travail et le rôle « expressif » de la femme qui est en quelque sorte le « Ministre de l'Intérieur » qui s'occupe des tâches ménagères et du soin aux enfants.

1. Familles en mutation: de la parenté à la parentalité. (suite)

- ▶ La deuxième période s'enclenche dans les années 60-70 et est appelée « féminisme ». A cette époque, les revendications féminines se répandent : droit de disposer de son corps, droit à l'avortement, droit de faire des études, de travailler et d'avoir une autonomie financière. Cette époque se caractérise par une entrée plus massive des femmes sur le marché du travail et une remise en question du pouvoir du mari et du père.
- ▶ La troisième période est appelée « parentalisme » : le nombre de mariages a chuté, le nombre de divorces a explosé et le mariage est remis en cause comme seule institution menant à la constitution d'un couple et d'une famille. C'est dans ce cadre que le couple parental est mis en demeure de survivre au couple conjugal afin d'exercer de concert l'autorité parentale (I. Théry). Ces différentes périodes s'interpénètrent, il n'y a pas de frontières tout à fait rigides entre elles.
- ▶ Si cette évolution dans les rôles comporte de nombreux avantages, elle est aussi porteuse de difficultés pour les couples et les parents. Une difficulté majeure réside dans l'articulation entre vie privée et vie professionnelle ... et tout particulièrement pour les femmes, les mères. Au niveau des représentations, pour certains, toutes ces transformations sont vertueuses car elles permettent aux individus de s'émanciper des carcans de la tradition dans lesquels étaient enserrées les trajectoires sociales mais pour d'autres, c'est le signe d'un effondrement des bases familiales de la société et l'expression d'un individualisme rampant qui estompe repères et valeurs.
- ▶ On peut pourtant citer Durkheim qui disait déjà fin du XIX^{ème} siècle que « la famille d'aujourd'hui n'est ni plus ni moins parfaite que celle de jadis : elle est autre, parce que les milieux où elle vit sont plus complexes, voilà tout ».

1. Familles en mutation: de la parenté à la parentalité. (suite)

- ▶ La slide 11 de ce rapport illustre bien les représentations concernant l'autonomie des femmes avec une majorité de femmes vivant cette autonomie et une minorité la déplorant. On remarque également une « adhésion » moins évidente des hommes. Le brouillage des rôles homme/femme, père/mère induit également une certaine confusion dans les perceptions chez les membres du couple (cfr. slide 12).
- ▶ Dominique Méda, sociologue française estime que les difficultés rencontrées dans les pays occidentaux en matière d'articulation vie privée et vie professionnelle (et surtout par les parents ...) vient du fait que les gouvernements n'ont pas bien saisi l'importance des mutations qui se passaient et ne se sont pas adaptés assez vite à cette révolution silencieuse qu'a constitué la montée de l'activité féminine salariée dans les 70 et 80. D'autres pays, comme par exemple, les pays scandinaves ont fait de cette question un débat public alors que d'autres (dont la Belgique) ont préféré une forme de « laisser faire » au nom du respect du libre choix, optant ainsi dans une certaine mesure pour le maintien du familialisme. On a incité les femmes à accéder au marché du travail sans que des moyens massifs soient consacrés à l'accompagnement de ce processus, en termes de modes de garde, de facilités du point de vue des horaires de travail, de la mobilité etc ... La conséquence a été de faire porter la responsabilité du « choix » : travailler ou non, à temps plein ou non sur les femmes et à faire peser sur elles surtout, les tâches de coordination, la charge mentale et les « petits » arrangements entre vie professionnelle et vie familiale. Il en découle une relative mauvaise qualité de leur insertion professionnelle et une insatisfaction potentielle dans les différents domaines de la vie quotidienne dont le couple !
- ▶ Le contexte social actuel caractérisé par la précarisation de l'emploi, le temps partiel, une flexibilité surtout favorable à l'entreprise et moins au travailleur, amènent des difficultés importantes dans les familles au niveau de l'articulation entre vie privée et vie professionnelle et le partage des tâches domestiques et d'éducation. Ces conditions de vie et de travail rendent le couple plus fragile, cela est perçu assez bien par nombre de répondants à l'enquête, 73% pour les femmes et 74% chez les hommes.(cfr. slide 13)

1. Familles en mutation: de la parenté à la parentalité. (suite)

- ▶ Il est vrai que les changements se sont accélérés depuis une vingtaine d'années. Ainsi en 1991, les ménages monoparentaux féminins répertoriés en Wallonie étaient au nombre de 95.330 (7,4% des ménages), en 2013, ils sont 147.611 (9,7% des ménages). Quant aux ménages monoparentaux masculins, en 1991, ils étaient 17.656 (1,4% de tous les ménages) et en 2013, ils sont 28.408 (1,9% des ménages). (IWEPS) Les nouvelles formes familiales et les aléas de la vie de couple, de même que les travaux en pédagogie et en psychologie des cinquante dernières années, ont fortement enrichi la connaissance des besoins des jeunes enfants. Les mutations dans la fonction paternelle, l'absence apparente ou réelle de père dans certaines séquences de la vie familiale, l'uniformisation des modes de vie des deux sexes posent des questions inédites. Les répondants sont nombreux à considérer que l'on voit l'enfant différemment (dia 15) et qu'actuellement l'enfant est considéré comme un sujet à part entière. Il est à remarquer que les opinions des hommes et des femmes sont assez proches sur ce sujet. (cfr. slide 15)
- ▶ Un nouveau mot est d'ailleurs apparu pour essayer de nommer le mieux possible cette réalité qui s'impose : c'est la parentalité. Les termes de soutien à la parentalité, de monoparentalité, d'homoparentalité sont maintenant passés dans le vocabulaire courant. A la différence de la parenté, la parentalité n'est pas le seul fait d'un père ou d'une mère mais aussi parfois d'un beau-père ou d'un grand parent par exemple. Selon E. Maigne (2003), la parentalité peut se définir comme l'ensemble des réaménagements psychiques et affectifs qui permettent aux adultes de devenir parents, c'est-à-dire de répondre aux besoins de leur(s) enfant(s) au niveau du corps, des soins, de la vie affective, de la vie psychique. Comme le souligne Claude Martin, l'apparition d'une nouvelle notion dans le débat public est souvent le signe d'un processus de construction d'une situation nouvelle. (cfr. slide 16)
- ▶ La diversité des formes familiales semble plutôt bien acceptée par une majorité de répondants, tant hommes que femmes mais il faut constater que parmi les catégories socio-professionnelles populaires (et possédant un niveau de diplôme relativement faible), la diversité est moins acceptée. En effet, celle-ci remet en cause l'autorité paternelle qui restait un bastion de pouvoir pour l'homme dans la famille. (cfr. slide 23)

1. Familles en mutation: de la parenté à la parentalité. (suite)

- ▶ Cela illustre que les mutations prennent sens et entraînent des adaptations et des difficultés spécifiques selon les milieux et les moyens des individus. C'est bien là que les inégalités sociales, au niveau de l'accès à l'instruction, à l'emploi, à des revenus convenables, au logement peuvent avoir des conséquences importantes au niveau des mentalités.
- ▶ Avoir un enfant dans les catégories socio-professionnelles populaires procure un épanouissement important (cfr. slide 28). Ainsi, on remarque que parmi les femmes qui estiment cela important (22%) si on décompose le résultat en fonction des niveaux d'études, elles sont 36% de celles qui ont un niveau d'études primaires ou secondaires inférieures et 14% de celles qui ont des études universitaires à considérer que pour s'épanouir, une femme doit avoir un enfant. Les chiffres sont encore plus parlants pour les hommes ayant un faible diplôme (40%) par rapport à ceux qui ont un diplôme d'études supérieures (16%).

2. L'égalité Hommes/Femmes : Un objectif toujours à atteindre et non une réalité ...

- ▶ L'évolution de l'activité professionnelle et les mutations dans la famille sont intimement liés depuis des décennies. Brossons rapidement le portrait : l'agriculture s'appuyait sur une main d'œuvre dont l'unité était la famille. Tous les membres de la famille de toutes les générations participaient à l'activité. Dans cette famille de type patriarcal, le père était le chef à la fois de la famille et de l'exploitation.
- ▶ L'industrialisation s'appuie aussi sur la famille. Chacun, y compris les enfants, participe à l'activité : dans les industries textiles, les mines ... Lors de l'industrialisation à grande échelle (des années 1890 à 1945), il y a un déplacement de population et une transformation des formes familiales adaptées à ce nouveau type d'activité : la famille ouvrière émerge. Elle est centrée autour du travail du père et peu à peu la mère est chargée des tâches domestiques. Les enfants, moins nombreux commencent à être scolarisés. En fait, le modèle bourgeois de la maîtresse de maison, de la mère au foyer s'impose peu à peu à la classe ouvrière. Cette image, conceptualisée par la bourgeoisie est donc transposée à la classe ouvrière comme un idéal à atteindre. La fonction ménagère dans les classes populaires devient un outil de stabilité sociale. On va apprendre aux jeunes ouvrières comment gérer un ménage avec un salaire ouvrier (développement des écoles ménagères ...). L'existence de cet enseignement ménager a fortement renforcé la ségrégation sexuée du travail car il pousse dès leur plus jeune âge les filles vers « leur mission naturelle et innée » : épouse et mère.
- ▶ A partir des années 60, le culte de la mère au foyer subit des revers de fortune. Suite à l'expansion économique (trente glorieuses), des emplois attrayants dans le tertiaire se développent. Il faut aussi prendre en compte la vague féministe : ce sont les jeunes femmes des années 60, mieux instruites que leur mère et ayant adopté un regard critique sur le fonctionnement de la société et le rôle de la femme dans celle-ci, qui vont contribuer à bouleverser l'ordre des choses.

2. L'égalité Hommes/Femmes : Un objectif toujours à atteindre et non une réalité ... (suite)

- ▶ L'évolution des mentalités et des conditions de vie ont ainsi favorisé l'émergence d'un nouveau rôle féminin : plus seulement celui de mère et d'épouse mais celui de femme active professionnellement et autonome. Ces « nouvelles » femmes acceptent la maternité mais veulent que la mère reste aussi libre que le père de faire autre chose que de s'occuper des enfants et veulent gagner elles-mêmes leur vie. Ainsi tout va bien diront certains ... Mais où le bât blesse, c'est que cette égalité tarde à être complète et réelle. Au niveau de l'emploi, les femmes continuent à avoir des carrières moins bonnes que les hommes, ont des salaires moins élevés, travaillent plus souvent à temps partiel et prennent toujours en charge la majorité des tâches domestiques : ménage, soins aux enfants et aux plus vulnérables de la famille, charge mentale. De nouveau, les femmes de catégories socio-professionnelles populaires sont plus mal loties et le partage des tâches est d'autant plus inégal (cfr. slide 35).
- ▶ Ainsi la mutation de la famille est loin d'être achevée : entre hommes et femmes, la conquête de l'égalité en droit se conjugue avec le maintien de fortes inégalités de fait. Le travail féminin est plus précaire, plus discontinu, moins valorisé. Certains appellent le « plafond de verre » ce qui rend difficile aux femmes l'accès aux fonctions de direction. Cela aboutit aussi à une plus grande difficulté d'articulation entre vie privée et vie professionnelle pour les femmes avec un recours important au temps partiel et « la double journée de travail ». Toutes les enquêtes le démontrent, les tâches ménagères restent surtout l'apanage des femmes ainsi que la gestion quotidienne du ménage : prévoir, organiser ...ou encore trouver une solution par exemple, en cas de fièvre ou de maladie d'un enfant le matin ... (cfr. slide 44)

2. L'égalité Hommes/Femmes : Un objectif toujours à atteindre et non une réalité ... (suite)

- ▶ On observe certes une dualisation des destins féminins. Il y a les femmes qui bénéficient d'une carrière intéressante, bien rémunérée et peuvent compter sur une prise en charge des enfants compatible avec leurs horaires ... et il y a les femmes qui subissent de plein fouet la précarisation de l'emploi, le manque de moyens de garde de qualité pour les enfants, les horaires coupés, les heures passées dans les transports mal adaptés ... Ces femmes se sentent flouées comme femmes, mères et salariées. Pour nombre de femmes de couches populaires, l'accumulation de difficultés et les tensions quotidiennes induisent un profond découragement. Pour elles, « rentrer au foyer » peut apparaître comme une solution, un souhait, surtout lorsque les enfants sont jeunes. Mais ce souhait est plutôt le signe d'un renoncement et non un véritable choix et il comporte surtout le risque de dépendance économique.
- ▶ L'étude Solidaris montre bien que ce sont les femmes ayant un très faible capital culturel (niveau d'études primaires ou secondaires inférieures) qui estiment que c'est le rôle de la femme de rester à la maison pour s'occuper des enfants (quatre sur dix d'entre elles). Elles perçoivent ce rôle comme plus valorisant. De même, ce sont elles qui sont les plus attirées par l'idée d'une allocation universelle qui leur permettrait de rester au foyer tout en ayant un revenu (69% des femmes de classe populaire pour 44% de femmes de milieu supérieur) (cfr. slide 79). Une répartition des tâches plus équitable dans le ménage pourrait être atteinte par le biais de la politique en matière de conditions de travail et par des dispositifs touchant à l'accueil de l'enfance...
- ▶ Mais il faut aussi un changement de mentalités des hommes, des femmes et des entreprises. Comment les pouvoirs publics pourraient-ils stimuler les hommes à consacrer plus de temps aux soins des enfants ? Cette thématique est complexe vu les différents niveaux de pouvoir qui peuvent s'y croiser.

2. L'égalité Hommes/Femmes : Un objectif toujours à atteindre et non une réalité ... (suite)

- ▶ Au niveau de l'accueil de la petite enfance, l'IWEPS dans « les chiffres clés pour la Wallonie n° 14 » indique que les places disponibles dans les milieux d'accueil sont au nombre de 32.118 et le taux de couverture atteint 31% (en 2013). Mais on remarque des disparités entre provinces. C'est en province de Hainaut et de Liège que la situation est la plus défavorable avec un taux de couverture de 26% et de 29%. Dans le Hainaut, c'est 82% des places qui sont subventionnées alors que c'est seulement 56% des places disponibles en Brabant Wallon. Or, on sait que la participation financière demandée aux parents est en général plus élevée dans les milieux d'accueil non subventionnés. Il n'est donc pas étonnant que celle-ci ait une part plus importante dans les zones économiquement plus aisées.
- ▶ Une étude menée en 2002 par le Panel Démographie familiale (ULg) montrait que le niveau d'instruction de la mère et les revenus dont dispose la famille détermine largement si l'enfant sera gardé à l'extérieur du ménage. L'accueil à l'extérieur du ménage est très important car il a une fonction éducative qui vise la socialisation et le bien-être de l'enfant. Il a aussi une fonction sociale dans la mesure où il offre un lieu de soutien à la parentalité et permet la création d'un lien social. Cette fonction de soutien aux familles se concrétise notamment par un soutien de type socio-sanitaire en permettant à l'enfant d'évoluer dans un milieu de vie adapté : hygiène, sécurité matérielle et affective, respect des rythmes ... En offrant aux parents des lieux où ils sont confrontés à d'autres pratiques éducatives que les leurs, le milieu d'accueil permet à ceux-ci de se construire des repères pour éduquer leur(s) enfant(s) (RIEPP).
- ▶ Par ailleurs, sans emploi, il est difficile pour les parents de trouver un milieu d'accueil pour les enfants; et pourtant sans solution de garde, il ne leur est pas possible (surtout pour les mères) de trouver un emploi ou de suivre une formation.

2. L'égalité Hommes/Femmes : Un objectif toujours à atteindre et non une réalité ... (suite)

- ▶ Au niveau des congés au moment de la naissance, si le congé de maternité est une réalité depuis 1954, le congé de paternité, suivant l'évolution des mentalités, a été allongé depuis le 1^{er} juillet 2002, passant de trois jours à dix jours. Le nombre d'hommes qui font usage de ce congé est en constante augmentation. Cependant bon nombre d'entre eux pensent encore que prendre ce congé serait dommageable pour leur carrière. Tant que ces idées persisteront, l'Etat aura beau légiférer, les résultats se feront attendre. Les y pousser ne se fera pourtant pas sans encouragements légaux ou financiers.
- ▶ Le niveau de stress est sensiblement plus considérable pour les femmes que pour les hommes. Les femmes sont 52% à considérer que leur vie est une course permanente pour 36% des hommes ... Elles sont également 39% à considérer que les problèmes du quotidien avec les enfants augmentent le niveau de stress ... Ils sont 16% parmi les répondants masculins !
- ▶ La perception des inégalités varie en fonction des niveaux d'instruction. Ainsi, ce sont les femmes ayant le diplôme le plus élevé qui ressentent le plus les inégalités dans les milieux du travail. Ces femmes se sentent en fait davantage concernées par le « plafond de verre ». Peu de femmes estiment que leur employeur fait vraiment beaucoup pour aider les parents à concilier vie privée et vie professionnelle (une femme sur dix le perçoit). Il semble donc bien que dans l'entreprise, la maternité soit encore perçue « tolérée » et non vraiment acceptée. (cfr. slides 60 et 62).

2. L'égalité Hommes/Femmes : Un objectif toujours à atteindre et non une réalité ... (suite)

- ▶ Tous ces éléments amènent certaines femmes (18% et seulement 4% d'hommes) à envisager de reporter ou de renoncer à avoir un enfant pour des raisons professionnelles. Or les Etats souhaitent avoir un taux de natalité permettant le remplacement des générations. Nombre d'études montrent que ce sont surtout les aides (milieux d'accueil, horaires de travail adaptés, ...) plus que les allocations qui incitent les couples à avoir des enfants. La politique familiale, pour être optimale, doit donc être transversale à une série de domaines de la vie publique : l'organisation du travail, la fiscalité, l'éducation, les transports ... (cfr. slide 70)
- ▶ En conclusion, les femmes ne ressentent pas encore l'entreprise comme étant « parents admis » et doivent composer avec les temps sociaux en tenant compte du fait que pour elles, les différents temps se cumulent plutôt que de s'articuler. Les femmes des classes populaires sont particulièrement défavorisées car les mentalités sont moins ouvertes au partage des tâches ménagères et des soins aux enfants. Elles sont donc plus souvent placées devant des décisions difficiles : travailler à temps partiel, voire arrêter de travailler. Elles hypothèquent alors une partie de leurs revenus et aussi de leur avenir puisqu'elles renoncent aux avantages sociaux charriés par une activité professionnelle (notamment le droit à une pension de retraite correcte). C'est donc comme un engrenage qui les éloigne du marché du travail et les cantonne au foyer.

3. La pauvreté des enfants

- ▶ Avant toute chose, il faut rappeler que si l'on met actuellement beaucoup en exergue la pauvreté des enfants, elle est surtout le fait de la pauvreté des ménages où vivent ces enfants. La pauvreté de ces ménages est certes monétaire mais elle entraîne de lourdes conséquences sur les conditions de vie, le capital social, le capital culturel. A l'heure actuelle, la situation devient préoccupante, non seulement vu les conditions de vie difficiles et précaires de ces ménages mais aussi du fait qu'on observe de plus en plus une reproduction de cette pauvreté de génération en génération. Une des racines de la pauvreté réside d'abord dans la faiblesse des niveaux d'instruction (un parent pauvre sur deux n'a pas de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur) qui donne lieu ensuite à un manque d'emploi stable ou à un emploi faiblement rémunéré ce qui fait du travailleur, un « travailleur pauvre ».
- ▶ Une étude menée conjointement par le KHK, le CSB (UA) et le panel démographie familiale de l'Université de Liège portait sur « quel est le revenu nécessaire pour une vie digne en Belgique ? » L'étude définissait huit « paniers » : alimentation, vêtements, logement, développement sécurisé de l'enfant, détente et repos, entretien des relations sociales, mobilité, santé. Attardons-nous quelque peu sur le panier « développement sécurisé de l'enfant ». L'objectif de ce panier est d'assurer la prise en compte des besoins développementaux spécifiques à l'enfant et permettant de garantir sa bonne santé psychologique (les besoins relevant de la bonne santé physiologique étant déjà spécifiquement pris en compte dans les paniers « alimentation », « santé » et « repos ») et sa capacité à élaborer des identités sociales positives qui constitueront le fondement de son appartenance effective à la société.
- ▶ Des effets néfastes difficilement réversibles peuvent être induits par l'insuffisance de ressources économiques de la famille sur le développement psychologique et social de l'enfant. En effet, le développement de l'enfant peut être influencé par des éléments comme le logement (problème de chauffage, d'humidité, d'espace,... cfr. slide 110), l'alimentation (alimentation mal équilibrée et pauvre en vitamines ou trop riche en graisses), les vêtements (ce qui implique le regard méprisant ou condescendant des « autres »), la santé (notamment dentaire, le suivi des vaccins, ...), détente et repos (participation à des activités sportives ou culturelles).

3. La pauvreté des enfants (suite)

- ▶ L'étude montrait que le scénario de consommation établie par le standard budgétaire est sous tendu par un principe de rationalité instrumentale (car il modélise les choix que ferait un agent social rationnel s'il se fixait comme objectif de maximiser sa santé et sa participation dans le meilleur rapport coût/bénéfice). Mais on ne peut s'attendre à ce que ce choix recoupe systématiquement les attentes des acteurs sociaux telles qu'ils peuvent les élaborer par rapport à leur vécu concret. Or l'acteur social est d'une rationalité limitée. De plus, les comportements de l'agent social sont aussi régis par des croyances (cfr. slide 129).
- ▶ Ainsi, les ménages qui survivent avec un budget restreint doivent faire preuve d'une rationalité exceptionnelle et se retrouvent souvent dans une situation où ils peuvent difficilement faire face à un imprévu (au niveau santé par exemple). Les ménages monoparentaux sont aussi plus nombreux parmi les familles pauvres (15% versus 8% pour l'échantillon total). L'âge de la mère dans les familles est plus précoce ... expression du fait que les femmes ayant un faible niveau d'instruction vont davantage choisir une « carrière familiale » avec tous les aléas que cela comporte pour elles dans l'avenir. Les parents de familles pauvres sont plus nombreux à considérer que leur vie est insatisfaisante. Au niveau santé, il y a peu de différences avec l'échantillon total ... mais on se trouve en présence d'un public relativement jeune, les problèmes de santé risquent de survenir plus tard dans leur trajectoire. L'angoisse est également présente chez les parents de milieux défavorisés concernant l'avenir de leur enfant (cfr. slide 131) et contribue à rendre leur vie insatisfaisante et leur solitude plus grande face aux institutions (administrations, écoles, services sociaux, ...).
- ▶ Le processus de reproduction prend une de ses sources dans le fait que les parents de familles pauvres sont plus nombreux à penser que fréquenter une crèche ou une garde collective ne constitue pas particulièrement un atout pour réussir plus tard à l'école (cfr. slide 119). Trouvant une justification forte et un sens à leur vie en s'occupant de leurs enfants, ils (ou elles) ont tendance à rejeter le plus possible les moyens de socialisation plus collectifs, creusant par là un handicap pour les suites éducatives de l'enfant.

3. La pauvreté des enfants (suite)

- ▶ Ainsi, les représentations mentales que des parents de familles pauvres se font sur la fréquentation de moyens collectifs s'ajoutent au handicap socio-économique et contribuent à entamer un cycle de reproduction de la précarité. Outre les freins financiers, il existe également des freins organisationnels. En effet, les parents doivent avoir une culture de l'anticipation et les familles bien informées et bien organisées sont favorisées (s'inscrire à l'avance, avoir accès à l'information, ...). Souvent, les familles en situation précaire ont plutôt besoin d'une offre organisée de façon souple avec des possibilités d'accueil variables en fonction de l'évolution de leur situation. Il y a également des freins géographiques vu que les milieux d'accueil sont moins nombreux dans les zones précarisées (milieu rural, absence de voiture, peu de transports en commun, ...). Enfin, il y a des freins culturels, certaines familles ne parvenant pas à identifier les milieux d'accueil comme leur étant destinés. De plus, dans certains milieux d'accueil, travailler en instaurant un dialogue avec les familles n'est pas toujours possible, vu l'écart culturel et social important entre le milieu d'accueil et les familles. Les familles précaires peuvent alors se sentir disqualifiées par rapport au milieu d'accueil et ressentir encore plus leur rupture sociale et économique. (RIEPP).
- ▶ Une étude menée par le Panel démographie familiale (ULg), s'intitulant « Portrait de l'enfance en Belgique » montrait qu'en moyenne, les enfants sont d'autant plus gardés à l'extérieur que le niveau d'éducation de leurs parents augmente et qu'ils sont actifs sur le marché de l'emploi. L'étude soulignait également que c'est l'âge de l'enfant, la taille du ménage, l'âge des parents, la situation professionnelle de la mère, le revenu, la région de résidence et le niveau d'éducation de la mère qui entretiennent des liens significatifs avec le fait que l'enfant soit gardé ou non plus de quatre heures par semaine. Il faut relever que le fait pour un enfant d'être un gros consommateur de télévision et d'avoir un temps de sommeil inférieur est aussi corrélé au niveau d'éducation de la mère.

3. La pauvreté des enfants (suite)

- ▶ Une autre étude menée pour la Fondation Roi Baudouin avait pour objectif de comparer les niveaux de vie des principaux types de famille : famille classique, famille monoparentale, famille recomposée. Il faut d'abord constater qu'entre 8 vagues d'enquêtes (auprès des mêmes individus), on voyait le pourcentage des familles classiques diminuer au profit des familles monoparentales et des familles recomposées. La plupart des conditions (propriété du logement, insalubrité, revenus, possession de divers biens de consommation, niveau d'épargne ...) sont plus défavorables pour les familles monoparentales. Prenons notamment la manière dont un ménage s'en sort avec le revenu dont il dispose : 11,8% de l'ensemble des ménages estimaient s'en sortir difficilement, mais c'est 7,3% des familles classiques, 19,3% des familles recomposées ... et 39,3% des familles monoparentales.
- ▶ Au niveau de la vie des enfants, c'est dans les familles monoparentales que l'on pratique le moins les mouvements de jeunesse ou une activité extérieure à la famille (66,9% pour les familles classiques, 58% pour les familles recomposées, 53,6% pour les familles monoparentales). Déjà sur base de ces données récoltées en 2002, on arrivait à la conclusion suivante : « Près de la moitié des enfants (de zéro à 16 ans) qui vivent dans des familles monoparentales se retrouvent parmi les ménages les plus pauvres, c'est le cas pour environ un tiers des enfants issus de familles recomposées et pour approximativement un quart des enfants qui vivent dans des familles classiques. »

4. Recommandations de l'experte

- ▶ Une série de recommandations doit porter sur l'éducation et l'école, notamment, l'éducation sexuelle et affective des jeunes. En effet, il est important de convaincre (surtout les jeunes filles) qu'il est préférable d'avoir un enfant lorsqu'on a terminé un cursus scolaire. Nombre de jeunes filles arrêtent l'enseignement, croyant qu'elles vont vivre une vie idyllique auprès d'un charmant mari et de beaux enfants. L'éducation, notamment à l'école, peut aussi contribuer à changer les images sur la masculinité et la féminité (lutte contre les stéréotypes sexistes) qui enferment les hommes et les femmes dans des rôles rigides.
- ▶ Conscientiser sur les dangers de la dualisation sociale et encourager la mixité sociale dans les écoles et les crèches en faisant en sorte de ne plus stigmatiser les milieux défavorisés comme étant des « classes dangereuses ».
- ▶ Récolter des données ou analyser les données existantes sur les ménages et leurs conditions de vie. Réaliser aussi des études qualitatives auprès de milieu socio-économiquement défavorisés pour mieux comprendre les mentalités et le fonctionnement des ménages précarisés. Cela permettrait aussi de mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes.
- ▶ Développer des actions de soutien à la parentalité qui ne soient pas culpabilisantes ou stigmatisantes et qui contribueraient à changer la mentalité des parents estimant notamment que le fait de fréquenter des moyens de garde collectifs ne contribuent pas à l'avenir scolaire et professionnel de leur(s) enfant(s). Ce serait aussi un moyen de redonner confiance dans l'action publique à des citoyens qui se sentent abandonnés par les pouvoirs publics.
- ▶ Promouvoir le partage des tâches ménagères entre hommes et femmes, par le biais de l'éducation scolaire mais aussi en collaboration avec les médias (journaux, télévision, ...).

4. Recommandations de l'experte (suite)

- ▶ Etudier les conséquences qu'aurait l'individualisation des droits ... Evaluer ce qu'elle coûterait mais aussi ce qu'elle rapporterait pour les différents publics et notamment pour les femmes.
- ▶ Augmenter le nombre de crèches de qualité afin qu'elles soient vraiment accessibles aux personnes sans emploi, pour les rendre plus disponibles au niveau de la recherche d'un emploi ou d'une formation. Veiller aussi à adapter les prix pour que les modes de garde soient accessibles aux plus faibles économiquement.
- ▶ Mener un travail de coordination et d'échange avec les associations qui luttent contre la pauvreté ou interviennent dans les milieux très précaires : exemple RWLP, les Restos du Cœur, les agences immobilières sociales, la fédération des CPAS, la Croix Rouge ...
- ▶ Imaginer des actions et des moyens, au niveau local, pour répondre aux sentiments d'abandon, d'isolement et de ghettoïsation que peuvent ressentir les personnes vivant dans la précarité.
- ▶ Augmenter le salaire minimum car il y a trop de personnes, qui tout en travaillant, vivent dans la pauvreté, et un salaire minimum bas implique des allocations sociales faibles car on craint « les pièges à l'emploi ». A cet égard, les syndicats peuvent jouer un rôle important en se préoccupant davantage et en organisant des actions envers les chômeurs ou les catégories précaires.
- ▶ Contribuer à faire prendre conscience aux femmes notamment, qu'elles paieront un jour un prix élevé pour avoir travaillé à temps partiel : pension réduite, ...

4. Recommandations de l'experte (suite)

- ▶ Une politique familiale cohérente se devrait d'être transversale et intégrée aux autres domaines de la sphère publique : l'organisation du travail (horaires, congés parentaux), la mobilité, l'éducation, la santé, le logement, la fiscalité ...
- ▶ Trouver des moyens financiers et de formation pour soutenir les familles monoparentales qui sont les plus touchées par la pauvreté. Il ne s'agit pas seulement de procurer des allocations supplémentaires mais d'inciter les femmes à reprendre des formations les amenant à une meilleure qualification et un emploi mieux rémunéré.
- ▶ Mener des actions auprès des entreprises et des administrations pour qu'elles soient plus favorables aux travailleurs ayant des enfants : horaires de travail, télétravail, congés parentaux... en garantissant l'égalité des sexes dans ce domaine.
- ▶ Mieux indemniser les congés parentaux, car ainsi, ils seront pris aussi plus volontiers par les pères ...
- ▶ Evaluer l'action du SECAL et suite à cette évaluation, opérer d'éventuelles réformes.

5. BIBLIOGRAPHIE

- ▶ Barrère Maurisson, M-A. (2003). Travail, famille : le nouveau contrat. Gallimard, Folio actuel.
- ▶ Bonsang, E., Nibona, M. sous la direction de Casman, M-Th (2003). Portrait de l'enfance en Belgique, Analyse des données du questionnaire enfant du PSBH 1992-2002. Rapport de recherche commanditée par l'Observatoire de l'Enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse.
- ▶ Casman, M-Th, Simays, C., Bulckens, R. et Mortelmans, D. (2007). Familles plurielles, politique familiale sur mesure ? Editions Luc Pire
- ▶ Casman, M-Th., Nibona, M., Peemans-Poullet, H. (2006). Femmes monoparentales en Belgique. Editions Pensées féministes, Université des Femmes.
- ▶ IWEPS (octobre 2015). Les chiffres-clés de la Wallonie n°14.
- ▶ KHK, ULg Panel démographie familiale, UA, CSB, (2009). Quel est le revenu nécessaire pour une vie digne en Belgique ? Rapport de recherche financée par la Politique scientifique fédérale.
- ▶ Maigne, E. (2003). Approche thématique : rubrique parentalité.
http://www.cyes.info/thems/parentalite/parentalite_presentation.phpH
- ▶ Martin, C. (2003). La parentalité en questions. Perspectives sociologiques. Rapport pour le Haut Conseil de la Population et de la Famille, Paris.
- ▶ Méda, D. (2008). Le temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles. Edition Champs actuel. Flammarion.
- ▶ Neyrand, G. (2011). Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité.
- ▶ Peemans-Poullet, H. (dir) (2005.) Familles ... attachantes ? Université des Femmes, pensées féministes.
- ▶ Petit, S., Casman M-Th. (dir.) (2008) Utilisation des données du PSBH pour mieux connaître les familles recomposées en Belgique. Rapport de recherche (ULg) commanditée par la Fondation Roi Baudouin.
- ▶ RIEPP (Réseau des Initiatives Enfants-Parents-Professionnels). Les milieux d'accueil de la petite enfance et leurs travailleurs, créateurs de lien et vecteurs essentiels d'inclusion sociale.
- ▶ Théry, I. (2001). Le Démariage, justice et vie privée. Poches Odile Jacob.

AGENDA

▶ La présentation de Solidaris	1.
▶ Le Thermomètre Solidaris	4.
▶ Comment vont les parents des jeunes enfants – 0 à 3 ans – ?	
▪ La famille, le couple et l'enfant dans une société en mutation : brouillage des rôles et autonomie croissante	7.
▪ L'envers de l'indifférenciation croissante des rôles : de fortes inégalités entre pères et mères de jeunes enfants persistent	29.
• au sein de la famille	36.
• au sein du monde du travail	51.
• au sein de la société en général	71.
▪ En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants de 0 à 3 ans sur dix vivent dans des familles pauvres, ils sont « prisonniers » d'un véritable écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités	100.
▪ La confiance dans divers acteurs	132.
▪ La synthèse	136.
▶ Les prises de position politiques de Solidaris	148.
▶ Les pistes de recommandations de Solidaris	150
▶ L'analyse et les pistes de propositions de notre experte	156.
▶ La biographie de notre experte	177.
▶ La fiche technique de cette étude	179.
▶ Contacts	181.

BIOGRAPHIE DE L'EXPERTE

- ▶ **Marie-Thérèse Casman** est actuellement maître de conférences à l'Université de Liège. Elle a dirigé pendant une dizaine d'années le service « Panel démographie familiale » qui a réalisé une quarantaine d'études dans les trois domaines principaux suivants : familles, vieillissement, pauvreté. Durant plusieurs années, elle a donné le cours de sociologie du vieillissement et le cours de sociologie de la famille (en collaboration avec Claire Gavray).
- ▶ Dans son parcours, elle a privilégié le travail de terrain (par exemple, participation à la réflexion sur le plan de lutte contre la pauvreté de la ville de Liège, participation à des groupes de réflexion sur les familles d'accueil, initiés par le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, ...) tout en collaborant avec diverses institutions finançant des recherches (Fondation Roi Baudouin, Fondation CERA, l'ONE, Respect Seniors, le Fonds Houtman, le SPP Intégration sociale, la Fédération des services de placement familial...).
- ▶ Au niveau de l'étude des différentes formes familiales, elle a coordonné un ouvrage réalisé suite à la tenue des Etats Généraux des familles (2007). Elle a aussi dirigé des études sur les conditions de vie des familles monoparentales, sur les familles recomposées, sur les familles d'accueil. Elle a également coordonné une étude sur les effets de l'instauration de la loi sur l'hébergement égalitaire en cas de séparation des parents.



AGENDA

► La présentation de Solidaris	1.
► Le Thermomètre Solidaris	4.
► Comment vont les parents des jeunes enfants – 0 à 3 ans – ?	
▪ La famille, le couple et l'enfant dans une société en mutation : brouillage des rôles et autonomie croissante	7.
▪ L'envers de l'indifférenciation croissante des rôles : de fortes inégalités entre pères et mères de jeunes enfants persistent	29.
• au sein de la famille	36.
• au sein du monde du travail	51.
• au sein de la société en général	71.
▪ En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants de 0 à 3 ans sur dix vivent dans des familles pauvres, ils sont « prisonniers » d'un véritable écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités	100.
▪ La confiance dans divers acteurs	132.
▪ La synthèse	136.
► Les prises de position politiques de Solidaris	148.
► Les pistes de recommandations de Solidaris	150
► L'analyse et les pistes de propositions de notre experte	156.
► La biographie de notre experte	177.
► La fiche technique de cette étude	179.
► Contacts	181.

► Les sondages :

▪ **Comment vont les parents des jeunes enfants – 0 à 3 ans - ? :**

Un échantillon de 793 personnes, représentatives des parents de jeunes enfants de 0 à 3 ans, vivant en Wallonie et à Bruxelles, selon les quotas classiques : âge, genre, niveau d'études, type d'habitat, localisation géographique.

Marge d'erreur : 3,5 %.

C'est l'institut Dedicated Research qui a été chargé de réaliser ces enquêtes.

► Les traitements statistiques : Institut Solidaris

► La mise en page : Art O'Media (Anick Lauwereins)

► L'analyse et l'interprétation :

Benoît Scheuer (sociologue / Survey & Action), Martin Wauthy, directeur marketing de Solidaris et sa collaboratrice, Delphine Ancel.

AGENDA

► La présentation de Solidaris	1.
► Le Thermomètre Solidaris	4.
► Comment vont les parents des jeunes enfants – 0 à 3 ans – ?	
▪ La famille, le couple et l'enfant dans une société en mutation : brouillage des rôles et autonomie croissante	7.
▪ L'envers de l'indifférenciation croissante des rôles : de fortes inégalités entre pères et mères de jeunes enfants persistent	29.
• au sein de la famille	36.
• au sein du monde du travail	51.
• au sein de la société en général	71.
▪ En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enfants de 0 à 3 ans sur dix vivent dans des familles pauvres, ils sont « prisonniers » d'un véritable écosystème socio-culturel d'exclusion et de reproduction des inégalités	100.
▪ La confiance dans divers acteurs	132.
▪ La synthèse	136.
► Les prises de position politiques de Solidaris	148.
► Les pistes de recommandations de Solidaris	150
► L'analyse et les pistes de propositions de notre experte	156.
► La biographie de notre experte	177.
► La fiche technique de cette étude	179.
► Contacts	181.

- **Martin WAUTHY** – *Directeur Marketing SOLIDARIS*

Martin.Wauthy@solidaris.be

Tél : 02/515.02.72 – Gsm : 0476/31.36.50

- **Christopher BARZAL** – *Directeur Communication externe SOLIDARIS*

Christopher.Barzal@solidaris.be

Gsm : 0474/779.870

Delphine ANCEL, chargée d'études marketing *SOLIDARIS*.

- **Alain CHENIAUX** – *Secrétaire général de la Mutualité SOLIDARIS du Brabant wallon.*



RUE SAINT-JEAN 32-38 - 1000 BRUXELLES